



Indigo CÔTE D'IVOIRE
Initiative de Dialogue et Recherche - Action pour la Paix

22 BP 288 Abidjan 22
Tél.: +225 20 00 05 64 - 05 57 42 82
E-mail : info@indigo-ci.org
Web : www.indigo-ci.org



interpeace

Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest
Tél.: +225 22 42 33 41
E-mail : wao@interpeace.org
Web : www.interpeace.org



Indigo CÔTE D'IVOIRE
Initiative de Dialogue et Recherche - Action pour la Paix

interpeace

Obstacles à la cohésion sociale et dynamiques de violence impliquant les jeunes dans l'espace urbain

OBSTACLES À LA COHÉSION SOCIALE ET DYNAMIQUES DE VIOLENCE IMPLIQUANT LES JEUNES DANS L'ESPACE URBAIN

Les voix des populations des communes d'Abobo, Treichville et Yopougon dans le district d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

Rapport de recherche participative



En partenariat avec les Nations Unies



Avec le soutien financier de



Au service des peuples et des nations

ISBN 9789966166685



9 789966 166685

Juillet 2015



Au service des peuples et des nations



OBSTACLES À LA COHÉSION SOCIALE ET DYNAMIQUES DE VIOLENCE IMPLIQUANT LES JEUNES DANS L'ESPACE URBAIN

Les voix des populations des communes d'Abobo, Treichville et Yopougon dans le district d'Abidjan

Rapport de recherche participative

Abidjan, Juillet 2015

Conduite sur appui financier de



OBSTACLES À LA COHÉSION SOCIALE ET DYNAMIQUES DE VIOLENCE IMPLIQUANT LES JEUNES DANS L'ESPACE URBAIN

*Les voix des populations des communes d'Abobo,
Treichville et Yopougon dans le district d'Abidjan*

Rapport de recherche participative

Le contenu de ce rapport ne reflète pas l'opinion officielle de l'UNICEF ou du PNUD. La responsabilité des informations et points de vue exprimés dans ce dernier incombe entièrement aux personnes consultées et aux auteurs.

La reproduction de courts extraits de ce rapport est possible sans autorisation écrite formelle, à condition que la source originale soit correctement référencée, incluant le titre du rapport, l'auteur et l'année de publication. L'autorisation d'utiliser des parties de ce rapport, en entier ou en partie, peut être accordée par écrit. En aucun cas le contenu ne peut être altéré ou modifié, incluant les légendes et citations. Ceci est une publication d'Indigo Côte d'Ivoire et d'Interpeace. Les publications de ces dernières ne reflètent pas spécifiquement un intérêt national ou politique. Les opinions exprimées dans cette publication ne représentent pas nécessairement les vues d'Indigo Côte d'Ivoire et d'Interpeace. Pour des autorisations ou information complémentaires, merci de contacter wao@interpeace.org

REMERCIEMENTS

Au moment de mettre la touche finale à ce rapport, nous avons une pensée particulière pour toutes les institutions et personnes qui ont permis que cette recherche puisse se faire. Nous pensons :

- Au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et au Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) qui ont suggéré, porté l'idée, cofinancé et apporté leur appui technique à la réalisation de cette recherche.
- Aux membres du Comité Technique Conjoint d'Experts du plan prioritaire du Fonds de la Consolidation de la Paix du système des Nations Unies, à qui nous exprimons toute notre gratitude pour leurs conseils et leur accompagnement technique.
- A tout le staff d'Interpeace, depuis Genève jusqu'à Abidjan, en passant par le Kenya et le Guatemala pour son soutien. Nous pensons en particulier à Sina Zintzmeyer, anciennement co-coordinatrice du Bureau d'Interpeace pour l'Afrique de l'ouest à Abidjan qui a été à la conception et au démarrage de cette recherche. Nous souhaitons aussi dire toute notre gratitude à Edem Comlan, responsable de programme, qui a été tout le long du processus à nos côtés. Toute l'équipe d'Indigo Côte d'Ivoire formule, pour ces deux personnes qui ont quitté Interpeace, le vœu que leur avenir, en famille comme sur le plan professionnel, soit plein d'accomplissement et de bonheur.
- A nos amis et collègues de l'Institut Malien de Recherche-Action pour la Paix (IMRAP), partenaire d'Interpeace au Mali, pour les partages d'expérience.
- A toute l'équipe d'Indigo Côte d'Ivoire, notamment à l'unité finances- administration composée de M. Tévi Delphin et de Mlle Kouadio Vanessa. Un grand merci aux stagiaires (Mlle Diabaté Awa et MM. Attioua Martial, Aguiari Marius, Kouassi Henri Joël, Konan

Arsène, Soro Ahmed) pour leur disponibilité et leur engagement.

- A nos relais dans les différentes communes qui nous ont appuyés et ont facilités certains de nos accès.
- A toutes ces personnes qui sur le terrain, dans les différentes communes, à Abobo, Treichville et Yopougon, n'ont pas économisé leur temps et leur énergie pour participer au processus et le rendre effectif. Sans pouvoir toutes les citer nommément, nous pensons à tous ces dignitaires à Abobo qui nous ont fait confiance et se sont ouverts à nous, à tous ces élèves et adolescents non scolarisés, à tous les chefs de communautés, à ces responsables d'organisation de jeunes et de femmes ainsi que toutes ces populations, jeunes et plus âgées, qui ont pris part au processus.

Coordonnateur de la recherche

Dr. Kouamé Yao Séverin

Chercheurs et assistants de recherche

Dr. Kouassi Kouadio Désiré

Dr. Fofana Moussa

Mme Konan née Gué Nina de Mariette

M. Loukou N'Zi Mathias

Mlle Zerbo Anne Christelle

Mlle Bleu Mun Patricia

M. Eza Ecrah Ghislain

Mlle Akoiblin Laetitia

Travail d'édition : Equipe régionale pour l'Afrique de l'ouest d'Interpeace

Mise en page : Equipe de communication d'Interpeace – Bureau de l'Amérique Latine et Centrale et Arsène Konan (Indigo)

Impression : Graphic Excel

TABLE DES MATIÈRES

5	Remerciements
7	Table des matières
11	Liste des sigles et acronymes
14	Lexique
15	Résumé exécutif
21	Introduction
31	Chapitre 1 : Economie politique des diversités sociales et rhétoriques autour des identités
	1.1. L'économie politique de la diversité sociale à Yopougon, Treichville et Abobo
	1.1.1- La politique coloniale de ségrégation de l'occupation de l'espace à Treichville
	1.1.2. Heurs et malheurs de la politique urbaine à Abobo et Yopougon
34	1.2 Remises en cause d'un modèle de cohésion sociale « par le haut » et de cohabitation apaisée
	1.2.1. Quand « avant était mieux » : mémoire mythifiée d'un vivre ensemble apaisé
35	1.2.2. Compétition politique, pratiques et rhétoriques autour de la figure de l'étranger
39	1.2.3. Ghettos identitaires, transmission générationnelle du ressentiment et violence politique des jeunes
42	Conclusion du chapitre
43	Chapitre 2 : Recomposition des modèles familiaux et imaginaires valorisés de réussite sociale
44	2.1 De la précarisation des ménages aux itinéraires de violence des enfants
	2.1.1. Des ménages impactés par la conjoncture
45	2.1.2 Itinéraire de déclassement social : en route pour la rue ou le bidonville
	2.1.3. La précarité : une porte ouverte à la criminalité et à la violence
46	2.1.4. La violence comme élément de structuration d'une identité
47	2.2 Les nouveaux modèles familiaux
48	2.1.1. Le père, affaibli dans son autorité
	2.1.2. La femme, pilier de la famille
49	2.1.3. Les enfants pourvoyeurs de moyens de subsistance
51	2.3. Les imaginaires de réussite sociale et la transmission des valeurs
52	2.3.1 L'argent « chap chap », l'argent en vitesse
53	2.3.2. La violence dans le champ politique comme opportunité supplémentaire

54	Conclusion du chapitre
55	Chapitre 3 : L'école, entre faillite du système et reproduction des cadres de la violence dans l'espace urbain
	3.1. « L'École est gâtée »
	3.1.1. Évolutions et contraintes structurelles du système éducatif
57	Encadré n° 1: Le système éducatif ivoirien et ses ministères de tutelle
59	3.1.2. Quand l'école n'est plus un ascenseur social
60	3.1.3. L'image écornée du maître
62	3.1.4. Les élèves « nouveau modèle »
64	3.2. L'école, miroir d'une société violente
	3.2.1. La violence à l'école : disputes dans un espace disputé
	3.2.2. La violence autour de l'école
68	3.2.3. La violence entre écoles : se bâtir une réputation
	Conclusion du chapitre:
71	Chapitre 4 : Le secteur du transport comme opportunité de réinsertion et espace de production de violence
72	4.1. La gare, un espace de « désordre organisé » lucratif
	4.1.1 La gare, un espace lucratif
74	4.1.2. De la pléthore de syndicats aux stratégies de verrouillage et d'affrontement
75	4.2. La gare, comme opportunité de (ré) insertion productrice de lien social et violence
	4.2.1. Se recomposer par la gare : trajectoire de (ré) insertion socioéconomique
77	4.2.2. Exister par le groupe : de la relation obligée - « viés pères » et « bons petits », à la production de violence
80	Encadré 2 : Trajectoire sociale d'un « vié-père syndicat » reconverti
81	4.2.3 La panne de la régulation intergénérationnelle et les risques sociaux et politiques
82	Encadré 3 : Comment je suis devenu « microbe »
83	4.3. Malgré tout, un secteur à forte résilience
84	Conclusion du chapitre
87	Conclusion et recommandations
88	Au-delà de la recherche, un travail de rapprochement et de déconstruction des imaginaires
	Au-delà du diagnostic, des actions pour le changement

89	Le défi à relever – un rapprochement entre les autorités et les populations Perspectives électorales et urgence programmatique
90	Recommandations et pistes de réflexion
98	Conditions de faisabilité et de réussite
101	Annexes
	Annexe 1 – Cartographie des consultations menées dans les communes d’Abobo, Yopougon et Treichville
104	Annexe 2 – Données statistiques de la répartition des participants aux consultations
108	Annexe 3 – Données statistiques de la répartition des participants au Groupe Urbain – 14 et 15 mai 2015
109	Annexe 4 – Une histoire de rapprochement, l’expérience d’un participant aux consultations
110	Bibliographie

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ADIACI	Association de Défense des Intérêts des Autochtones de Côte d'Ivoire
AGEPE	Agence d'Étude et de Promotion de l'Emploi
ALPC	Armes Légères et de Petits Calibres
AOF	Afrique Occidentale Française
APDH	Association pour la Promotion des Droits Humains
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BTS	Brevet de Techniciens Supérieurs
CAFOP	Centres d'Animation et de Formation Pédagogique
CAP CM	Certificat d'Aptitude Pédagogique Collège Moderne
CCDO	Centre de Coordination des Décisions Opérationnelles
CDVR	Commission Dialogue Vérité Réconciliation
CE	Cours Élémentaire
CEDA	Centre d'Édition et de Diffusion Africaines
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEPE	Certificat d'Études Primaires Élémentaires
CFA	Communauté Financière Africaine (Franc de la)
CMA	Christian and Missionary Alliance
CNGR-CI	Coordination Nationale des Gares Routières en Côte d'Ivoire
COGES	Comité de Gestion d'Études Primaires Élémentaires
COMNAT-ALPC	Commission Nationale de Lutte Contre la Prolifération et la Circulation Illicite des Armes Légères et de Petits Calibres
CONARIV	Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes
CP	Cours Préparatoire
CPI	Cour Pénale Internationale
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement International
CURAPP	Centre Universitaire de Recherches Administratives et Politiques de Picardie
DMOSS	Direction de la Mutualité et des Œuvres Sociales en milieu Scolaire
EDR	Espace de Discussion de Rue
ENS	Ecole Normale Supérieure
FMI	Fonds Monétaire International
FPC	Formation Par Compétences

FPI	Front Populaire Ivoirien
FRCI	Forces Républicaines de Côte d'Ivoire
GIE	Groupements d'Intérêts Economiques
GORT	Groupe d'Organisation et de Régulation du Transport
HCPETR-CI	Haut Conseil du Patronat des Entreprises de Transport Routier -Côte d'Ivoire
IMRAP	Institut Malien de Recherche Action pour la Paix
INDIGO Côte d'Ivoire	Initiative de Dialogue et de Recherche Action Participative pour le Paix en Côte d'Ivoire
INS	Institut National de la Statistique
INTERPEACE	Alliance Internationale pour la Consolidation de la Paix
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
JFPI	Jeunesse du Front Populaire Ivoirien
JPDCI	Jeunesse du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire
LMP	La Majorité Présidentielle
LOCI	Ligue des Originaires de Côte d'Ivoire
MENET	Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique
MUGCP- CEDEAO	Mutuelle Générale des Chauffeurs Professionnels de Côte d'Ivoire et de la CEDEAO
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONI	Office National d'Identification
ORSTOM	Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
PAM-PNPE	Plan d'Action Multisectoriel - Politique Nationale de Protection de l'Enfant
PASEC	Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la Confemen
PBF	Peacebuilding Fund (Fonds de Consolidation de la Paix)
PCA	Président du Conseil d'Administration
PDCI-RDA	Parti Démocratique de Côte d'Ivoire, section du Rassemblement Démocratique Africain
PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Plan National de Développement
PNSSU	Programme National de la Santé Scolaire et Universitaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPO	Pédagogie Par Objectifs
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
PRSP	Poverty Reduction Strategy Papers
PUF	Presses Universitaires de France
PUIUR	Programme d'Urgence d'Infrastructures Urbaines

RDR	Rassemblement Des Républicains
RESEN	Rapport d'Etat du Système Educatif National
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RHDP	Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix
RJR	Rassemblement des Jeunes Républicains
ROCARE/ERNWACA	Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education/Educational Research Network for West and Central Africa
RSS	Réforme du Secteur de la Sécurité
SIAMO	Syndicat Interprofessionnel d'Acheminement de la Main d'Œuvre
SICOGI	Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière
SIDECI	Société Immobilière de Côte d'Ivoire
SNU	Système des Nations Unies
SODEPALM	Société pour le Développement du Palmier à huile
SOGEFIHA	Société de Gestion et de Financement de l'Habitat
SOPIM	Société de Promotion Immobilière
SOTRA	Société des Transports Abidjanais
UFOCI	Union Fraternelle des Originaires de la Côte d'Ivoire
UNHABITAT	Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USTCA	Union Syndicale du Transport de la Commune d'Abobo
UVICOCI	Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire

LEXIQUE

Agora ou parlement : Espace de propagande politiquement très orienté où se réunissent des personnes proches de l'ancien régime de Laurent Gbagbo.

Balanceur : Jeunes affectés auprès des chauffeurs de mini-car, appelé « gbaka », et s'accrochant aux portières, ont pour rôle d'encaisser le montant du transport.

Bons petits : Les cadets qui sont sous la protection d'un vié-père.

Chap chap : Rapide.

Chef de ligne : Premier responsable des gnammbros désigné par un « général » syndicat.

Chef de terre : Un leader sous le couvert d'un syndicat a réussi à s'imposer sur des lignes de transport qu'il gère comme un territoire lui appartenant.

Cockseurs/ cocksair : Un cocksair ou cockseur est un rabatteur qui a à charge, contre rémunération, de faire affluer la clientèle vers un véhicule, dans le secteur du transport.

Dealer : Vendeur (du grand ghetto).

Dignitaires : Dans le secteur du transport, ce sont des aînés qu'on appelle également « viés pères » qui ont une forte capacité de mobilisation et sont très écoutés.

Djinzin : Gâter, mélanger.

Fumoirs : Lieux de vente, de consommation ou de transit de la drogue.

Gbakas : Mini-bus de 19 à 22 places servant au transport de personnes.

Gbonhi : C'est la masse, la bande, le groupe de « bons petits » se reconnaissant en un « vié père ».

Gbra : Se séparer de quelqu'un.

Généraux : Ce sont les Secrétaires généraux d'un

syndicat ou des leaders de jeunes désignés par ces derniers et chargés de recouvrer l'argent collecté dans les gares après émission de tickets par le syndicat.

Gnammbros : Jeunes qui, à l'origine, indiquaient à la criée les destinations des mini-cars aux passagers. Au fil du temps, ils sont devenus des auxiliaires des syndicats chargés de collecter auprès des chauffeurs leurs cotisations.

Grins : Espaces de sociabilité (supposés proches du RDR) réunissant des personnes du même quartier, parfois du même corps d'activité professionnelle, de la même génération. Il sert de lieu de discussion autour de divers sujets, notamment politiques.

Lieutenant : Assistant du secrétaire général qui organise les groupes de « bon-petits » chargés d'encaisser les chauffeurs au nom du syndicat.

Se chercher : Trouver de quoi subvenir à ses besoins.

Syndicats : Regroupement de plusieurs catégories d'acteurs dans le milieu du transport (transporteurs, propriétaires de véhicule, chauffeurs).

Viés pères : Aînés sociaux en qui les jeunes des milieux défavorisés se reconnaissent. Ils sont des genres de parrains qui offrent des opportunités d'insertion sociale aux cadets, même à travers des activités illicites.

Wôrô-wôrôs : Taxi collectif à ligne régulière et à prix forfaitaire, et dont la couleur est fonction de la commune dans laquelle il exerce.

Ziguehis : Un mouvement de jeunes loubards qui dans les années 1990 était entretenu par le parti unique et souvent mobilisé pour mater les marches de l'opposition politique. Dans leur milieu, ils se faisaient appeler les VS (« Vagabonds salariés »).

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La ville d'Abidjan concentre, avec l'ouest forestier, l'essentiel des foyers et acteurs de la tension et de la violence sociopolitique qui affectent depuis plus d'une décennie la Côte d'Ivoire. Alors que le pays est sur le point d'entrer en période pré-électorale, la présente recherche participative et inclusive, cofinancée et mandatée par l'UNICEF et le PNUD vise à diagnostiquer les obstacles à la cohésion sociale et les dynamiques de violence impliquant les jeunes en milieu urbain. Réalisée sur une période de 6 mois, il s'agissait, à travers la mise en dialogue, de permettre aux participants à ce processus, d'une part, d'analyser leurs vécus et perceptions, eu égard aux violences cycliques passées, d'autre part, de mieux comprendre les défis auxquels ils font face, afin d'esquisser des pistes de solutions pour juguler la dynamique de violence.

Ce travail de recherche a été effectué, suivant trois phases séquentielles distinctes nécessaires pour créer un climat de dialogue sécurisé et ouvert, assurer l'implication de personnes légitimes, prêtes à s'asseoir pour dialoguer de manière constructive et en confiance: (i) La facilitation d'espaces de dialogue informés par des recherches académiques et la réalisation d'entretiens individuels avec des personnes ressources des communes d'Abobo, Treichville et Yopougon ; (ii) Des restitutions au niveau communal visant à vérifier que les données recueillies reflètent les discussions et collecter des éléments de diagnostic additionnels ; (iii) Un Groupe Urbain regroupant 70 participants et offrant un cadre de dialogue à des représentants communautaires des différentes communes, n'ayant pas encore eu l'occasion de se rencontrer, et étant séparés du fait de leur appartenance politique, ethnique, ou encore du fait de leur âge, genre, origine sociale, etc.

Ce processus a permis d'engager plus de 750 participants issus des différentes composantes de la société, de la base au sommet (dont les deux tiers de jeunes âgés de 10 à 34 ans), dans une dynamique de réflexion collective et critique.

Il en est ressorti quatre principaux facteurs structurant le délitement constant de la cohésion sociale et nourrissant les dynamiques de violence impliquant les jeunes dans les communes d'Abobo, Treichville et Yopougon. Il s'agit en l'occurrence de: (i) l'économie politique des diversités sociales et rhétoriques autour des identités, (ii) de la recomposition des structures de la famille et l'apparition de nouveaux modèles de réussite sociale, (iii) du délitement du système scolaire, et (iv) des luttes pour le contrôle des espaces économiques que sont les gares routières.

S'agissant du premier facteur, les représentants des communes d'Abobo, Treichville et Yopougon consultés ont mis en exergue le fait que, depuis la colonisation française, leurs communes sont le creuset d'une forte mixité sociale, résultats des vagues de migrations portées par l'attrait économique de la ville et façonnée par une architecture urbaine promouvant le mélange des populations en fonction de leurs caractéristiques socioéconomiques. Cette diversité sociale semble être, depuis plusieurs décennies, travaillée par des dynamiques de division nourries par des rhétoriques et pratiques sociopolitiques autour des identités des populations. En effet, l'accès aux opportunités économiques offertes par la ville d'Abidjan a donné lieu, avec le temps, à une compétition dans laquelle certains natifs « autochtones » de la Côte d'Ivoire se sont sentis lésés. Dès lors, sont apparues des questions relatives à l'« Ivoirité » (autrement dit, qui a le droit de se prévaloir de la nationalité ivoirienne et qui doit en être exclu. Ce questionnement s'est accompagné de discours et pratiques qui ont généré d'importantes frustrations dans l'ensemble de la population. Le retour au multipartisme en 1990 et la compétition électorale qui s'en est suivie ont ravivé des tensions de cohabitation entre les communautés. En effet, au cours des échéances électorales, un important travail de marketing des identités et de leurs frustrations est généralement réalisé par les acteurs politiques pour engager les populations, principalement les jeunes, dans la violence politique.

« Il ne faudrait pas que nous allons croire que ce sont les ivoiriens seuls qui sont xénophobes, qui sont racistes ou qui sont tribalistes. Il y'a aussi les communautés étrangères qui ont aussi ces caractères-là. Nous vivons en communauté ; ceux qui viennent de la même communauté, parlent la même langue. Ceux qui sont [de] la même localité constituent une tribu ; ceux-là, ils ne veulent pas que quelqu'un les approche ou ne veulent pas s'ouvrir aux populations pour les intégrer. Donc, ils s'enferment, ils vivent en cercle fermé. »¹

S'agissant de la question de l'école, elle était considérée jusqu'à récemment comme le principal moteur de la mobilité sociale en Côte d'Ivoire, permettant à tous les enfants, quelle que soit leur origine sociale, de bénéficier de formations techniques et d'avoir accès à des diplômes leur permettant d'accéder à un emploi et à tout ce que cela induit. Seulement, confrontée à une crise structurelle qui dure depuis au moins trois décennies, l'école a vu sa fonction d'éducation et de formation se délégitimer. Comme l'ont expliqué les jeunes consultés, l'école est devenue un territoire à contrôler pour montrer le potentiel de production de violence dont sont capables certains jeunes et leur capacité à la sous-traiter dans d'autres espaces comme le champ politique. Dans les trois communes ciblées par cette recherche, état a été fait de groupes d'élèves se constituant pour se confronter, de sorte à prouver leur « maîtrise du terrain », ou d'écoles se confrontant les unes aux autres pour se construire une réputation dans la violence. Dans un tel contexte, les lignes de fracture qui balafrent la société se transposent dans le milieu scolaire. Les luttes politiques sur fond de confrontation des frustrations et des ressentiments s'y déportent également, via les mouvements syndicaux d'enseignants ou d'élèves. Par ailleurs, nombreux sont les exemples cités par les participants d'âinés (les maîtres) se confrontant parfois violemment aux cadets (les élèves), l'argent et les femmes étant généralement au centre des oppositions. Ainsi, il apparaît que toute une écologie de la violence s'enracine autour et au sein des écoles, alimentée par la présence d'espaces de consommation de substances illicites telles que la drogue, etc. Face à cette situation, le rôle de l'Etat et des parents est questionné.

« Quand tu vas à l'école, au lieu d'étudier, on te dit que tu as un droit de revendication. Et dans ce droit de revendication, quand tu casses, tu brules, la société ne peut pas t'arrêter pour te dire pourquoi tu as cassé, tu as brûlé. (...). On a appris à l'école à l'homme à se battre avec machette. (...). L'école n'a plus servi de base de l'éducation pour nos enfants. On a appris aux enfants à devenir violents à l'école. »²

Au niveau des effets de la recomposition des modèles familiaux de base, les consultations ont montré que la difficile conjoncture économique des années 1970-1980, a lourdement affecté les ménages dans l'espace urbain abidjanais. Ainsi, nombre de chefs de familles ont perdu, en même temps que leur capacité à subvenir aux besoins des familles, leur autorité. Le modèle de fonctionnement familial basé sur une répartition des tâches dans laquelle le père est supposé travailler pour subvenir aux besoins de la famille pendant que la mère reste généralement à la maison pour élever et éduquer les enfants, semble alors avoir fait faillite aux yeux de nombreux Ivoiriens. Femmes et enfants, contraints de se débrouiller pour les premières et de se « chercher » pour les seconds, sont devenus dans bien des cas les pourvoyeurs de revenu pour la famille. Dans ce contexte, nombre d'enfants, sont contraints de mettre un terme à leur parcours scolaire. C'est alors dans la rue que se trouve pour certains la possibilité de s'en sortir, avoir de l'argent « *chap chap* » (vite vite) pour exister dans une société qui les voue à une irréversible invisibilité. Pour les filles, il est possible qu'elles se lancent de façon précoce dans la prostitution, qu'elles exercent comme filles de ménage ou s'adonnent au petit commerce de rue, avec ce que cela comporte comme risques. Pour les garçons, deux options existent : la délinquance ordinaire, faite de petits larcins et pratiquée seule ou en groupe, ou bien le ralliement d'un espace ouvert permettant l'autopromotion par la force des muscles, la gare routière.

1 K.I., homme, 34 ans, Mandé, Focus group communauté CEDEAO, Yopougon, 17/01/2015.

2 K.J., homme, 60 ans, Akan, Focus group chefs de communauté Treichville, 10/01/2015.

« Quand l'enfant est dans le ventre, c'est pour la femme. Mais dès qu'il sort, il n'est plus pour la femme. C'est pour d'abord la famille, c'est pour la communauté, c'est pour la Côte d'Ivoire. [...] Aujourd'hui nous avons démissionné, nous avons démissionné de ce que nous avons trouvé de nos parents, de nos familles. »³

Il est en effet apparu que certains segments du secteur du transport en Côte d'Ivoire offrent d'importantes opportunités de recomposition à de nombreux déclassés sociaux ou de jeunes en situation d'échec scolaire. Ceux-ci peuvent s'y garantir un revenu journalier à travers la gamme d'activités qu'il y est possible d'exercer (chauffeurs, apprentis-chauffeurs, chargeurs, chargés des encaissements, etc.). Bien plus encore, dans la nomenclature des activités qu'il y est possible d'exercer sans capital culturel initial, il reste possible de passer de la situation de simple rabatteur de clientèle à celle de propriétaire de véhicule de transport. Toutefois, au sortir des consultations menées, il ressort que le moteur même de cette mobilité sociale reste, à bien des égards, la capacité à être auteur de violence ou à s'en prémunir, car ce secteur de transport reste une « jungle », avec ses codes et ses règles. Leur transgression peut parfois coûter le bannissement, voir la mort. De fait, vu la manne économique qui y circule, la gare est un espace fortement disputé. D'un côté, pour nombre d'auxiliaires de transport qui y exercent (rabatteurs, apprentis, etc.), la rétribution des prestations se fait par l'intimidation et la violence. De l'autre côté, la gestion des prélèvements effectués sur les différentes activités met en concurrence de nombreux groupements syndicaux, généralement portés par des politiques, par l'entremise de « généraux » ou « chefs de guerre ».

« Le syndicalisme c'est pas du vagabondage... Aujourd'hui, les 150 personnes si ça fait 10 ans c'est que y a des enfants qui... avaient cinq ans, aujourd'hui ils ont eu 15 ans ; 20 ans. Ceux-là, ils se sont dirigés directement à la gare. Et quand ceux-là viennent à la gare là, ils sont comme nos petits frères et les anciens sont toujours là, mais eux sont toujours là ils savent pas où ils vont partir. On est venu tous se retrouver, la place syndicale même ne suffit plus. Donc voilà pourquoi y a le désordre partout. »⁴

Les quatre principaux facteurs ci-haut cités, à savoir (i) les limites de l'économie politique de la diversité sociale urbaine, (ii) la recomposition des structures de la famille et l'apparition de nouveaux modèles de réussite sociale, (iii) le délitement du système scolaire et (iv) les luttes pour le contrôle des espaces économiques que sont les gares routières, structurent les difficultés de cohabitation entre communautés et servent de ressort à la violence des jeunes à Abobo, Yopougon et Treichville. Ces derniers constituent les éléments majeurs fortement mis en avant par les populations consultées et sont considérés comme prioritaires pour la recherche de solutions concrètes et durables. Au-delà de l'identification des obstacles à la paix, ce processus de consultation a poussé les participants à dépasser les murs imaginaires qu'ils avaient dressés pour développer ensemble une vision d'une Côte d'Ivoire apaisée.

Au-delà de la recherche, un travail de rapprochement et de déconstruction des imaginaires

Pour mener à bien cette recherche, Indigo Côte d'Ivoire et Interpeace ont privilégié une approche mettant les populations consultées au cœur du processus, les invitant à poser eux-mêmes le diagnostic de leur situation. Cette méthode constitue un défi en soi, compte tenu, non seulement des groupes et individus ciblés par ces consultations, mais aussi de la méfiance et des suspicions qui ont tendance à qualifier leurs relations entre eux et envers ce type d'initiatives. Ces consultations ont constitué, pour nombre de participants, la toute première occasion de discuter de leurs préoccupations et de se rencontrer dans un cadre sécurisé et neutre. Une attention particulière a donc été portée à la facilitation des interactions entre les acteurs, afin d'encourager et de respecter ce temps d'écoute et de dialogue ouvert, dont les participants ont fait usage de manière répétée et inconditionnelle. Par ce moyen, des prémices de création de (nouveaux) liens de confiance entre différentes

³ Y.S.O., femme, 43 ans, Akan, Focus group associations des femmes, Abobo, 14/02/2015.

⁴ C.K., homme, 39 ans, Mandé, Focus group généraux et dignitaires, Abobo, 15/02/2015.

catégories de populations engagées dans le processus ont pu être constatées à différents niveaux : (i) entre les adolescents et les parents autour de la question de la famille (ii) entre entrepreneurs de violence et populations d'usagers dans le secteur du transport, avec la participation, loin d'être acquise au départ, des « généraux » et « dignitaires » des syndicats dans les focus groups (iii) entre résidents des différentes communes, surtout celles présentées comme antagonistes, à savoir Abobo et Yopougon.

La méthodologie de Recherche Action Participative dont s'inspire l'approche promue par Indigo Côte d'Ivoire et son partenaire Interpeace, se nourrit d'éléments issus du diagnostic posé par ces populations lors des consultations dans l'étape de la recherche sur les facteurs de cohésion et de division. Elle doit se poursuivre par un processus tout aussi inclusif et participatif d'identification et d'implémentation des solutions mettant les populations au cœur de l'action.

Au-delà du diagnostic, des actions pour le changement

Ainsi, à mesure que les participants dans les communes d'Abobo, de Treichville et de Yopougon posaient le diagnostic des dynamiques de violence dans leur localité, ils ont été encouragés à mettre en relief des approches et ébauches de solutions, ancrés dans leurs réalités, attentes et besoins locaux. Des actions à entreprendre qui se structurent autour d'un certain nombre d'axes : (i) la régulation apaisée de l'accès à la manne générée par l'activité de transport et l'engagement des entrepreneurs de violence opérant dans et autour des gares à devenir des acteurs de changement, (ii) l'engagement citoyen et la promotion du dialogue inclusif et constructif dans les espaces de discussion de rue, le tout centré sur une participation active des jeunes de partis politiques et de groupes communautaires, (iii) la transformation de l'école en un espace pacifié et d'éducation à la non-violence, (iv) l'engagement des mères, et de façon plus globale de la femme, à jouer un rôle plus positif dans l'atténuation de la violence impliquant les jeunes et à la promotion de modèles de réussite valorisant l'emploi, (v) l'accompagnement des familles dans l'atténuation du potentiel de violence chez certains jeunes, etc.

Sur cette base, et dans l'objectif de mieux renseigner, guider et conseiller les différentes initiatives pouvant être conduites par les communautés elles-mêmes, les autorités locales et nationales, ou encore la communauté internationale, les participants au Groupe Urbain⁵ ont mené un processus de réflexion autour des recommandations et pistes de solutions envisageables. Celles-ci devraient, selon les participants, pour être mises en œuvre de façon efficiente, obéir à des conditions de faisabilité: Un processus transparent de ciblage des bénéficiaires s'appuyant sur une bonne cartographie des parties prenantes, Une gouvernance inclusive du processus avec la participation des pouvoirs publics, Des solutions adossées à un diagnostic participatif et inclusif initial, Des solutions s'appuyant sur une réelle implication des parties prenantes dans la formulation et la mise en œuvre de ces dernières, Une approche préventive et positive plutôt que répressive, etc.

La mise en œuvre des recommandations et solutions identifiées exigera des temps d'implémentation qui varieront selon la nature de la solution, le contexte et les ressources à convoquer qu'elles soient humaines, financières ou techniques. C'est pourquoi dans le contexte pré-électoral dans lequel la Côte d'Ivoire se trouve aujourd'hui, il est nécessaire et urgent de penser à l'avance à des stratégies de mitigation de violences qui pourraient émerger dans un climat de tensions politiques.

Le défi à relever – un rapprochement entre les autorités et les populations

Cette recherche participative a mis en évidence un élément transversal et structurant qui, aux yeux des populations consultées, se doit d'être considéré dans toute initiative visant à réduire les facteurs de division et de violence identifiés. Il s'agit de la nécessité de créer des passerelles entre les différents niveaux de la société afin d'assurer une participation active, une confiance renforcée et une véritable inclusivité dans le processus

⁵ Groupe Urbain organisé les 13 et 14 mai 2015 réunissant 60 personnes appelées à valider le diagnostic sur les obstacles à la cohésion sociale et les dynamiques de violence et engager une réflexion sur des pistes de solution.

de définition des politiques publiques visant à aborder les facteurs de division et les dynamiques de violence mis en lumière.

En somme, la mise en place d'un mécanisme de dialogue visant à rapprocher et réduire les distances verticales sources d'une déconnexion entre les populations, la société civile, le gouvernement et les élites politiques constitue, au regard de tous les participants, un élément fondamental dans la recherche de paix et de cohésion socio-politique. A leurs yeux, le tissu social ne pourra être rétabli que si la société dans son ensemble est engagée dans un processus collectif pour dépasser les facteurs de division latents autant que les réflexes identitaires afin de prévenir ces excès de violence. La paix exige un véritable engagement qui se traduirait éventuellement par un contrat social entre les différentes parties prenantes et qui fixerait les conditions grâce auxquelles chacune peut aspirer à poursuivre ses ambitions sans pour autant recourir à la violence.

Perspectives électorales et urgence programmatique

Dans moins d'un semestre, la Côte d'Ivoire renoue avec un rendez-vous majeur de la vie sociopolitique nationale : les élections présidentielles, prévues pour le mois d'octobre 2015, et celles des élus locaux qui se tiendront certainement au début de l'année 2016. Cette échéance électorale, comme les précédentes, en 1995, 2000 ou 2010 mérite une attention particulière en terme de veille et d'anticipation des risques qui pourraient être portés par l'ensemble du processus de vote. En effet, à ce jour, il est bon de noter que le pays, après les violences de 2010-2011 a entamé un processus significatif de normalisation. L'indice de sécurité a positivement évolué et, sur le plan macroéconomique, les indicateurs de développement présentés par le Gouvernement sont largement positifs.

Seulement, sur le terrain de la cohésion sociopolitique et du risque de violence, un important potentiel d'embrasement existe. En effet, le processus de DDR⁶, bien que mené de façon structurée et volontariste, semble n'avoir pas réussi à intéresser et reconverter toutes les factions de populations civiles jeunes qui, pendant la quasi décennie de crise, se sont familiarisées au maniement des armes. En dépit des vastes efforts de la ComNat-ALPC, d'importantes quantités d'armes restent en circulation. Les confrontations entre syndicats dans le milieu du transport ont permis à la communauté nationale et internationale de se rendre compte que des armes sont en circulation dans ce milieu et peuvent être opportunément ressorties contre la force publique ou entre groupes en opposition.

Sur le plan politique, le processus électoral, débuté il y a peu par l'actualisation de la liste électorale, semble ne pas faire consensus au sein de la classe politique. Le dialogue politique engagé par le Gouvernement, les médiations de la communauté internationale semblent ne pas forcément garantir à la Côte d'Ivoire, une participation apaisée des populations aux différents scrutins. Certaines formations politiques se sont déjà engagées à lancer des actions de rue visant à dénoncer ce qui est de leur point de vue une caporalisation du processus électoral et leur musellement. En face, il n'est pas à exclure que l'on veuille leur donner une réplique violente, certains membres de l'opposition d'hier aujourd'hui au pouvoir estimant n'avoir pas pu bénéficier d'espaces de liberté d'expression lors de la décennie de gouvernance de leurs adversaires. Dans le même registre de la défiance politique, le souvenir des violences ayant émaillé les élections municipales et régionales de 2013 dans certaines circonscriptions à Abidjan et à l'intérieur du pays reste vivace. Même sur le plan de la cohabitation communautaire, le terreau qui nourrit les affrontements violents entre populations semble intact et tend, par endroit, à fermenter avec la récurrence de tensions entre communautés autour du foncier.

La présente recherche, sans donner dans l'alarmisme de mauvais aloi, a mis en lumière que dans l'espace urbain abidjanaise, d'importants facteurs de risque existent et méritent au niveau programmatique une certaine attention. Le potentiel d'enrôlement violent de jeunes dans des confrontations existe. Une propension de certaines catégories de population violentes (exemple des microbes) à orchestrer le désordre ou à en tirer bénéfice par le pillage systématique et les agressions existe. Aussi, un contexte sociopolitique trouble avant, pendant et après les élections ne peut donc que servir de prétexte à ce potentiel de violence

6 Désarmement, démobilisation et réinsertion

de s'exprimer. Il importe donc que des actions anticipatives de monitoring, d'alerte, d'éducation et d'engagement communautaires préventifs contre ce risque de violence soient engagées bien en amont. Les acteurs légitimes pour le porter existent. En effet, tout le long du présent processus, Indigo Côte d'Ivoire a reçu de façon constante et insistante de la part des acteurs potentiellement violents engagés eux-mêmes une demande explicite formulée de continuer le processus lancé et s'engager plus positivement. Qu'il s'agisse des entrepreneurs de violence opérant dans le secteur du transport ou de jeunes dont le potentiel de mobilisation est réel (jeunesse en connexion avec les groupements politiques, jeunes délinquants dont la violence prospère dans les situations de désordre sociopolitique, citoyens ordinaires aspirant à ne plus revivre les traumatismes des années de crises passées, etc.), la volonté de saisir toute opportunité de jouer un rôle catalyseur et prévenir un risque d'implosion au moment des élections est manifeste.

Dans la continuité des efforts investis dans ce processus, Indigo Côte d'Ivoire, en partenariat avec Interpeace, tacheront de capitaliser sur l'opportunité qui leur a été offerte par ses partenaires financiers de l'UNICEF et du PNUD de réunir toutes les volontés, voix et perspectives des populations, afin de réaliser un processus d'implémentation des solutions proposées qui peuvent leur incomber du fait de leur expertise et expérience.

INTRODUCTION

L'histoire récente de la Côte d'Ivoire est marquée par une exacerbation continue de la violence politique et des tensions de cohabitation entre les communautés, depuis la réinstauration du multipartisme, au début des années quatre-vingt-dix. Depuis lors, les échéances électorales pluralistes organisées en 1990, 1995, 2010, ont été marquées par un environnement sociopolitique tendu et émaillé de violence, avant, pendant et après les opérations de vote, avec un rôle important joué par des jeunes, en tant que porteurs de cette violence. D'un côté, le faible consensus autour des instruments de régulation de la compétition électorale, le déficit de culture démocratique, les suspicions entachant la sincérité des scrutins et les contestations récurrentes des résultats sont, entre autres, les principales causes de cet excès de violence. De l'autre, l'existence d'une jeunesse captive des rhétoriques et pratiques de marketing des frustrations de leaders politiques, prédispose cette catégorie de population à porter cette violence.

Epilogue sanglant de ces deux « dernières décennies de braise », la contestation des résultats du scrutin présidentiel de 2010 a débouché sur une quasi-guerre civile qui a fait officiellement 3 000 morts, des milliers de déplacés internes et d'exilés. On assiste depuis, à un délitement profond de la cohésion sociopolitique, avec en toile de fond, l'accroissement des ressentiments intériorisés par les soutiens des deux principales parties en confrontation. Ainsi, les partisans de Laurent Gbagbo, président de 2000 à avril 2011, estiment n'avoir pas été défaits aux élections de 2010. Pour eux, leurs adversaires auraient plutôt eu un ascendant dans la confrontation militaire qui a suivi le second tour du scrutin, avec le soutien de la communauté internationale. A l'inverse, les soutiens d'Alassane Ouattara, président en exercice, estiment, pour leur part, avoir subi pendant les deux dernières décennies, des exactions, des frustrations ainsi que des atteintes à leur intégrité physique qui nécessitent justice et réparation.

Néanmoins, depuis la fin de la crise post-électorale en 2011, la Côte d'Ivoire connaît une relative stabilité, favorisant son essor économique. En effet, de grands travaux d'infrastructures sont entrepris dans la capitale économique d'Abidjan – ainsi que dans certaines localités du pays (construction de ponts, barrages et logements sociaux). En l'espace de quatre années, le pays a considérablement amélioré son attractivité et ses performances économiques, au point où, pour 2015, il se situerait à la 147^{ème} du classement Doing Business, selon la Banque Mondiale⁷. Pour le FMI, les prévisions de croissance en Côte d'Ivoire se chiffrent à 7,9% du PIB en 2015⁸. Le pays s'est même doté d'une stratégie globale de développement dénommée Plan National de Développement (PND). Pour la période de 2012-2015, ce plan tablait sur deux piliers majeurs : (i) le renforcement de la sécurité des personnes et des biens sur le territoire, la consolidation de la stabilité politique et sociale, (ii) la mise en œuvre d'un programme d'investissement susceptible d'impulser une dynamique de croissance forte et soutenue. Sa mise en œuvre a bénéficié de l'appui constant du système des Nations unies (SNU), avec le financement et l'accompagnement de la mise en œuvre de divers chantiers comme la réforme du secteur de sécurité (RSS), le désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), la collecte des armes légères et de petits calibres (ALPC), etc. Selon le Gouvernement, les investissements publics concernés par le PND 2012-2015 ont pu être exécutés à 90%. Pour les cinq années à venir, un nouveau Plan (2016-2020) est en cours d'élaboration et devrait consolider, selon les pouvoirs publics ivoiriens, les performances déjà enregistrées.

Sur le plan politique, quelques gages de bonne volonté ont été donnés par le gouvernement à l'opposition. Il en est ainsi de la remise en liberté de certains cadres de l'ancienne coalition au pouvoir⁹, détenus depuis la fin de la crise post-électorale et le dégel de leurs avoirs. Toutefois, ces signes de décrispations semblent, pour

7 World Bank, Doing Business 2015: Going Beyond Efficiency. Washington, DC, 2014.

8 Le gouvernement ivoirien parie quant à lui sur une hausse de 9,4% du PIB du pays en 2015. Jeune Afrique, Côte d'Ivoire : le FMI se montre réservé sur les prévisions de croissance, 18 juin 2015.

9 La Majorité Présidentielle (LMP) soutenant le candidat Laurent Gbagbo.

l'heure, ne pas suffire à contenir la persistance de tensions sociopolitiques dans le pays. En effet, le dialogue politique entamé avec l'opposition proche du chef d'Etat déchu Laurent Gbagbo, reste bloqué. Aussi assiste-t-on à une recomposition de la vie politique ivoirienne, marquée, à l'approche des échéances électorales prévues pour octobre 2015, par des tensions tant au sein du principal parti d'opposition, le Front Populaire Ivoirien (FPI), que de la majorité présidentielle.

En effet, le FPI est aujourd'hui traversé par une lutte fratricide pour de leadership du parti. Aussi, le parti est-il désormais divisé entre ceux qui soutiennent la légitimité de l'actuel président du parti, Pascal Affi N'Guessan et l'aile contestataire qui a récemment désigné l'ancien président Laurent Gbagbo, à la tête du parti, lors d'un congrès extraordinaire.

Quant à la coalition au pouvoir, le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), elle n'est pas non plus épargnée par des tensions internes, consécutives à l'appel du président du Parti Démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI) à soutenir la candidature de l'actuel chef de l'Etat Alassane Ouattara, ce que l'on a appelé « L'appel de Daoukro »¹⁰. Ce soutien ne fait certes pas l'unanimité au sein du PDCI, où des cadres importants ont depuis fait dissidence, envisageant même de présenter leur candidature à la prochaine élection présidentielle.

Sur le plan de la gestion post-conflit, le processus de réconciliation nationale semble piétiner¹¹. En effet, les différentes initiatives prises dans le cadre de la justice transitionnelle sont pour l'heure, faiblement porteur d'un réel mouvement de réconciliation, à la mesure de la grande méfiance et des forts ressentiments qui existent au sein de la société ivoirienne. Il en est ainsi de la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR), créée en mai 2011 au lendemain de la crise post-électorale pour faire la lumière sur les crises passées et récentes, et poser les conditions d'une réconciliation nationale. Après trois ans et demi d'activité, elle a clôturé ses travaux et remis son rapport le 15 décembre 2014 au Président de la République. Cette instance, mise en place sans une véritable concertation des acteurs majeurs de la classe politique et des couches sociopolitiques de la société ivoirienne, a fortement pâti de ce vice originel, qui s'est traduit jusque dans son fonctionnement. En effet, boycotté par le principal parti d'opposition, le FPI, elle n'a pas su créer les bases d'une véritable réconciliation nationale.

Alors même que le rapport de la CDVR n'a toujours pas été rendu public, une nouvelle instance, dénommée Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes (CONARIV) a été créée par ordonnance en mars 2015¹². Selon l'article 2 de ladite ordonnance, la CONARIV a pour mission de « consolider le fichier des victimes et des ayants droit de victimes recensés, par la recherche et le recensement de ceux qui ne l'ont pas été, et de faire des propositions en vue de la réparation des préjudices consécutifs aux atteintes aux personnes et aux biens causées lors des crises survenues en Côte d'Ivoire ».

Sur le plan judiciaire des poursuites ont été engagées, tant au plan national qu'international, contre des présumés auteurs des crimes commis pendant la crise post-électorale. Ainsi, au plan interne, la Cour d'Assise d'Abidjan a récemment jugé 83 personnes proches du régime déchu, parmi lesquels, l'ex-première dame, Simone Gbagbo, condamnée, le 10 mars 2015, à 20 ans de prison. De manière générale, et dans un contexte où, les partisans de l'ancien président Laurent Gbagbo ont le sentiment d'être les seuls à être poursuivis par la justice ivoirienne, d'aucuns dénoncent une justice de vainqueurs¹³, tandis que les conditions même du déroulement de ces procès sont considérées par certains observateurs comme non conformes aux standards internationaux en matière de procès équitable. Au niveau international, la Cour Pénale Internationale (CPI)

10 Du nom de la localité où cet appel a été lancé le 17 octobre 2014.

11 Sur ce sujet, voir notamment, APDH, *Côte d'Ivoire : Une justice transitionnelle...piégée ?*, Rapport sur la justice transitionnelle en Côte d'Ivoire, 2015.

12 Ordonnance W 2015-174 du 24 mars 2015 portant création, attributions, composition et fonctionnement de la Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire, dénommée CONARIV.

13 Voir notamment, APDH, *Côte d'Ivoire : Une justice transitionnelle...piégée ?*, Rapport sur la justice transitionnelle en Côte d'Ivoire, 2015, précité, p. 32 ; Amnesty International, *La loi des vainqueurs : la situation des droits humains deux ans après la crise post-électorale*, 26 février 2013, AFR 31/001/2013.

a, pour sa part, confirmé les chefs d'accusation contre l'ancien président Laurent Gbagbo et son ancien ministre de la jeunesse Charles Blé Goudé et l'ouverture de leur procès conjoint pour novembre 2015.

Enfin, la réforme du secteur de sécurité touche à sa fin avec la démobilisation, le désarmement et la réintégration de quelques 46 000 ex-combattants. Toutefois, 18 000 ex-combattants restent encore en dehors du dispositif¹⁴, faisant craindre des risques réels d'insécurité. N'empêche qu' on note depuis peu, une amélioration de la situation sécuritaire, avec notamment la baisse de l'indice de sécurité.

S'agissant du cas spécifique du district d'Abidjan, il faut rappeler qu'il a été l'un des plus gravement touchés par la crise post-électorale de 2010-2011, dont les séquelles restent encore vivaces, en dépit des efforts déployés par les autorités pour renforcer la cohésion sociale. En effet, Abidjan est une large agglomération de plus de 4 300 000 d'habitants¹⁵ répartis sur 2 119 km² qui n'a de cesse de s'étendre. Elle constitue un vaste espace cosmopolite dans lequel la promiscuité, l'essor des quartiers précaires (une étude récente du PNUD¹⁶ établit que 20% de la population du district d'Abidjan vivent dans les quelques 143 quartiers précaires, qui couvrent au moins 2% de la ville) et le désœuvrement d'une population majoritairement jeune posent de grands défis sécuritaires. Pendant la crise post-électorale, le conflit en milieu urbain a évolué en violences communautaires, avec une forte implication des jeunes des deux côtés, du fait de l'instrumentalisation de la fibre ethnique et/ou politique de la part des protagonistes politiques. Aujourd'hui encore, le risque sécuritaire est porté en grande partie par certains de ces jeunes, généralement mineurs et appelés « microbes »¹⁷ qui, organisés en bandes, commettent des agressions physiques causant des blessures corporelles et parfois le décès des victimes. Des incidents récents qui se sont soldés, à la fin du mois d'avril et au début du mois de mai 2015, par le lynchage de trois chefs « microbes » témoignent de la persistance du phénomène. En outre, une catégorisation insidieuse des populations et de certains quartiers ou communautés en pro ou anti de l'un des protagonistes de la dernière crise post-électorale contribue à crispier davantage les rapports communautaires.

D'une manière générale, les défis relatifs à la cohésion sociale sont notamment liés à des facteurs tels que le démantèlement des familles, la perte de logement, des blessures et traumatismes consécutifs aux violations des droits de l'homme, des déplacements massifs de populations du fait de la crise militaro-politique ou des opérations de déguerpissement des zones à risques par les pouvoirs publics, la destruction de l'outil de production et les violences sexuelles.¹⁸ Dans ce contexte où la jeunesse a été particulièrement touchée en tant que victime, mais a aussi été impliquée dans les actes de violence, de multiples conséquences apparaissent pour cette frange de la population. Il en est ainsi du taux élevé de déperdition, un système d'éducation qui reste fragilisé et une criminalisation de la jeunesse dans des groupes tels que les 'microbes' qui laisse le climat social urbain empreint de méfiance.

En somme, l'environnement politique national global et le contexte social et sécuritaire dans Abidjan ont connu une sensible amélioration. Les indices de tension susmentionnés laissent toutefois à penser que le potentiel de violence et de risque existe pour un basculement dans l'instabilité, particulièrement en

14 *Projet Campagne de sensibilisation des ex-combattants à l'adhésion au processus DDR sur le territoire national*, février 2015.

15 RGPH, 2014.

16 Cette étude diagnostique met également en lumière que ces quartiers précaires concentrent une part importante de la criminalité des jeunes dans le district d'Abidjan.

PNUD, « Diagnostics et plans d'amélioration des quartiers précaires des 13 communes du district d'Abidjan », République de Côte d'Ivoire, UVICOCI, Cities Alliance, février 2014.

17 Les microbes sont pour la plupart des jeunes associés aux FRCI recrutés parmi les enfants de la rue et autres jeunes trainant à la gare qui, pendant la crise post-électorale, servaient d'indics au commando invisible qui avait pris pied dans la commune d'Abobo. Certains parmi ces jeunes ont été combattants aux côtés des FRCI. Ce sont tous ces jeunes que l'on nomme les « associés aux FRCI ». C'est après la crise que ces jeunes non pris en compte ou refusant de participer au programme de DDR ont constitué des bandes de microbes en associant à leurs « troupes » des plus jeunes qu'eux. Mais, en plus des microbes, le risque sécuritaire est porté par tous ces jeunes ex-combattants non réintégrés correctement dont un nombre important c'est avaient car le sujet est un nombre important, bien avant la crise ou pendant celle-ci, partie liée avec la pègre. Nombre de ces jeunes ont été mis en première ligne de la lutte par les FRCI après que les portes de la prison civile aient été cassées et que ces derniers en aient été libérés.

18 PNUD, Rapport d'évaluation rapide des besoins du Cluster Relèvement et Cohésion Sociale, juillet 2011.

période électorale. Or, la cohésion sociale et la réconciliation nationale sont des éléments essentiels pour la consolidation d'une paix durable et la mise en œuvre d'un programme de développement en Côte d'Ivoire¹⁹. C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente recherche.

Justification et cadre institutionnel de la recherche participative

Tel que décrit ci-haut, les jeunes ivoiriens ont été très touchés par les répercussions des crises récurrentes qu'a connues le pays. Il en résulte des lacunes importantes en matière d'éducation, de chômage, une vulnérabilité à intégrer des milices et à participer à des rébellions armées, ou encore à devenir les pions d'une concurrence d'intérêts politiques aux niveaux local, régional ou national. A l'échelle de la ville d'Abidjan, les moins de 18 ans représentent 45% de la population et 65% des personnes exclues du système scolaire²⁰, le plus souvent sans qualification, dans un environnement urbain où la vulnérabilité et la précarité touchaient déjà au moins 38% des 16-24 ans au début des années 2000²¹. Aussi, au regard des effets de la crise militaro-politique de 2002 sur la structure de l'emploi en Côte d'Ivoire en général, et plus spécifiquement à Abidjan, il est fort probable que ces taux soient bien plus importants aujourd'hui²². Cette crise, en même temps qu'elle a accru les difficultés de cette jeunesse en l'exposant à de nombreux risques, lui a également offert l'opportunité de transformer ces itinéraires d'exclusion en itinéraires de refus et de révolte violents²³ que cette recherche s'attachera à mettre en lumière. Alors qu'ils sont les plus fortement touchés en tant que victimes de la crise, les jeunes sont souvent stigmatisés et reconnus comme entrepreneurs de violence, en particulier dans les zones urbaines.

Conscients de la nécessité de mieux cerner les dynamiques à l'œuvre en milieu urbain ainsi que de définir et mettre en œuvre, en collaboration avec les parties prenantes, des programmes visant à aborder les facteurs de division et à renforcer les facteurs de cohésion, l'UNICEF et le PNUD ont mandaté la réalisation de ce travail par Interpeace et son partenaire Indigo Côte d'Ivoire. Cette étude fait suite à une première, financée par le PNUD à travers le Fonds de Consolidation de la Paix, qui a permis de mettre en évidence l'auto-victimisation comme élément structurant des dynamiques et capacités de gestion des conflits dans l'ouest de la Côte d'Ivoire.

Objectifs

La présente recherche, s'appuyant sur le constat de l'urgence de la situation dans trois des communes les plus précaires d'Abidjan, Abobo, Yopougon et Treichville (voir justificatif des communes ciblées ci-dessous), accentué par le présent contexte pré-électoral, a pour objectif de développer, selon une approche holistique, participative et inclusive, une étude diagnostique des obstacles à la cohésion sociale et dynamiques de violence en milieu urbain ivoirien. Il s'agira pour ce faire d'engager les différents groupes de la société, et plus particulièrement les jeunes de ces trois communes, dans une réflexion pour identifier les acteurs principaux des conflits, les facteurs de division et de cohésion entre eux.

Plus précisément, la démarche de recherche participative cherche à initier un processus de mise en dialogue de toutes les couches de la population, avec un accent sur les plus affectées par l'utilisation de la violence, à savoir les jeunes et les femmes, afin de proposer un échange sur les défis qui continuent à inciter à la violence. En même temps, la mise en dialogue permettra aux participants à ce processus de mieux comprendre leur

19 Plan National de Développement, Tome 1, p.52.

20 Lucien Kouassi et Michel Amani, Alphabétisation, niveau d'instruction et fréquentation scolaire. RGPH 1998, Tome IV – Analyse des résultats. INS, Abidjan, 2001.

21 République de Côte d'Ivoire, Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, Ministère d'État, Ministère du Plan et du Développement, Abidjan, 2009.

22 Les chiffres en la matière sont rares et souvent controversés.

L'Agence d'Etude et de Promotion de l'Emploi (AGEPE) établissait pour sa part en 2012 que la proportion des jeunes de 14-24 ans et 14-35 ans qui n'ont « qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation » est respectivement de 21,2% et de 21,7%.

AGEPE, Situation de l'emploi en Côte d'Ivoire en 2012, Rapport de synthèse, Abidjan, 2012.

23 Francis Akindès, Les racines de la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire, Codesria, Dakar, 2006.

situation, les défis auxquels ils font face, et auxquels il s'agira de s'atteler afin de ralentir et arrêter ce cercle vicieux.

Les objectifs spécifiques de cette recherche participative visent à :

1. Identifier les facteurs de division et de cohésion sociale et faire le diagnostic des raisons qui font que la violence se concentre dans certains pôles et auprès de certains groupes sociaux (ex. jeunes) plus que d'autres ;
2. Etablir un cadre d'échange ouvert et neutre pour des rencontres entre différentes franges de la société et parties prenantes à la violence, afin de conduire un dialogue facilité sur les défis à la base de la violence et identifier des solutions non-violentes.

Ce rapport entend utiliser les résultats des consultations comme un instrument de dialogue et de réflexion. Il est constitué d'opinions et de perceptions individuelles, parfois même de préjugés et stéréotypes par conséquent subjectifs, mais dont le fond et la forme correspondent à une réalité. Les idées présentées doivent être comprises comme émanant des groupes construits au nom de la diversité et de la représentativité. Il se veut qualitatif et ne prétend pas être exhaustif ou présenter à ce stade des solutions. Il présente certes un aperçu des dynamiques majeures et une base susceptible d'ouvrir la voie à des programmations sectorielles concrètes, participatives et durables qui permettront de contribuer activement à la diminution des dynamiques de violence et au renforcement de la cohésion sociale à Abidjan.

Localités cibles

Le choix des trois localités cibles pour cette recherche répond à des problématiques spécifiques définies dans les termes de référence de la recherche et qu'il convient de présenter.

La commune de **Yopougon**, située dans la partie ouest du district d'Abidjan, est la commune la plus vaste avec 153 km² sur lesquels vivent quelque 1 071 543 de personnes²⁴. Réputée pour ces espaces de loisir, au moins 56% des habitants de Yopougon a moins de 20 ans. Supposée proche de l'ancien régime, cette commune a abrité, avant et pendant la crise post-électorale, différents groupes de milices qu'appuyaient de nombreux supplétifs Libériens. Cette commune a, à elle seule, concentré une bonne partie de la violence politique et militaire qui a eu cours pendant les neuf années de crise en Côte d'Ivoire.

La commune d'**Abobo** et ses 1 030 658 d'habitants²⁵ est présentée comme le pendant pro-Ouattara de la commune de Yopougon, située à la périphérie nord du district d'Abidjan. Cité dortoir accueillant l'essentiel des populations à faible revenu de la ville, cette commune s'est particulièrement illustrée par son activisme violent pendant les différentes crises socio-politiques en Côte d'Ivoire. Ne disposant pas de tissu industriel véritable, elle concentre une jeunesse peu qualifiée et désœuvrée, dans un contexte socio-économique local marqué par la prépondérance de l'informel et de l'artisanat comme principales sources de revenu des ménages.

Enfin, la commune de **Treichville** qui, à la différence de Yopougon et d'Abobo, a été choisie comme troisième site pour la recherche du fait que la violence politique y a été moins marquée. Avec environ 102 580 habitants²⁶, Treichville est habitée par une forte communauté originaire de pays de la CEDEAO (Sénégalais, Nigériens, Maliens, etc.) cette commune est considérée comme l'archétype de l'ouverture sur l'étranger de la Côte d'Ivoire et des brassages que cela induit. Il s'agit donc à travers le choix de cette commune, de comprendre les dynamiques spécifiques qui y sont présentes au sein de la jeunesse.

24 Recensement Général de la Population et de l'Habitat, INS-SODE, 2014.

25 Recensement Général de la Population et de l'Habitat, INS-SODE, 2014.

26 Recensement Général de la Population et de l'Habitat, INS-SODE, 2014.

Groupes cibles

Dans un souci de représentativité et donc d'objectivité et de qualité, l'identification des participants aux consultations a été menée de manière raisonnée selon une série de critères préalablement établis respectant les sensibilités ethniques, religieuses, socioprofessionnelles, régionales, politiques, de génération, de genre²⁷, etc. Des critères additionnels ont par ailleurs été définis tels que le respect et la crédibilité dont bénéficie la personne au sein du groupe auquel elle appartient et sa capacité à influencer positivement le comportement des groupes communautaires.

Les jeunes filles et femmes représentent 24% des participants aux consultations (voir annexe). Leur rôle dans les dynamiques de violence dans les communes cibles ayant tendance à être moins actif et prépondérant que celui des hommes une attention particulière a été portée à l'identification et la participation de jeunes filles et de femmes concernées et/ ou impliquées, directement ou indirectement dans ces dynamiques de violence.

De même, un accent particulier a été mis sur les jeunes (association de jeunes, élèves, jeunesse communale et politique, jeunes à risque). Sur l'ensemble des trois communes, les jeunes constituent environ les deux tiers (490 personnes soit 64%) des participants.

Des jeunes, des femmes, des aînés sociaux des différents groupes ethniques qui composent la Côte d'Ivoire (Akan, Mandé, Krou et Gur), ainsi que des non Ivoiriens, notamment les ressortissants des pays CEDEAO ont donc été impliqués dans le processus. En outre, un effort a été fait de sorte que la proportion des participants épouse, dans la mesure du possible, la représentativité statistique des différents groupes sociaux dans les trois communes. Ainsi à Abobo, le groupe Mandé est majoritairement représenté tandis qu'à Treichville et Yopougon ce sont les ressortissants des groupes Akan et Krou qui représentent la plus grande proportion des participants. *Pour plus d'informations quant à la représentativité des participants, voir données en annexe 2.*

Méthodologie de Recherche Action Participative

Cette recherche, financée par l'UNICEF et le PNUD, s'appuie sur le constat selon lequel la recherche de la paix nécessite une approche globale, concertée et déterminée qui vise à traiter les causes profondes des conflits, y compris dans leurs dimensions économiques, culturelles et sociales. Il s'agit, à travers la mise en dialogue, de permettre aux participants à ce processus d'analyser leurs vécus et perceptions eu égard aux violences cycliques passées, et de mieux comprendre les défis auxquels ils font face, afin d'esquisser des solutions pour juguler la dynamique de violence.

L'approche utilisée par Interpeace et Indigo Côte d'Ivoire est basée sur la Recherche Action Participative (RAP), qui part de l'idée que les solutions aux défis auxquels les sociétés post-confliktuelles sont confrontées doivent être élaborées, décidées et détenues par les sociétés elles-mêmes, afin de pouvoir apporter des remèdes efficaces et durables. Cette méthodologie s'appuie sur un processus prenant en compte les avis de toutes les couches de la société, de la base au sommet. Ce faisant, le processus contribue à créer une culture du dialogue et à améliorer les relations parmi des groupes parfois antagonistes, par le biais de rencontres répétées et structurées et d'une analyse conjointe des défis et des solutions à apporter. A terme, sa mise en œuvre permet l'établissement par les acteurs confrontés à une situation, de dégager eux-mêmes, une analyse partagée et soutenue par tous, pouvant servir de base à la recherche participative de solutions consensuelles aux problèmes, en promouvant une inclusion quasi-systématique et une participation constructive des parties

27 Dans les termes de référence de l'étude, il a été demandé qu'un effort soit fait pour que figure dans l'échantillon autour de 30% de femmes. Pour répondre à cette exigence, des groupes de discussion spécialement dédiés à cette frange de la population ont été réalisés dans les trois communes cibles de la recherche. Seulement, au fur et à mesure de la réalisation de la cartographie participative des parties prenantes à violence et au délitement du lien social dans les trois communes, il est de plus en plus apparu des groupes et types d'acteurs essentiellement masculins au cœur, de façon directe ou indirecte, des dynamiques de violence. La nécessité pour l'équipe de chercheurs de les intégrer dans le processus a conduit à revisiter légèrement le poids statistique des femmes dans l'échantillon final. Mais, toutes les dispositions ont été prises de sorte que les parties prenantes les plus pertinentes susceptibles d'aider à documenter le point de vue des femmes ont été prises dans les limites du champ des possibles qu'autorisait le travail de terrain.

prenantes. De cette manière, les distances horizontales (entre les groupes sociopolitiques) et verticales (entre la population, les autorités locales et nationales) sont réduites.

L'approche de Recherche Action Participative (RAP) implique que les questions posées au cours des groupes de discussion et entretiens demeurent ouvertes de manière à identifier les obstacles à la paix durable, et éviter de suggérer une réponse attendue afin de susciter la spontanéité et une large participation sur tous les aspects potentiellement conflictuels (de nature communautaire ou autre). Cette approche permet également de mieux évaluer l'importance portée à certains problèmes, les participants étant libres de guider la discussion autour des problématiques qui les préoccupent particulièrement.

Le recours à l'outil audiovisuel

Les focus groups et entretiens individuels réalisés dans le cadre de cette recherche ont été enregistrés par vidéo afin de produire un documentaire sur les dynamiques de violence et de cohésion sociale en milieu urbain, qui accompagne ce rapport de recherche. L'utilisation de l'outil audiovisuel permet d'assurer l'authenticité des propos rapportés en gardant fidèlement les points de vue exprimés pendant les débats et de capturer l'ambiance dans laquelle les dialogues se sont déroulés. Il est particulièrement convaincant pour la restitution des résultats à des audiences non-alphabétisées et sert de support illustratif pour faire parvenir des éléments qui sont difficiles voire impossibles à capter dans un rapport écrit. C'est en effet un outil qui permet de faire s'écouter et de créer des ponts entre des groupes sociaux qui normalement ne se rencontrent et/ ou ne dialoguent pas du fait de distances géographiques, ethniques, culturelles, générationnelles, voir psychologiques. Ainsi, par la diffusion de clips vidéos synthétisant les séances de dialogue à travers les différentes communes, les perceptions, recommandations et conditions du dialogue ont pu être transmises entre et au sein des différentes communautés concernées dans les trois communes.

Une approche séquentielle, gage d'une nécessaire appropriation

Concrètement, ce travail de recherche a été effectué, suivant trois phases séquentielles distinctes nécessaires pour créer un climat de dialogue sécurisé et ouvert et l'implication de personnes légitimes, prêtes à s'asseoir pour dialoguer de manière constructive et en confiance:

(i) Des consultations dans les trois communes cibles

Pendant trois mois (de janvier à mars 2015), l'équipe de chercheurs-facilitateurs d'Indigo Côte d'Ivoire a consulté 770 personnes dont 278 à Abobo, 260 à Treichville et 232 à Yopougon, à travers des groupes de dialogue (focus groups) et des entretiens individuels. Au total, 41 focus groups hétérogènes ou homogènes de jeunes, de femmes ou de leaders communautaires ont été organisés : 14 dans chacune des communes d'Abobo et Yopougon, et 13 à Treichville (*voir annexe 1*). De ces 41 focus groups, 25 ont par exemple été consacrés à des acteurs dont l'âge est inférieur ou égal à 34 ans. Les participants à ces focus groups ont été regroupés selon leur appartenance au même secteur d'activité, à la même communauté ethnique, aux mêmes groupements politiques ou associations. En outre, dans le souci d'avoir une vue la plus large possible des dynamiques à l'œuvre dans chacune des communes concernées, l'équipe a veillé à y retrouver l'hétérogénéité et toutes les composantes sociologiques de ces communes.

Dans le but d'assurer une participation active d'un grand nombre de personnes clés, des entretiens individuels ont également été organisés, avec ceux qui ne sont pas disponibles pour participer aux groupes de discussion, ou qui refusent le cadre collectif de l'échange, mais dont l'absence dans le processus pourrait biaiser les résultats.

Les données empiriques recueillies auprès des participants aux consultations, ont été complétées et enrichies, d'une part, par l'équipe de chercheurs-facilitateurs d'Indigo Côte d'Ivoire, et d'autre part, par une recherche

théorique et documentaire afin d'apporter un éclairage supplémentaire et d'enrichir la compréhension des enjeux qui émergent.

(ii) Des restitutions dans les trois communes

A la suite de la première phase de focus groups et entretiens et du traitement des informations issues des différents groupes de discussion mettant en évidence les dynamiques de violence dans les trois communes respectivement, les premiers résultats ont été soumis à pré-validation à un groupe communal d'une soixantaine de participants par commune antérieurement engagés dans le processus. L'objectif des groupes communaux de restitution était de construire autour des premiers résultats de la recherche un premier niveau de consensus en termes de compréhension partagée des facteurs de division et de cohésion retenus à travers la recherche de nuances, de compléments ou même de remise en cause des perspectives identifiées.

L'autre enjeu de ces restitutions était d'offrir un espace de confrontation et de concertation apaisé à des populations de la même commune qui, pour certains, n'avaient pas eu l'opportunité de se parler et de discuter lors de la première phase des consultations dans leur commune. Il s'agissait de vérifier que les données recueillies et analysées reflètent bien les discussions et de permettre aux participants de discuter des résultats de la recherche, de recueillir des éléments de diagnostic additionnels et d'approfondir et enrichir l'analyse participative des défis. De cet exercice de pré-validation, des éléments de compléments et de remise en cause parfois forte, mais empreinte de courtoisie ont permis de donner du relief à certains arguments développés par les populations elles-mêmes en termes de perceptions de la situation du lien social dans leur commune.

Ainsi, le processus a mis en évidence dans la commune de Treichville un véritable fossé générationnel dans les lectures de la situation sociale de cette commune. De fait, pour les plus jeunes, présenter la commune de Treichville comme un espace apaisé et sans conflit relève du déni des lignes de fractures profondes qui confinent souvent les habitants de cette commune dans des espèces de ghettos identitaires, en dépit des liens historiques forts qui les unissent. Ailleurs, à Abobo et Yopougon, ces restitutions par commune ont permis d'engager dans un même espace ceux qui, dans les imaginaires des populations, sont les principaux fauteurs de troubles et les autres composantes de la société. Cet exercice, selon le témoignage même des participants, a pu faire évoluer positivement les perceptions les concernant.

(iii) Un Groupe Urbain de validation, regroupant des représentants des trois communes

Ce travail de rapprochement, déconstruction et reconsidération des imaginaires s'est poursuivi lors de l'étape suivante du processus de recherche qui a été celui du Groupe Urbain. S'appuyant sur les demandes expresses d'actions ayant émergé au cours des restitutions communales autour de centres d'intérêts spécifiques, des groupes restreints de réflexion ont été mis en place afin d'identifier, en amont du Groupe Urbain des pistes de solutions envisageables. Sur la base de ces pistes de solutions et d'un rapport préliminaire de recherche, un atelier de deux jours a été convié en mai 2015 dans la commune de Cocody – sur « terrain neutre », pour reprendre une métaphore footballistique. Une étape du processus qui avait vocation, après les restitutions communales, d'engager des participants issus des trois communes cibles de la recherche dans un dialogue d'une autre échelle et de donner des orientations et un mandat à Indigo Côte d'Ivoire et Interpeace pour accompagner le processus de mise en œuvre.

Ce Groupe Urbain²⁸ a réuni une soixantaine de participants desdites communes – y compris des élus et cadres de ces communes et permis d'offrir un cadre de dialogue à des représentants communautaires des différentes communes, n'ayant pas encore eu l'occasion de se rencontrer, et étant séparés du fait de leur appartenance politique, ethnique, ou encore du fait de leur âge, genre, origine sociale, etc.

28 60 personnes ont pris part à ce Groupe Urbain dont un quart de femmes. Presque la moitié était des jeunes de moins de 35 ans. 9 d'entre eux avaient moins de 18 ans (*voir annexe 3*).

Au final, le processus de dialogue et de recherche a permis de débiter un dialogue franc visant à faire émerger de nouveaux liens de confiance et à contribuer à la cohésion sociale entre les participants. En ce sens, le Groupe Urbain a été l'occasion de mettre les parties en présence dans le but de valider et approfondir le diagnostic de la violence cyclique posé, d'une part. De procéder à une évaluation collective des degrés de priorité et ainsi d'identifier les défis principaux qui, de leurs points de vue, devraient être abordés en priorité pour espérer empêcher la résurgence du cycle de violence, en particulier dans l'espace urbain abidjanais, d'autre part.

La recherche a ainsi permis de mettre en lumière les principaux facteurs, structurant le délitement constant de la cohésion sociale et nourrissant les dynamiques de violence impliquant les jeunes dans l'espace urbain abidjanais. Ces facteurs identifiés par les représentants des communes ciblées, sont de plusieurs ordres : politique, économique, social, voire sociétal. Il apparaît à l'analyse, qu'ils sont fortement interdépendants, se présentent à la fois, comme sources de rapprochement que de tension, en matière de cohabitation entre les communautés. De même, le caractère réversible entre leurs potentiels respectifs de cohésion et de division sociale, mérite une attention particulière, si l'on veut comprendre les dynamiques de violence qui traversent ces communes.

Les problématiques majeures qui sous-tendent les dynamiques de violence et les facteurs de cohésion sociale sont présentées dans le cadre du présent rapport, sous forme thématique, et analysées à travers les quatre chapitres qui en forment l'ossature: **L'économie politique de la diversité et rhétoriques autour des identités** (Chapitre 1) ; **les recompositions des modèles familiaux** (Chapitre 2) ; **le délitement du système scolaire** (Chapitre 3) **et les luttes pour le contrôle des espaces économiques que sont les gares** (Chapitre 4). De ce diagnostic émergent des **recommandations et conditions de faisabilité** présentées en conclusion de ce rapport.

CHAPITRE 1 : ECONOMIE POLITIQUE DES DIVERSITÉS SOCIALES ET RHÉTORIQUES AUTOUR DES IDENTITÉS

La Côte d'Ivoire est présentée à raison, comme une terre d'accueil. En effet, selon les statistiques du dernier recensement²⁹, au moins 24,2% de la population sont des migrants venus d'autres pays, notamment de la sous-région ouest africaine. Cette migration, suffisamment ancienne mais toujours actuelle, est certainement la preuve, s'il en faut, de l'attractivité du pays et, plus particulièrement, de son principal pôle de développement qu'est le district d'Abidjan. Seulement, en arrière-plan de ce relatif cosmopolitisme que présente la mégapole abidjanaise, se trouve l'un des principaux facteurs de division perçus par les populations consultées dans le cadre de la présente recherche. En effet, à Yopougon, Abobo et Treichville, les populations ont avancé de façon substantielle, qu'en toile de fond de tous les facteurs qui pourraient expliquer l'érosion de la qualité de la cohabitation sociopolitique entre les populations et/ou les dynamiques de violence impliquant les jeunes, se trouve en bonne place l'économie politique des identités. Cette question a, pour l'essentiel, été débattue dans les focus groups autour des usages et pratiques sociopolitiques rattachés à la problématique de la nationalité et des suspicions autour des modalités de son acquisition.

De fait, les participants s'interrogent, dans un contexte d'affaiblissement de la confiance en l'État et en ses instruments d'accomplissement de ses missions régaliennes - de sécurité notamment, sur qui a droit ou pas de jouir des ressources et opportunités du développement de la Côte d'Ivoire et, par la même occasion, participer au processus de désignation des personnes devant orienter la politique nationale. Selon les populations consultées, ce débat sur la citoyenneté, et sur les droits ou devoirs s'y rattachant, est entaché dans le pays par des discours et des pratiques sociales d'exclusion/catégorisation, entraînant des actions/réactions et des dynamiques de violence dans l'espace sociopolitique. Tout cela aurait alors généré et donné du relief aux peurs, ressentiments et frustrations accumulés par différentes catégories de populations, dont la cohabitation ne s'était au final construite qu'autour des opportunités économiques offertes par la ville. Il ressort ainsi des consultations menées auprès des populations des trois communes de Yopougon, Abobo et Treichville, une situation assez contrastée et potentiellement porteuse de résurgence de la violence.

D'un côté, l'essoufflement de ce modèle ivoirien d'intégration portée par l'économie politique du développement a conduit à l'exacerbation de ressentiments entre Ivoiriens dits « de souche » et ceux qu'à une certaine époque l'on qualifiera d'Ivoiriens « de circonstance » ou plus prosaïquement « d'étrangers ». De l'autre, le lien de cause à effet entre les ressentiments nourris des rhétoriques sociales et politiques construites autour de la figure de l'étranger et de l'Ivoirien de souche a été intériorisé par les jeunes et a contribué à alimenter la violence politique et structurer une dynamique de ghettoïsation identitaire. Ces deux éléments structurent en filigrane toute l'analyse autour de la question épineuse des identités et de leur gestion.

29 Recensement Général de la Population et de l'Habitat, INS-SODE, 2014.

1.1. L'économie politique de la diversité sociale à Yopougon, Treichville et Abobo

Pensée depuis la période coloniale pour être la tête de pont du développement de la Côte d'Ivoire, la ville d'Abidjan a concentré un ensemble d'investissements et d'infrastructures dont la réalisation nécessitait la mobilisation tous azimuts de la main d'œuvre locale de même que celle de l'ensemble de la sous-région ouest africaine. Suscité ou toléré, un flux migratoire important, issu aussi bien des pays limitrophes que de l'arrière-pays ivoirien, va converger au fil des années vers cette ville pour en modifier profondément la physionomie. La petite bourgade de pêcheurs ébrié³⁰ va se muer en véritable mégapole, terre de rencontres et de brassage des peuples. Les communes d'Abobo, Treichville et Yopougon sont, à leurs échelles respectives, les archétypes et les creusets de cette rencontre des peuples, chacune, à partir de dynamiques particulières portées essentiellement par l'attrait économique de la ville d'Abidjan.

1.1.1- La politique coloniale de ségrégation de l'occupation de l'espace à Treichville

La relocalisation de la capitale de la Colonie Côte d'Ivoire vers Abidjan en 1934 s'est accompagnée de la réalisation de travaux de grande envergure. Pour l'administration coloniale, les fruits de l'exploitation de l'arrière-pays devant transiter par Abidjan avant d'arriver en métropole, il était alors impérieux de mettre en place les infrastructures économiques nécessaires.³¹ Fortement demandeuse de main d'œuvre, la réalisation de ces ouvrages a pu être possible grâce au « convoi » et à l'arrivée massive de quantité de tacherons et autres petites mains « indigènes » issus de toute l'Afrique Occidentale Française. Pour s'en « protéger » en cas de soulèvement, cette masse cosmopolite a alors été cantonnée dans le village d'autochtones ébrié d'Anoumanbo³², séparé du Plateau, siège de l'administration coloniale, par la Lagune ébrié. Ce village prendra plus tard en 1934 le nom de Treichville, en l'honneur du Gouverneur Treich Laplène³³. Depuis, son profil sociodémographique particulier qui lui confère le statut de la plus « africaine³⁴ » des communes d'Abidjan a peu évolué, contrairement à celui de Yopougon et d'Abobo.

1.1.2. Heurs et malheurs de la politique urbaine à Abobo et Yopougon

Yopougon et Abobo sont dans le District d'Abidjan, les deux communes les plus peuplées avec 1 071 543 habitants pour la première et 1 030 658 habitants³⁵ pour l'autre. De par leur localisation, Abobo comme Yopougon constituent les principales entrées au Nord d'Abidjan. Leur potentiel d'extension a permis à de nombreuses populations de ruraux et de migrants de s'établir, de mener des activités commerciales dans la commune voisine d'Adjamé et sa dizaine de marchés ou d'aller travailler pour certains, dans les zones industrielles de Treichville, Vridi ou même à Yopougon.

Maintenue dans le rôle de zone dortoir, Abobo n'a pas véritablement connu une évolution qualitative de son architecture urbaine. Cette commune s'est essentiellement agrandie à partir d'une urbanisation informelle portée par des initiatives individuelles et/ou privées avec pour résultat l'apparition d'une vingtaine de quartiers précaires³⁶, le sous-équipement en système d'accès à l'eau potable et d'assainissement.³⁷ Dans

30 Considérés comme les premiers habitants d'Abidjan, les Ebriés ne forment plus qu'une petite minorité de la population.

31 Ainsi, l'on procédera à la mise en chantier de la gare et de la ligne de chemin de fer Abidjan – Ouagadougou de 1905 à 1934, le percement du canal de Vridi de 1938 à 1950, la construction du port autonome d'Abidjan achevé en 1951, des ponts Félix Houphouët Boigny (1954-1957) et du Général De Gaulle de 1964 à 1967, etc.

32 Adjamé, l'autre village ébrié abritant les indigènes sera lui aussi séparé du Plateau par une Garnison militaire.

33 Marcel Treich Laplène fut le premier explorateur en Côte d'Ivoire et son premier administrateur colonial.

34 En lien avec l'empreinte démographique et culturelle marquée des ressortissants de la sous-région sur la commune.

35 INS, RGPH 2014, Résultats globaux, Abidjan, 2015.

36 PNUD, *Diagnostique et plans d'amélioration des quartiers précaires des 13 communes du district d'Abidjan*, Abidjan, 2014.

37 Le réseau de drainage ne couvre que 11% d'Abobo et seulement 26,5% des habitants ont accès aux WC avec chasse d'eau.

UNHABITAT Côte d'Ivoire, *Profil urbain d'Abobo*, Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains, Nairobi, 2012, 28 p.

cet environnement peu salubre, sont construites des « cours communes » qui représentent 85% des types d'habitat³⁸. Sa population résidente, composée en majorité de ménages à très faible niveau de revenu et de migrants Maliens, Nigériens, Togolais ou encore Burkinabé, pour la plupart des commerçants, des artisans ou travaillant dans le secteur du transport, n'était pas forcément éligible aux programmes de logements sociaux développés par l'État de Côte d'Ivoire. Ces opérations s'étant au final essouffées dans le courant de la décennie 1970-1980, Abobo n'a donc pas pu voir évoluer par ce moyen la structure de sa population et de son habitat³⁹.

À l'inverse, à Yopougon, la transformation de l'architecture urbaine à travers les programmes immobiliers publics ou privés aura été plus importante. De fait, la situation de cette commune située à l'ouest du plateau du Banco, présentait un certain intérêt en tant que support potentiel à un programme d'urbanisation. Dès lors, l'idée d'inscrire Yopougon dans une opération urbanistique bien encadrée et intégratrice a été envisagée, avec pour objectif de permettre une extension de l'offre de logement, autant destinée à une classe moyenne - que le « miracle » ivoirien voyait en forte croissance, qu'à des populations plus modestes à qui étaient proposées, sous le contrôle de l'État et sous certaines conditions⁴⁰, des logements économiques⁴¹. Sur la base d'un schéma de lotissements conséquent, d'importants travaux d'urbanisation ont alors été exécutés, à travers des sociétés immobilières publiques et d'économies mixtes, puis de plus en plus des entreprises privées⁴². Cette politique urbaine est allée plus loin, avec la création de la zone industrielle inaugurée en 1972, en tant que débouché important destiné à la satisfaction d'un marché de l'emploi localisé. En effet, le projet urbain de Yopougon avait pour vocation d'offrir à ses habitants des emplois *in situ*. Dans ces conditions, très rapidement, Yopougon est devenu un pôle structurant dont l'attrait se matérialisera par « *une croissance démographique très importante sous l'influence de courants migratoires nationaux et internationaux.* »⁴³ Principal réceptacle des flux migratoires à destination d'Abidjan, l'on y retrouvera alors représentées toutes les catégories de populations faisant de « *Yopougon, [une] Côte d'Ivoire en miniature [dans laquelle]... tous les peuples (...), toutes les couches sociales, (...), tous les groupes ethniques sont représentés.* »⁴⁴

Treichville, Yopougon et Abobo, à l'instar de toute la ville d'Abidjan, sont des réceptacles de populations aux origines diverses. Ce « melting pot », a donné à Abidjan et aux trois communes cibles de la présente recherche des allures d'espaces de fort brassage. Seulement, sur le long terme, cette diversité sociale, dont de nombreux résidents ont aujourd'hui encore une réelle nostalgie, semble n'avoir pas résisté à la corrosion du temps. Un insidieux travail de remise en cause semble s'être mis en marche, porté par des perceptions générationnelles différenciées de la situation de cohabitation apaisée et un sentiment de surreprésentation envahissante de certaines identités.

38 Programme d'Urgence d'Infrastructures Urbaines (PUIUR), 2011.

39 En 1998, les données du RGPH (Recensement Général de la Population et de l'Habitat) établissaient que 1/5 de la population de la commune était composée d'immigrés. Les populations ivoiriennes résidentes étant dominées par les Akans (Ébriés, Baoulés, Attiés, etc.) à hauteur de 40,61 % de la population, puis par les Mandés du Nord (34,98 %), les Krous (16,61 %) et les Mandés du Sud (7,75 %). Cette configuration reste quasiment la même dans ses grandes lignes aujourd'hui.

INS, RGPH 2014, Résultats globaux, Abidjan, 2015.

40 Les critères de la Commission nationale d'attribution des parcelles privilégiaient les salariés et les Ivoiriens.

41 Jean-François Steck, « Yopougon, Yop City, Poy...Périphérie et modèle urbain ivoirien », *Revue Autrepart* (Presses de Sciences Po), Vol. 3, n° 47, 2008, p. 227-244.

42 Dans un cas comme dans l'autre, elles ont presque toutes donné leurs noms aux différents quartiers qu'elles ont contribué à construire (SICOGI, SOGEFIHA, SIPOREX, SIDECEI, SOPIM).

43 Ch. Soumahoro, « Modèle et types d'habitat à loyers modérés à Abidjan : l'État propose, les habitants et les constructeurs disposent... », in Contamin B et Memel-Forté H. [eds], *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions*, Paris, Editions Karthala/Orstom, Coll. Hommes et Sociétés, p. 515-528., 1997 : 515.

44 K.V., homme, 35 ans, Akan, Focus group JPDCEI, Yopougon, 11/02/2015.

1.2 Remises en cause d'un modèle de cohésion sociale « par le haut » et de cohabitation apaisée

Il ressort des consultations sur le terrain, que la crispation des rapports de cohabitation entre populations se partageant l'espace urbain abidjanais, principalement dans les communes d'Abobo, Treichville et Yopougon, semble avoir été portée, par une série de facteurs structurant des dynamiques sociopolitiques particulières autour des identités. De fait, l'essoufflement du modèle d'intégration des populations par l'économie, mais aussi les insuffisances de la politique de développement urbain, ont porté à exacerbation des sentiments enfouis d'inégalité dans la jouissance des opportunités économiques exploitées pour construire la ville. Très vite, dans un contexte de lutte post-monopartisme pour le pouvoir, des questionnements autour de la citoyenneté et la participation politique de l'étranger ont émergé et donné lieu à des frustrations partagées, nourries par la rhétorique que cela a induit autour des figures de l'Ivoirien et de l'étranger. Transmis aux plus jeunes, et fortement convoqués dans le marketing des entrepreneurs politiques en compétition, ces ressentiments ont très vite servi de prétexte et nourri des revendications violentes, dont le meilleur champ d'expression a été l'espace politique. Le vécu de cette situation de fragilisation extrême du vivre ensemble, structure chez nombre de ces populations une mémoire de la cohabitation communautaire magnifiant le passé.

1.2.1. Quand « avant était mieux » : mémoire mythifiée d'un vivre ensemble apaisé

Dans les imaginaires des populations consultées, « avant était mieux » en matière de coexistence pacifique des populations dans l'espace urbain abidjanais. La cohabitation entre les Ivoiriens et les communautés étrangères aurait en effet connu ses « bons moments », au début de la structuration de l'espace urbain lui-même.

« Moi, ça me fait 34 ans [que] je suis arrivé à Abobo. Avant, quand y'a la fête, on ne ferme pas les portails. On [ne] sait pas qui est du Bénin, qui est du Togo, qui est de la Guinée. Vraiment, je [ne] sais pas. Mais c'est depuis 90, le problème. On peut encore aller en arrière. Où on dit voilà, c'est ceux-là. C'est-à-dire, on a commencé à mettre les divisions. »⁴⁵

A Treichville par exemple, pour les plus âgés, le discours sur la cohésion sociale reste fortement empreint du souvenir quelque peu mythifié des relations fraternelles qui auraient uni « les pères fondateurs » engagés solidairement, sans considération des origines, dans la lutte émancipatrice du joug colonial autour du PDCI-RDA. Pour ces habitants, ces liens auraient survécu au temps. En plus de s'être consolidés avec les unions interethniques et intercommunautaires, ils auraient contribué à structurer un attachement fort à la commune et à lui donner un profil démographique particulier. En effet, avec une population relativement peu nombreuse (comparativement aux autres communes) se partageant un espace vital réduit, les populations ivoiriennes de Treichville ont l'impression de tous se connaître ; tout comme elles disent savoir l'origine nationale de chacun de leurs voisins et frères non ivoiriens (plus nombreux). De fait, pour les Treichvillois, les origines de chacun sont figées dans l'espace occupé par les familles. Cela n'empêche pas une sorte de dilution des origines particulières de chacun dans une identité plus fédératrice de Treichvillois. D'une part, cette approche a le double avantage de gommer les aspérités identitaires qu'il serait trop complexe, pour ces populations, d'évoquer au regard de la situation historique particulière de la commune. D'autre part, elle permet de fondre les nationaux moins nombreux dans la masse générale des résidents.

« Quand on a créé le syndicat agricole africain c'est tous les noirs de Treichville, d'Abidjan, de n'importe où qui se sont rassemblés. Quand on a créé le PDCI (je ne fais pas la politique, c'est l'histoire que je fais), Sénégalais, Guinéens, Maliens, tous étaient dans le PDCI parce que le but était commun : défendre la cause des noirs. Et nous les Treichvillois, c'est chez nous que ça se passait. Donc on a eu un héritage d'accepter les autres et de vivre ensemble avec eux. On a un quartier Apollo, on a un quartier Sénégalais. On ne s'est jamais levé pour dire pourquoi il porte

45 H.S., homme, 48 ans, Béninois, Focus group communauté CEDEAO, Abobo, 17/01/2015.

[le nom de] quartier sénégalais à Treichville, pourquoi ce n'est pas quartier ébrié. Donc, il y a un fond culturel que nous avons en nous. »⁴⁶

« L'avantage qu'on a ici à Treichville, voilà la preuve ici là, voilà la preuve. Tous les nationaux sont là, on ne connaît pas qui est Bété, qui est Baoulé, qui est Wobé, qui est Sénégalais, qui est Ghanéen, qui est Burkinabé, qui est Malien. Nous sommes tous ensemble, on vit ensemble, on mange ensemble, on boit ensemble, on peut dire même on dort ensemble. Ça veut dire nous quand on entend même le mot étranger ici à Treichville ça nous surprend parce qu'on n'est pas habitué à entendre ce mot-là. »⁴⁷

Ce brassage par uniformisation identitaire se serait même densifié avec le temps du fait de la structure de l'espace et du mode particulier d'habitat caractérisant Treichville. En effet, des relations quasi fusionnelles de proximité se seraient nouées entre les populations, obligées du fait de la relative exigüité de la commune et de sa structure de se frotter les uns aux autres, de se mélanger presque. Bénéficiaire dès 1960 des premiers plans d'urbanisation de l'Etat de Côte d'Ivoire, Treichville a eu un tracé presque symétrique de sa voirie autour d'îlots concentrant des habitations de type « cours communes⁴⁸ ». Ce type d'habitation induit une communauté de vie presque forcée dans un espace réduit commun. Cette promiscuité influencerait fortement les rapports de cohabitation entre individus, surtout lorsqu'elle se fait dans la durée.

« Si vous entrez dans une cour commune à Treichville, [...] il y a au moins 15, 20 portes. Mais, il y a toutes les ethnies dedans, dans la cour là. Et puis, vous faites au moins 30 ans, 40 ans ensemble. »⁴⁹

Pour les Treichvillois, à force de vivre dans ce type de proximité, certaines aspérités dans la cohabitation finissent par se niveler du fait de ce mode d'habitation ou, au contraire, lorsqu'elles prennent de l'épaisseur, les habitants non propriétaires se résolvent à partir. Dans tous les cas, du point de vue de ces populations elles-mêmes, il y a peu de nouveaux arrivants dans leur commune, le potentiel en termes d'offre de logement locatif étant faible. Ceux qui habitent la commune y résident de longue date, en tant que propriétaires, héritiers de propriétés immobilières ou locataires. En un mot, à Treichville, comme mentionné supra, tout le monde connaît tout le monde. Seulement, cela n'a pas empêché que, comme à Abobo et à Yopougon, la rhétorique politicienne autour des figures de l'étranger et de l'Ivoirien ait fortement contribué à crispier les liens de cohabitation.

1.2.2. Compétition politique, pratiques et rhétoriques autour de la figure de l'étranger

La participation des étrangers à la vie politique ivoirienne est un fait qui allait de soi jusqu'à la réinstauration officielle du multipartisme en avril 1990. Dans les gouvernements successifs constitués par le Président Houphouët-Boigny, jusqu'en 1990, des non-Ivoiriens (Français, Sénégalais, Burkinabé, Nigériens, Maliens) ont exercé de hautes fonctions dans l'administration publique. Certains ont même occupé des postes ministériels en Côte d'Ivoire⁵⁰. La promotion de ces figures politiques, par le haut, semblait ne pas être en contradiction avec la structuration de l'espace politique par le bas, telle qu'elle avait été pensée par la

46 T.A., homme, 69 ans, Mandé, Focus group chefs de communauté, Treichville, 10/02/2015.

47 K.O., homme, 64 ans, Sénégalais, Focus group chefs de communauté, Treichville, 10/02/2015.

48 La cour commune est « un espace différencié comportant une partie construite, bâtiments d'habitation et dépendances (sanitaires et cuisines), et un espace libre, généralement au centre de la parcelle, appelé la cour. Les unités d'habitation [composées d'une série de pièces contiguës sans communication entre elles] sont construites le plus souvent sur deux des côtés de la parcelle et se font face. »

Antoine Philippe, Dubresson Alain, Manou-Savina A. (1987). Abidjan "côté cours" : pour comprendre la question de l'habitat. Paris : ORSTOM ; Karthala.

49 K.K.S., homme, 47 ans, Akan, Focus group jeunesse politique, Treichville, 15/02/2015.

50 On peut rappeler des noms de personnalités tels que Tidiane Dem (ministre de l'élevage), Amadou Thiam (ministre de l'information), Souleymane Cissoko (ministre des postes et télécommunication), Abdoulaye Sawadogo (ministre de l'agriculture) ou Dicoth Garba (ministre de la production animale) dont les origines étrangères n'ont pas freiné l'intégration dans le dispositif de gestion houphouëtiste.

machine du parti unique, le PDCI-RDA. En effet, le régime d'Houphouët-Boigny, qui a en partie encouragé l'immigration, a aussi fait de l'étranger un levier de sa pratique et de sa philosophie politique. « *Dans l'architecture sociopolitique formatée par Houphouët Boigny, (les non-nationaux), minorités silencieuses, ne sont pas que des facteurs de production, ils sont également des instruments politiques en même temps qu'ils servent aussi de tampon social. Au plan politique, le recours au droit de vote des ressortissants de la CEDEAO pour se maintenir au pouvoir est un indice fort d'instrumentalisation de la présence étrangère à des fins électoralistes.* »⁵¹

Le PDCI, après avoir combattu les partis soutenus par les associations telles que l'UFOCI (Union Fraternelle des Originaires de la Côte d'Ivoire) et l'ADIACI (Association de Défense des Intérêts des Autochtones de Côte d'Ivoire) qui exprimaient très clairement un nationalisme exacerbé⁵², a parachevé l'intégration politique des étrangers en les intégrant aux structures du parti unique. C'est ainsi qu'à l'indépendance du pays, les communautés étrangères jouissant du droit de vote participaient entièrement à la vie politique de la nation. Jusqu'à l'orée des élections de 1990, des comités de section pour les ressortissants étrangers existaient aux côtés des comités ethniques des sections de base qui animaient la vie du parti.

*« Feu le premier Président, il avait attribué la nationalité ivoirienne à des Burkinabés voilà surtout ceux de Bouaflé comme ça. Vous comprenez ! Donc beaucoup se sont insérés dans la vie quotidienne ivoirienne et ceux-là aussi beaucoup ont participé à l'évolution du pays. »*⁵³

Telle que pensée et mise en œuvre dans le cadre de l'houphouétisme, l'assimilation des populations issues de l'immigration coloniale et postcoloniale au corps électoral restait un fait. Toutefois, cela n'impliquait pas que le droit de vote soit, pour ces dernières, systématique ou que l'acte en soi soit obligatoire. Le vote restait une option qui était diversement assumée.

*« Depuis le temps d'Houphouët nous sommes-là, on ne s'est jamais intégré à la politique. Au contraire, les Burkinabés sont les soldats [de l'agriculture] de la Côte d'Ivoire (...). »*⁵⁴

*« Nous on a voté. Moi j'ai tous mes bulletins de vote. J'ai voté pour législatives, municipales, secrétariat. J'ai voté pour la présidence. J'ai voté pour tout. Mais en [19]93 on a commencé à voter aussi pour le Sénégal. On s'est dit non, vous ne pouvez pas voter deux fois. Et aujourd'hui on nous demande d'enlever toute notre main, notre bouche dans le côté politique. »*⁵⁵

*« Les choses ont commencé à dégénérer en Côte d'Ivoire à partir de 1989-1990. Parce qu'on disait ici que les communautés étrangères étaient un bétail électoral pour un parti politique. Ça a été dit ici. Lorsqu'on parlait de bétail électoral, on parle des communautés étrangères parce qu'on était assimilé à un parti politique lorsqu'est arrivé le multipartisme. Sinon, avant nos parents votaient ici lors des élections municipales. Mais en 1990, ils ont dit non les étrangers peuvent plus voter (...) même les bétails là, on peut plus voter. C'est ça. Les choses ont commencé à se mélanger. »*⁵⁶

Toutefois, il n'empêche que, dans les imaginaires d'une autre partie de la population, la tentation était grande, pour les non-nationaux, de s'attribuer la nationalité ivoirienne. Ainsi, selon elles, en sus de leur participation au jeu politique autorisée sous le régime du parti unique, il y aurait une propension naturelle chez les migrants à se recomposer une identité nouvelle, par hybridation : celle d'« Ivoirien ouest-africain »,

51 Francis Akindès., « Racines des crises socio-politiques en Côte d'Ivoire et sens de l'histoire », in Ouédraogo J.-B. et Sall E. (sous la dir.), *Frontières de la citoyenneté et violence politique en Côte d'Ivoire*, Dakar, Codesria, 2008 p. 34-35

52 Cette association créée en 1937 par les ressortissants Agni en majorité est fortement liée à la LOCI (ligue des originaires de Côte d'Ivoire) qui dirigea les violences à l'encontre des ressortissants béninois et togolais en 1958. Cette ligue, en faisant barrage aux africains originaires d'autres colonies, a voulu obtenir des pouvoirs publics qu'elles garantissent l'embauche des autochtones.

53 M.L., homme, 35 ans, Malien, Focus group communauté CEDEAO, Abobo, 17/01/2015.

54 K.A., homme, 35 ans, Nigérien, Focus group communauté CEDEAO, Abobo, 17/02/2015.

55 K.O., homme, 64 ans, Sénégalais, Focus group chefs de communauté, Treichville, 10/02/2015.

56 C.S., homme, 50 ans, Malien, Focus group communauté CEDEAO, Abobo, 17/01/2015.

résultat d'une volonté de ne pas totalement rompre les amarres identitaires avec le pays d'origine, mais de s'assumer pleinement comme national du pays d'accueil qu'est la Côte d'Ivoire. Seulement, pour certains dits de souche, l'acquisition de la nationalité procurait aux bénéficiaires des droits qu'ils utiliseraient contre les autres Ivoiriens. D'abord, il y a le droit qui leur était contesté de décider du choix de la personne devant présider à la destinée du pays. Le RDR, alors parti d'opposition, ouvertement taxé par les autres partis tels que le PDCI et le FPI de surfer sur cette question des étrangers pour capitaliser la sympathie de ces derniers, fut accusé par une partie des autres Ivoiriens de mettre en œuvre un vaste mécanisme de fraude sur la nationalité. Ces accusations difficiles à prouver étaient, pour beaucoup, nourries par les enjeux de la lutte pour le pouvoir avec le retour au multipartisme. De fait, l'instrumentalisation des étrangers dans le jeu politique ivoirien et notamment leur mobilisation à des fins électoralistes n'ont pas disparu avec la fin du monopartisme. Elle s'est plutôt affinée avec les régimes successifs qui ont rivalisé d'ingéniosité dans leurs offres sur le marché de l'acquisition « frauduleuse » de la nationalité ivoirienne.

« On avait constaté, pendant les élections présidentielles précédentes. Y avait des gens qui passaient. Si tu as 6 000 FCFA. Tu donnes et puis tu as la nationalité propre. Moi-même, on m'avait proposé plusieurs fois. (...) Donc, ceux qui ne connaissent pas, eux ils vont dire quoi ? Ah les étrangers là ils viennent voler nos papiers, ils font ceci... »⁵⁷

« Bon pendant la crise électorale entre le premier tour et le deuxième tour, le FPI a envoyé une délégation pour nous rencontrer au gros manguier à côté de l'immeuble. Il a envoyé cinq députés d'Abobo. Il est venu dire à la communauté malienne, de tout faire pour voter le candidat Gbagbo au deuxième tour. J'ai pris la parole. Je dis : « Ha !! C'est vous qui dites aux étrangers de quitter leurs pieds dans votre politique. Nous qui sommes assis là, si on dit qu'on va voter pour le FPI on a menti. On est tous des Maliens ici. On a les cartes d'identité malienne dans nos poches. On n'a pas carte d'identité. Si on vous promet on va voter pour vous-là, c'est mensonge on ne votera pas parce qu'on n'a pas le droit de vote. » D'autres ont été frustrés et j'ai dit la vérité. »⁵⁸

Ensuite, pour certains Ivoiriens de naissance, le sentiment est fort que l'administration trop corrompue faisait la part belle à ces migrants, leur donnait systématiquement raison contre des dessous de table dans toutes les affaires litigieuses.

« La nationalité ivoirienne, les Africains aiment ça. Mais, on ne refuse pas de donner la nationalité aux étrangers (...) mais quand vous faites palabre, il te dit que moi je suis Ivoirien [plus] que toi et puis si on va à la police je te laisse là-bas. Et puis vous partez à la police et puis il te laisse là-bas. »⁵⁹

Enfin, avec les rackets imputés aux agents des forces de l'ordre après l'instauration de la carte de séjour, la volonté d'acquérir frauduleusement la carte d'identité ivoirienne par une frange des étrangers vivant en Côte d'Ivoire s'est accentuée⁶⁰. L'instauration de la carte de séjour comme pièce administrative officielle faisant pour la première fois une nette distinction entre les Ivoiriens et les étrangers fut diversement perçue et interprétée par ces derniers. Pour les uns, son introduction est à l'origine de la dégradation des rapports entre Ivoiriens et immigrants :

« [Parlant de la CEDEAO] C'est comme c'est un même pays donc si on n'arrive pas à cerner ça et puis maintenant on vient... C'est la Côte d'Ivoire seule qui a mis la carte de séjour au sein de la CEDEAO ici ! Dans tous les pays, avant on était 16 maintenant on est 15 la Mauritanie s'est retirée. Donc y'en a pas ! Je ne vois pas qu'au Niger on va dire à un Ivoirien de payer carte

57 A.P., homme, 45 ans, Béninois, Focus group communauté CEDEAO, Abobo, 17/01/2015.

58 C.S., homme, 50 ans, Malien, Focus group communauté CEDEAO, Abobo, 17/01/2015.

59 G.R., femme, 42 ans, Krou, Groupe de restitution, Yopougon, 28/02/2015.

60 Pour satisfaire cette demande massive de documents administratifs d'identité, d'importants réseaux de faussaires, avec ou sans lien avec le politique, se sont mis en place. Contre rémunération, ces derniers proposaient des pièces d'identité à l'authenticité douteuse, mais très ressemblantes à celles produites par l'administration. Certains de ses réseaux ont été démantelés.

de séjour (...) Quand on me dit que ce n'est pas la carte de séjour, je vous dirai toujours que c'est ça le déclin. C'est-à-dire c'est parti de là. Et puis maintenant jusqu'à !! »⁶¹

En revanche, pour les autres, le problème avec les populations étrangères n'est pas lié à la carte de séjour mais à la propension de certains à vouloir par des moyens détournés avoir la carte d'identité ivoirienne. Ceci relèverait, d'un côté, d'une stratégie de protection pour passer, entre autres, les nombreux contrôles d'identité, et de l'autre, plutôt d'une volonté radicale d'assimilation au pays d'accueil, que Daniel Calin qualifie de « rupture migratoire »⁶². Ce serait une réaction en général plus fonctionnelle à première vue. Elle faciliterait l'insertion du migrant et de sa descendance aussi bien au niveau social qu'économique : accès à des emplois de la fonction publique pour la descendance, réduction des frais d'écolage, bénéfice de bourses, etc.

« (...) Donc quand on me dit que les étrangers se sont mêlés des problèmes ivoiriens, moi je suis pas d'accord. Lorsque la carte de séjour est venue ; on prenait la carte de séjour avec nos cartes d'identité consulaires à jour. Sur les routes de voyage-là, on nous demandait de payer de l'argent malgré qu'on avait nos papiers à jour. Donc ça a poussé des gens à prendre la carte d'identité ivoirienne pour être libre pour qu'ils puissent voyager librement ! »⁶³

Enfin, selon les participants, dans un contexte de contraction des opportunités d'emploi à la fonction publique, cet accès à la nationalité posait problème aux plus jeunes, vu que cela augmentait la demande sociale d'employabilité. Dans le monde rural, cela permettait aux descendants de migrants à qui les aînés avaient donné des terres de les céder à leurs descendants. Si ces récriminations sont fortes de la part des populations jeunes ivoiriennes de naissance, l'on assiste à une disparité dans la volonté d'acquérir la nationalité entre migrants de pays tels que le Bénin, le Togo ou le Ghana et parfois le Sénégal et ceux originaires du Mali, de la Guinée ou du Burkina Faso qui auraient le plus cette propension à vouloir acquérir vaille que vaille la nationalité ivoirienne. Selon les participants, il serait rare de voir un Béninois, un Ghanéen ou un Togolais frauder pour obtenir la nationalité ivoirienne⁶⁴. Pour les jeunes descendants de migrants du Burkina Faso, du Mali et de la Guinée, cette quête de la nationalité ivoirienne est d'une nécessité vitale. Ce, d'autant plus qu'ils n'auraient, dans leur majorité aucun lien avec le pays d'origine de leurs parents.

« Moi, je suis de père malien et de mère ivoirienne. Lorsqu'on faisait les enrôlements pour avoir nos pièces d'identité, moi on m'a fait savoir que je n'étais pas Ivoirien. Je me demande pourquoi. (...). Je suis Ivoirien ou je ne suis pas Ivoirien. Moi, je sais que je suis Ivoirien donc je me bats pour ça. S'il fallait refaire ce qui s'est passé, on allait le faire. Si je ne suis pas d'ici, je ne suis d'ailleurs. Voilà, je ne suis reconnu nulle part si c'est pas ici. Donc si ici on me reconnaît pas, je vais me battre pour qu'on puisse me reconnaître. »⁶⁵

Nombre de jeunes sont ainsi ballotés entre une Côte d'Ivoire dont certains originaires les traitent d'étrangers et un pays d'origine de leurs parents dans lequel ils sont vus comme Ivoiriens⁶⁶. Pris entre ces deux feux,

61 K.M., homme, 54 ans, Nigérien, Focus group communauté CEDEAO, Abobo, 17/01/2015.

62 Daniel Calin, « Rupture Migratoire », Numéro 3 des *Cahiers du RPIJ*, septembre 2003.

63 C.S., homme, 50 ans, Malien, Focus group communauté CEDEAO, Abobo, 17/01/2015.

64 Il y aurait ici comme une différence entre les originaires de pays côtiers (situés sur le littoral du Golfe de Guinée) aux potentialités socioéconomiques proches de celles de la Côte d'Ivoire pour qui ce besoin d'assimilation à la population ivoirienne ne serait pas un objectif ou porteur d'enjeux identitaires ou socioéconomiques particuliers. Ce, à la différence d'originaires de pays de l'hinterland, ne bénéficiant pas des mêmes opportunités et qui auraient du point de vue des « côtiers » plus intérêts à avoir la nationalité ivoirienne. Comme le dira une participante d'origine ghanéenne aux consultations à Treichville, « On sait qui vole la nationalité ivoirienne. Il ne viendrait jamais à l'idée d'un ghanéen de frauder pour avoir la nationalité ivoirienne. Qu'y gagnerait-il ? » Même si cela est à nuancer, vu que des cas de fraude sur la nationalité impliquant des nationaux de ces pays côtiers auraient été signalés, il reste que ces derniers se sentent moins en cause dans la question de la demande d'intégration identitaire en Côte d'Ivoire.

65 T.Y., homme, 38 ans, Mandé, Focus group jeunes espace de discussion de rue (grin), Treichville, 12/05/2015.

66 Sur quelques 300 citations issues des propos tenues par les participants, il ressort que ce sont majoritairement (52%) des perspectives de ressortissants de la CEDEAO. Sans que cela ne donne à penser que ce sont principalement ce type de populations qui se sentent en inconfort avec cette question, ces données statistiques montrent bien que pour cette frange de la population vivant en Côte d'Ivoire, le débat sur l'identité mérite d'être abordé. Par ailleurs, aucune des trois communes n'a d'ascendant sur l'autre en termes de citations attribuées à des populations qui y vivraient. Cela pourrait donc vouloir dire qu'il n'y aurait pas de commune plus encline à aborder la

nombres de ces jeunes ont donc massivement investi et pris à bras le corps la lutte engagée par le RDR et la rébellion armée de 2002 pour réclamer leur droit à la citoyenneté au péril de leurs vies.

1.2.3. Ghettos identitaires, transmission générationnelle du ressentiment et violence politique des jeunes

L'amplification de la rhétorique autour des figures de l'Ivoirien et de l'étranger, la quête de reconnaissance des uns, et le désir pour les autres de préserver, ou à tout le moins de s'assurer qu'il n'y a pas de dilution de leur identité ont, en plus de donner du relief à la catégorisation des individus, confiné les populations dans des « box identitaires ». Dans les communes, les quartiers et les cours d'habitations, ce sont ceux qui partagent la même identité qui se fréquentent, qui vivent ensemble.

« Bon moi, je vois un peu le niveau dans chaque cour, le problème commence là-bas. Dans chaque cour. Bon, naturellement à Treichville la majorité des cours là, ceux qui habitent là-bas, les habitants là, ils sont souvent de même ethnie. Quand ils sont de même ethnie, y a pas de problème. Mais dès qu'y a différence d'ethnie dans les cours seulement là, dès qu'y a petit discours qui n'a rien à voir avec la politique, les gens mettent la politique dedans. »⁶⁷

« Sincèrement, dans les quartiers les gens vivent selon leur appartenance religieuse et ethnique. Moi, je peux vous dire ; j'ai des frères qui sont musulmans qui ne sont pas RHDP. Mais compte tenu de ce que nous avons vécu par le passé, chacun savait ce que l'autre a joué comme rôle par le passé. On se salue, on fait tout mais on est méfiant l'un vers l'autre. »⁶⁸

« Treichville est un petit quartier. C'est une cour commune à Treichville. Treichville est une cour commune. Maintenant, on demande tu viens d'où ? Quand on te rend visite, lui là il vient d'où ? Hein... il habite quel quartier ? Immédiatement, on veut t'identifier par rapport à ta religion ou bien ton parti politique. Cela veut dire quoi ? Le problème, il existe encore. Certes, on rit, on parle de réconciliation ; c'est rentré ici, c'est sorti ici. On veut plaire à tel ou tel. Mais il faut dire la vérité, tout un chacun ici a quelque chose dans son cœur. »⁶⁹

Fortement cristallisées autour des engagements politiques des principaux partis politiques et leurs leaders en luttes pour le pouvoir, les revendications identitaires ont donc fortement contribué à structurer les positions des individus et des groupes dans l'arène politique. Finalement, cela se passe comme si, dans l'espace urbain abidjanais, comme dans les régions, il n'était plus nécessaire d'adhérer à un parti politique pour en être militant. C'est l'identité que l'individu ou le groupe revendique qui détermine aux yeux des autres, la proximité ou la sympathie avec tel ou tel groupement politique. Ainsi, pour les populations, il suffit d'être originaire d'une certaine région, d'être d'un groupe ethnoculturel particulier pour être presque systématiquement catégorisé au rang des militants ou sympathisants d'un parti.

« Avec les partis politiques comme le PDCI, la FPI, le RDR. On se dit quoi ? Que le RDR c'est un clan de Dioula. Le FPI tout le monde sait, c'est pour les Bété. Donc un Bété ne peut pas venir s'asseoir avec un Dioula. Donc, même s'il cause avec quelqu'un, il a la rancune dans son cœur. A tout moment, il peut faire quelque chose. Donc, moi je pense que le vrai problème de Treichville, le vrai mal de Treichville se trouve dans les cœurs. (...). Si moi mon père est Dioula et son père Bété. Son papa Bété il va dire pourquoi tu vas causer avec le petit Dioula. »⁷⁰

« Depuis 99, le coup d'Etat a éclaté là, il n'y a plus d'harmonie entre nous, faudrait qu'on se dise

question que les autres, le problème semblait être partagé dans des proportions égales par tous.

67 S.D., homme, 26 ans, Nigérian, Focus group communautaire, Treichville, 13/02/2015.

68 O.A., homme, 40 ans, Gur, Focus group jeunes espace de discussion de rue (grin), Treichville, 12/02/2015.

69 T.Y., homme, 38 ans, Mandé, Focus group jeunes espace de discussion de rue (grin), Treichville, 12/02/2015.

70 K.N., femme, 18 ans, Mandé, Groupe de restitution, Treichville, 01/03/2015.

la vérité. C'est la politique qui nous a divisés. La politique nous a divisés. Aujourd'hui on ne peut pas parler à nos frères musulmans, on ne peut pas parler à nos frères chrétiens. Tout c'est des méfiances. Tout ce qu'on est en train de dire là, c'est des histoires. On ne s'entend pas. »⁷¹

De fait, au-delà de l'appartenance identitaire des individus et des communautés aux principaux partis politiques à travers un insidieux jeu d'association, le risque réside, pour les participants -notamment les plus jeunes, dans le fait que les ressentiments entre groupes sont profondément ancrés et partagés au sein du corps social. Même les petits accrocs de voisinage qui rythment le quotidien des populations servent à leur donner de la consistance, pour peu que l'un et l'autre des protagonistes soient pensés comme appartenant au camp opposé : celui du sectaire niant aux autres leur identité ivoirienne pour les uns, ou du voleur d'identité soupçonné de vouloir obtenir plus d'ascendant sociopolitique sur les Ivoiriens de naissance pour les autres. Un travail de transmission générationnelle de cette rancœur se met alors en marche. Le besoin de « se battre » pour faire accepter aux autres qui l'on est, ou, pour être plus précis, que l'on est aussi Ivoirien que tous les autres, est alors propagé au sein jeunes.

« Le parent bété peut dire à son fils faut pas jouer avec le petit Dioula. Ca ce n'est pas faux ce qu'elle a dit. Effectivement certaines personnes à Treichville se sont senties frustrées par certains comportements de leurs voisins les plus proches. Or en fait ton premier parent c'est ton voisin le plus proche. Or cette crise a fait qu'il y a eu des comportements qu'on n'a pas pensé que le voisin pouvait avoir. Donc du coup, ça a commencé à booster les mentalités dans un sens négatif. Donc effectivement il y a des parents qui disent ça à leurs enfants. »⁷²

« Un jour comme ça je passais devant une cour à la cité et j'ai entendu comme ça des parents dire : « Dégage les saletés devant ma cour là. Faut pas faire comme les Dioulas là. » Quand c'est comme ça, c'est des propos qui frustrent. Ce qui veut dire que déjà à la maison on forge la conscience de l'enfant à la discrimination. »⁷³

Les tensions autour de ces questions imprègnent donc fortement la qualité des relations entre les populations au quotidien. Mais l'approche des élections leur donne plus d'intensité. En effet, c'est à ce moment précis de la vie du pays que la question de l'identité et de la participation politique des uns et des autres prend le plus d'importance avec le recensement électoral et le vote. Ainsi, lors des échéances de 2010, en Côte d'Ivoire, ces tensions se sont fortement accrues et ont contribué à considérablement dégrader les liens sociaux. De fait, si les individus avaient des griefs les uns contre les autres, cette échéance et la crise militaro-politique qui a suivi, ont achevé de détruire la confiance entre les habitants, les partis en belligérance ayant réussi à engager dans la conflictualité les populations en froid pour des questions d'identité et de participation politique.

« Mais le problème réel (...) c'est le problème de nationalité. Parce que du coup tout le monde se connaît, tout le monde sait qui est cette famille. Et pendant l'enrôlement, parce que moi à Treichville je peux dire il y a des familles qui étaient étrangères. Du coup, tout le monde est devenu Ivoirien. C'est comme si ce pays là il n'y a pas d'étranger. On sait que celui-là était Malien, celui-là était Guinéen, celui-là était Burkinabé, celui-là était peut être Togolais. Mais pendant l'enrôlement tout le monde est devenu Ivoirien. (...) Donc quelque part ça a envoyé des frustrations. »⁷⁴

« Qu'est-ce qu'on n'a pas subi dans cette cour ? On a oublié, les gens ont oublié qu'on avait mangé ensemble. Les gens avaient oublié qu'on avait vécu ensemble, on avait partagé le malheur, on avait partagé le bonheur. »⁷⁵

71 K.K.E., homme, 30 ans, Akan, Focus group jeunes du Gbata, Treichville, 14/02/2015.

72 K.K.S., homme, 47 ans, Akan, Groupe de restitution, Treichville, 01/03/2015.

73 K.N., femme, 18 ans, Mandé, Focus group jeunes d'Arras et de la cité Douane, Treichville, 19/01/2015.

74 N.E., femme, 35 ans, Akan, Groupe de restitution, Treichville, 01/03/2015.

75 N.E., femme, 35 ans, Akan, Focus group femmes de Biafra, Treichville, 07/02/2015.

De fait, la compétition électorale bascule irrémédiablement dans la violence dans un pays où citoyenneté, identité et affiliation politique supposée ou avérée se mêlent profondément. Les uns et les autres ont l'opportunité de se mesurer, non pas par rapport à leur poids électoral, mais à leur capacité à infléchir le jeu politique par la violence, les règles du jeu n'étant pas consensuelles. Les appels à la contestation des résultats des scrutins ou à l'empêchement du vote des autres donnent l'opportunité aux jeunes de donner matière à leurs réclamations identitaires, à faire pour leur propre compte ou pour celui de leurs parents la palabre jusque-là en suspens. De fait, la victoire du candidat adverse serait porteuse d'un immense péril car elle emporterait avec elle les aspirations que les uns et les autres auraient défendues parfois au péril de leurs vies.

« Dans une famille quelque part vers le quartier Seni Fofana là-bas, dans la guerre Gbagbo-Allassane là que nous avons vécu, il y a des parents, si j'ai commencé à dire que je suis CEDEAO, il y a des parents non Ivoiriens qui ont dit à leurs enfants : « Allez-y vous battre au dehors. Le pays là, on est en train de partager le pays. Si vous n'allez pas vous battre qu'on est battu, on vous chasse de la Côte d'Ivoire. »⁷⁶

« La jeunesse en elle-même n'est pas violente. Mais la politique l'a rendue violente. Vous voyez ! Et lorsque nous sommes dans un pays comme la Côte d'Ivoire, et il y a eu des guerres pendant des années et que ces gens-là n'ont pas été inquiétés, vous voyez. Ça veut dire la jeunesse est obligée de suivre. Ce sera la voix. Pour eux ça sera l'exemple. »⁷⁷

Dans la perspective des prochaines échéances électorales et au vu du contentieux lié aux élections de 2010 qui semble pour certains n'avoir pas encore été complètement digéré⁷⁸, une partie de la population attend la reprise des hostilités, la tenue d'un potentiel « match retour⁷⁹ » qui leur permettrait de solder leurs comptes.

« Il faut craindre des violences parce que jusqu'à présent il y a certains qui attendent le match retour. Ils attendent leur match retour. Eux ils veulent jouer ça forcé. »⁸⁰

Dans ces conditions, la rhétorique politique autour de la réconciliation et du pardon semble ne pas toucher cette partie de la population. Ainsi, les initiatives de rapprochement sont vécues comme des moments de spectacle politique, sans réelle portée, parce que ne touchant pas au cœur du problème, aux vraies causes du délitement du lien social : citoyenneté, nationalité et participation politique. Ainsi, à Treichville par exemple, les tentatives de la mairie visant à rapprocher les populations sont jugées dérisoires par rapport à la profondeur du problème ; elles sont perçues comme des activités de façade qui masquent le vécu quotidien des populations.

« On se regarde en chiens de faïence. Y a un sentiment de haine qui existe toujours. Mais y a pas eu d'appui. Sincèrement, [il n'] y a pas eu de soutien. Peut-être la municipalité va dire que non on organise un tournoi pour réconcilier les jeunes mais tout ça moi je trouve que c'est du pipeau. C'est-à-dire c'est flash pour montrer aux gens réellement que non y a une œuvre qui a été faite pour la réconciliation. Or tout ça c'est rien. »⁸¹

76 T.A., homme, 69 ans, Mandé, Focus group chefs de communauté, Treichville, 10/02/2015.

77 B.J., homme, 39 ans, Akan, Focus group jeunesse politique, Treichville, 15/02/2015.

78 Certaines populations, notamment celles proches de l'ex-Chef de l'État, M. Laurent Gbagbo questionnent encore l'issue du scrutin de 2010 et ont comme question : qui a gagné les élections de 2010 parce que pour elles, le vainqueur ne serait pas le Président actuel, ce dernier aurait été « installé à la tête du pays par les bombes de la communauté internationale ».

79 Cette métaphore sportive traduit chez certaines populations, le besoin d'une revanche, le match « aller » ayant été perdu non pas à la loyale selon elles mais parce qu'il y aurait eu l'intervention d'une tierce partie : le soutien militaire et politique de la communauté internationale à la partie de M. Ouattara.

80 K.T., homme, 21 ans, Gur, Focus group jeunes d'Arras et de la cité Douane, Treichville, 19/01/2015.

81 G.M., homme, Focus group jeunes espace de discussion de rue (grin), Treichville, 12/02/2015.

Conclusion du chapitre

Ce chapitre a mis l'accent sur les perceptions des populations consultées dans le cadre de cette recherche sur la gestion de la diversité sociale à Abobo, Yopougon et Treichville comme facteur de division et source de violence impliquant les jeunes. En effet, si pour toutes ces populations, Abidjan, de façon générale, leur a permis de se retrouver les uns aux côtés des autres, c'est bien à cause des opportunités de travail ou d'affaire que cette ville offrait. Ces opportunités ont existé depuis la colonisation et même après les indépendances, cependant, elles ont commencé à se raréfier avec la conjoncture économique des années 1970 et 1980. Aussi, lorsque le champ politique s'est ouvert à partir des années 1990 avec le retour au multipartisme, des tensions autour de l'identité ivoirienne ont commencé à émerger. La boîte de pandore de la citoyenneté et des identités s'est donc ouverte en arrière-plan de ce questionnement, alimentant ainsi une intense rhétorique autour de la figure de l'étranger et de l'Ivoirien « 100% » ou « de souche multiséculaire ». Habilement exploités par certains entrepreneurs politiques, les ressentiments se sont épaissis, d'une part, entre certains Ivoiriens à l'endroit d'étrangers accusés de vouloir s'accaparer la nationalité ivoirienne. D'autre part, ils ont concerné les originaires de pays limitrophes accusant certains Ivoiriens de leur dénier tout droit dans le pays, notamment le droit à la citoyenneté et à la participation politique pour eux-mêmes et leur descendance.

En définitive, deux défis essentiels ressortent de la mise en évidence de la question identitaire comme facteur structurant les difficultés de cohabitations dans l'espace urbain.

Le premier de ces défis porte sur l'atténuation de la transmission générationnelle des ressentiments liés aux rhétoriques et pratiques autour des identités. De fait, dans un contexte national où les flux de migrations sont continus et où le message des pouvoirs publics semble faiblement approprié par les populations, le risque que les ressentiments subsistent reste considérable. Pour preuve, cette question des identités a été abordée dans les mêmes proportions par les jeunes que par les aînés⁸². Cette question semble donc préoccuper les uns au même titre que les autres. Eu égard à ce constat, un travail de renforcement de la confiance entre les populations reste à faire, notamment à travers une législation claire sur les conditions d'accès à la nationalité.

Le second défi, est celui porté par la convocation de la question identitaire dans le jeu politique. A ce sujet, un important travail de régulation et de veille sur la nature et la qualité du discours politique doit être réalisé pour éviter les propos attentatoires à la diversité sociale. Pour cela, il importe que la pratique politique soit encadrée, pour éviter les dérives, à travers notamment la promotion d'une culture du débat démocratique, la participation citoyenne et le respect de la diversité.

82 Sur les quelques 300 citations majeures extraites des consultations menées par Indigo Côte d'Ivoire, 41% sont des propos de jeunes dont l'âge est compris entre 24-35 ans, et 49% des personnes âgées de 50 à 64 ans.

CHAPITRE 2 : RECOMPOSITION DES MODÈLES FAMILIAUX ET IMAGINAIRES VALORISÉS DE RÉUSSITE SOCIALE

La difficile conjoncture économique des années 70-80 et ses corollaires — délitement du tissu industriel, compression des personnels, contraction des opportunités d'emplois et de renchérissement du coût de la vie — ont fortement affecté la structure et l'équilibre des ménages dans l'espace urbain abidjanais. Les modèles familiaux portés par le triptyque Père – Mère – Enfants, auxquels l'on ajoute de nombreux collatéraux à charge directe ou indirecte du ménage se sont fortement étiolés. A Abobo, Treichville ou Yopougon, les familles ont dû se réajuster et parfois se recomposer, nombre de chefs de familles - pères, ayant perdu en même temps que leurs capacités à subvenir aux besoins des familles, leur autorité. Aussi, de nouvelles configurations de famille ont vu le jour et se sont répandus, dans lesquels les chefs de ménage sont désormais des hommes ou des femmes seuls, et dans certains cas des enfants. Ainsi, pour s'ajuster à la donne socio-économique contraignante de précarisation des conditions et moyens d'existence, de nombreuses familles empruntent le chemin du déclassement social, quittant leur logement à loyer modéré pour des abris de fortunes dans les bidonvilles avoisinants dans lesquels leurs enfants sont livrés à la rue.

Dans d'autres cas, la polygamie est devenue une alternative culturellement valorisée dans laquelle les femmes se retrouvent seules à subvenir aux besoins de la famille et à l'éducation des enfants. Femmes et enfants, contraints de se débrouiller pour les premières et de se « chercher⁸³ » pour les seconds, sont devenus les pourvoyeurs de revenus pour la famille. Cela signifie pour nombre d'enfants de mettre un point d'arrêt à une trajectoire scolaire déjà bien souvent chaotique. C'est alors dans la rue que se trouve pour ces derniers la possibilité de s'en sortir, d'avoir de l'argent « *chap chap* »⁸⁴ afin de survivre dans une société qui semble les vouer à une irréversible invisibilité. Pour les filles, il est possible qu'elles se lancent de façon précoce dans la prostitution, qu'elles exercent comme filles de ménage ou s'adonnent au petit commerce de rue, avec ce que cela comporte comme risques. Pour les garçons, deux options existent : la délinquance ordinaire, faite de petits larcins et pratiquée seule ou en groupe, ou bien le ralliement d'un espace ouvert permettant l'autopromotion par la force des muscles, la gare routière. Dans ces espaces où la violence règne en maître absolu, les mères sont quant à elles perçues par certains participants aux consultations comme des acteurs influents de premier plan, au vu du poids de leur responsabilité, dans l'éducation des enfants.

Ce chapitre présente, dans un premier temps, les dynamiques de précarisation des moyens et conditions d'existence des ménages dans les communes de Treichville, Yopougon et Abobo et dans un second temps, leurs conséquences. Ceux-ci portent sur l'apparition de nouveaux modèles familiaux, la composition des trajectoires de violence chez les jeunes structurées au travers de l'apparition et la valorisation de nouveaux modèles sociaux de réussite. En dernière instance, il est fait état de la responsabilité accrue attribuée aux femmes dans les itinéraires de violence des enfants.

83 Se trouver une occupation rémunératrice.

84 L'argent rapide, vite vite.

2.1 De la précarisation des ménages aux itinéraires de violence des enfants

La Côte d'Ivoire est passée du statut de pays à revenu intermédiaire en 1970 à celui de pays pauvre très endetté (PPTE) dans les années 2000. Une situation principalement due à la crise économique dans laquelle le pays se trouve depuis la fin des années 70. En effet, après la période de croissance post coloniale ponctuée par d'importants investissements en infrastructures publiques et sociales, une chute du PIB par habitant a été enregistrée à partir de 1978⁸⁵. Ce phénomène observé depuis plusieurs années, particulièrement accentué par les crises socio-politiques successives qu'a connues la Côte d'Ivoire, a fortement contribué à la précarisation des ménages. Aussi, pour nombre de participants aux consultations, les conditions de vie des ménages se sont complexifiées au fil des années. Indifféremment des communes, ces réalités sont ressenties de façon particulière dans la capacité des chefs de ménages à offrir un encadrement suffisant aux enfants, notamment en terme d'alimentation, de soins ou de scolarité. Une « philosophie de la débrouille » dans laquelle les femmes et les enfants deviennent les principaux pourvoyeurs de revenus des familles s'instaure, avec ce que cela induit comme pratiques d'activités à risque ou mêmes violentes pour ces derniers.

2.1.1. Des ménages impactés par la conjoncture

La récession économique de la fin des années 70-80 perdure avec en toile de fond, l'incapacité de l'Etat à réduire l'inflation et la baisse sans cesse croissante du niveau de vie de la population. La pauvreté, loin d'être le lot des seuls ruraux s'est accrue dans la zone urbaine d'Abidjan et ce, de façon régulière. Les grands chantiers qui, jadis, faisaient l'attrait de la ville d'Abidjan aux yeux des demandeurs d'emploi se sont ralentis depuis la fin des années 80. La raréfaction de l'emploi et/ ou la précarité de celui-ci a considérablement amenuisé les revenus de la famille et plus particulièrement celui du chef de famille. Aujourd'hui, malgré une timide reprise, l'activité économique souffre encore des stigmates de la dernière crise militaro-politique qu'a connue la Côte d'Ivoire entre 2010 et 2011. Depuis cette période, la population ivoirienne n'a eu de cesse de se voir fragilisée, avec un taux de pauvreté estimé à 48,9%⁸⁶ en 2015. Dans ce contexte, les revenus ne suffisent plus à la satisfaction des besoins de la famille.

Traditionnellement désigné comme principal pourvoyeur de ressources financières et matérielles de la famille, le devoir du chef de famille - l'homme - a été affirmé par les premiers codes de la famille de 1960 et la révision de 1983. Avec la précarisation continue des familles, des pères se retrouvent de plus en plus dans l'incapacité de satisfaire les besoins primaires de leurs enfants – à savoir l'assurance d'une alimentation saine et régulière, un logement décent, l'accès à l'éducation et aux soins de santé.

« Le salaire de mon papa a été diminué, il m'a dit que je ne pouvais pas aller à l'école (...) il m'a dit de rester à la maison. »⁸⁷

En effet, si tous ces chefs de famille présentent des profils différents, selon les participants une constante leur est cependant commune : la baisse, l'instabilité ou la quasi-inexistence d'un revenu. Toutefois, les crises économiques et sociopolitiques n'expliquent pas à elles seules les difficultés auxquelles sont confrontés les ménages dits « conjoncturés ». Il s'agit bien souvent de la conjugaison de plusieurs facteurs aggravant pour des ménages à faibles revenus dont l'un des plus régulièrement évoqué par les participants est l'absence de planification et de limitation des naissances.

85 Michael Grimm, Charlotte Guenard et Sandrine Mesples-Somps, *Evolution de la pauvreté urbaine en Côte d'Ivoire : une analyse sur quinze ans d'enquêtes ménages*, 2001.

86 PNUD, Fiche d'information pays, accessible sur : http://www.ci.undp.org/content/cote_divoire/fr/home/countryinfo/

87 G.A., femme, 13 ans, Krou, Focus group de jeunes, Yopougon, 18/01/2015.

« Nous on était beaucoup, on est douze dans la famille. Donc, arrivé à un moment où nous on a commencé à prendre de l'âge, le vieux ça n'allait plus. Donc il fallait se retirer de l'école pour se chercher. »⁸⁸

Financièrement exsangues avec des charges de plus en plus élevées, les difficiles conditions d'existence de ces ménages dans l'espace urbain en ont précipités plusieurs dans des trajectoires de déclassement social. Pour bon nombre d'entre eux, le bidonville ou le « sicoboïs⁸⁹ » sont l'ultime option.

2.1.2 Itinéraire de déclassement social : en route pour la rue ou le bidonville

La paupérisation progressive de la population, et en particulier des jeunes, a contribué à l'émergence d'un sentiment de déclassement social ainsi qu'à une auto-catégorisation dévalorisante chez celle-ci. Deux causes sont principalement à l'origine de ce phénomène.

D'une part, la croissance de la population dans la ville d'Abidjan a favorisé l'émergence de quartiers précaires qui accueillent les déclassés sociaux et les populations venues de l'intérieur du pays et des pays voisins pour chercher fortune. C'est le cas de la commune de Treichville, réputée depuis 1955 comme étant une commune surpeuplée⁹⁰ qui illustre bien cette situation. A l'instar de Treichville qui est une des plus petites communes d'Abidjan, les communes d'Abobo et de Yopougon connaissent également une croissance démographique exponentielle. La population de Yopougon serait ainsi passée de 50.000 habitants en 1970 à plus de 1 million de personnes en 2014 quand celle d'Abobo est estimée à environ 1.5 millions d'habitants⁹¹ de nos jours.

D'autre part, l'arrêt des projets de modernisation des communes entamés aux lendemains de l'indépendance, avec la construction dans les communes d'Abidjan, des cités SICOI, SIDEI, SOPIM, SOGEPHIA⁹², etc. ainsi que la récession économique des années 80 qui ont eu des répercussions négatives sur les conditions de vie des populations. En conséquence, les populations dans l'incapacité d'acquérir les logements sociaux, se sont alors rabattues sur certains espaces non viabilisés ou vides de tout occupant, créant ainsi des quartiers comme Biafra⁹³, Yaoséhi, Doukouré⁹⁴, Abobo Sagbé, derrière Rail⁹⁵. Ces quartiers, bien que dotés de rues, ne bénéficient d'aucun plan d'aménagement, ni de réseau d'assainissement. Les ordures et les eaux usées se disputent les trottoirs. Ils sont devenus le refuge d'une frange de la population qui vit en majorité du commerce et de petits métiers de l'informel. Des études réalisées sur ces quartiers précaires, mettent en relief les problématiques majeures auxquelles sont confrontés les habitants de ces zones⁹⁶.

2.1.3. La précarité : une porte ouverte à la criminalité et à la violence

Ces poches de précarité ont permis le développement d'espaces de criminalité et de violence contrôlés par des groupes organisés autour de caïds de renom. Ces espaces gangstérisés sont des lieux de diffusion d'une sous-culture urbaine mettant en valeur des jeunes « loubards » dont les « faits de guerre » ont exercé un attrait sur d'autres jeunes de conditions socio-familiales difficiles.

88 K.M., homme, 36 ans, Mandé, Général syndicat, Entretien individuel, Abobo, 08/02/2015.

89 Sicoboïs désigne un quartier précaire fait de baraques en bois et en matériau de récupération. Par opposition aux logements de la SICOI (société ivoirienne de construction et gestion immobilière) que l'appellation Sicoboïs a été forgée.

90 Treichville dispose d'une densité moyenne de 13 habitants au m². Sa population n'a cessé de croître passant, de 120 526 en 1994, à 196 577 personnes en 2015, Bulletin de l'IFAN, T.XXIV, série B, no 1-2, 1962 et Données Institut National des Statistiques.

91 AbidjanNet, Allocution de Monsieur Adama Toungara, maire de la commune d'Abobo, 23 avril 2013 ; accessible sur : <http://news.abidjan.net/b/457739.html>

92 Sociétés immobilières créées aux lendemains de l'indépendance. La seule encore viable est la SICOI.

93 Quartier défavorisé de Treichville.

94 Quartiers défavorisés de Yopougon.

95 Quartiers défavorisés d'Abobo.

96 Voir notamment, UNHABITAT, *Côte d'Ivoire : Profil urbain d'Abidjan*, 2012 ; Alphonse Yapi-Diahou, *Les politiques urbaines en Côte d'Ivoire et leurs impacts sur l'habitat non planifié précaire. L'exemple de l'agglomération d'Abidjan*. Thèse Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis, 1994.

« Les loubards c'étaient les gros bras, ceux qui semaient pratiquement la panique dans la ville. Les groupes de loubards qui étaient là, c'étaient des groupes. Comment on appelle... des groupes de truc, de sécurité qu'on appelait avant « soufèwourou ». Donc eux-mêmes, ils avaient fini avec cambrioler quand ils vont surveiller chez les gens. Et puis, ils cambriolaient même ces maisons où ils partaient surveiller. (...) Mais pour venir là, même la police même avait du mal à arriver. Ça c'était dans les années pratiquement 85. Y avait les Daltons qui étaient là. Et puis, ils étaient comment ? Vers SODEPALM. Y avait les Warriorciens. »⁹⁷

Aujourd'hui sur le parcours des jeunes déclassés, candidats à la vie de ghetto, se trouvent également, comme l'expliquent de nombreux participants, des kiosques à café, les « expressos », la drogue et les fumoirs⁹⁸. Ces espaces initialement dédiés au rassemblement et à la discussion seraient désormais des espaces de commercialisation de toutes formes de stupéfiants, de simples excitants à des drogues plus dures dont le plus en vogue en ce moment à Abobo notamment se nomme « tremol ». Sous l'effet dévastateur de ces substances dangereuses autant pour leur santé psychique que pour leur équilibre psychologique, certains de ces jeunes s'adonnent à la délinquance et parfois au crime.

« C'est dans les kiosques à café, dans les fumoirs, vers Colombie, avec Libye, Libye, quartier Libye, avec Colombie, avec CMA, collègue CMA, avec vers carrefours Kennedy là, vers là-bas, vers cours d'Eglise là, il y a des fumoirs. Quand ils agressent là, eux ils rentrent dans les couloirs ici, eux ils s'en vont dans les fumoirs. »⁹⁹

« C'est dans les « expresses » que ça commence hein ! C'est là-bas que l'esprit [de ghetto] commence. Quand ils commencent là, il prend sa cigarette en attendant. Après maintenant la cigarette est devenue faible pour lui, il rentre maintenant dans fumoir. C'est fumoir maintenant là, il est formé, là maintenant il doit prendre la rue en compte. Le poussin est devenu coq. »¹⁰⁰

« La consommation abusive de la drogue par les mineurs qui n'ont même pas quinze ans, donc ça les met les trucs dans la tête qui les rend violents. Ça amène les... y a les cas de viol, les cas de vol... Tout ça, moi je me dis que non ils sont livrés à eux-mêmes donc ils n'ont pas d'éducation. »¹⁰¹

Au sein de ces quartiers, la violence des jeunes et parfois aussi des adultes est totalement assumée, autant par la jeunesse elle-même que par les aînés. Elle est l'élément qui structure les rapports entre les générations et entre individus de la même génération. Elle participe même à la composition d'une espèce de sous-culture, d'une identité largement partagée au sein de certaines franges de jeunes.

2.1.4. La violence comme élément de structuration d'une identité

La violence loin d'être perçue comme essentiellement « négative », semble plutôt réguler les relations dans ces « ghettos ». Les jeunes, bien que régulièrement en conflit entre eux, revendiquent une identité commune telle que celle d'« abobolais » ou de « biaframan ». La violence qu'ils sont réputés exercer devient un élément clé de l'identité commune qu'ils se sont construits. L'exercice de cette violence physique entre eux-mêmes ou envers les personnes étrangères à leur « secteur » est parfois facteur de rapprochement pour certaines des populations de ces quartiers.

97 K.A., homme, 28 ans, Mandé, Focus group victimes, Abobo, 05/02/2015.

98 Espaces de vente et de consommation de drogues.

99 D.M., homme, 28 ans, Mandé, Focus group victimes, Abobo, 05/02/2015.

100 K.A., homme, 28 ans, Mandé, Focus group victimes, Abobo, 05/02/2015.

101 O.O., homme, 25 ans, Gur, Focus group jeunes espace de discussion de rue (grin), Treichville, 12/02/2015.

« Biafra là même là on est né comme ça. A part nous-mêmes là, y avait des vieux môgô qui étaient dangereux plus que nous. Donc palabre là c'est notre nature même. »¹⁰²

« C'est vrai que le nom de Biafra est gâté. Mais le nom de Biafra est gâté à cause de quoi ? C'est d'autres personnes qui quittent dans d'autres communes qui vont venir s'imposer à Biafra à cause de certains intérêts. Mais il faut te dire, quand tu quittes dans d'autres communes pour venir dans une autre commune tu ne peux pas avoir le monopole de la violence. Ce n'est pas possible. Donc nous les jeunes de Biafra c'est vrai que ils n'ont pas peur donc ils vont se lever pour se battre, pour défendre leur commune. »¹⁰³

Cette forme de légitimation de la violence, ne doit cependant pas masquer la réalité sur le terrain. En réalité, la jeunesse de ces quartiers défavorisés, démunie et souffrant de la triste réputation de leurs ghettos, s'est construite une identité commune. Ne reconnaissant que l'autorité de leurs parents et « viés pères »¹⁰⁴, ces jeunes sont dans une posture de défiance vis-à-vis des autres formes d'autorité, particulièrement des pouvoirs publics. S'estimant marginalisés autant par les pouvoirs publics que par le reste de la population, la violence de leurs propos, loin de constituer une menace, sonne comme un appel à l'aide, l'expression de leur désarroi aux services publics.

« Ils sont assis là-bas et ils bouffent l'argent du pays. Or pourtant quand on pose des questions en classe on dit qui est l'Etat on dit c'est nous. Quand je paie une boîte d'allumette, je paie les impôts, quand je paie c'est-à-dire même un sachet de 50 francs, je paie les impôts et cet argent des impôts là on dit c'est versé où, au Trésor. Le Trésor verse l'argent où, à qui, au gouvernement. Qui a mis le gouvernement, c'est nous le peuple. Si le gouvernement ne veut pas faire son travail là, le peuple va se lever pour faire le travail du gouvernement à sa place. »¹⁰⁵

S'estimant marginalisés, voire stigmatisés à cause de leur provenance, la violence verbale ou physique est pour certains de ces jeunes un moyen d'affirmation, un moyen d'exister comme pour démontrer que malgré la triste réputation qui leur est faite, il peut sortir du « bien » d'eux. Ces jeunes se posent même en gardiens auto proclamés de la commune dans son ensemble :

« Nous on est là pour surveiller notre commune. On est les policiers civils. Si tu agresses nos petits frères, comme nos frères, comme nos sœurs, on s'en va derrière toi, on s'en va causer avec toi. Maintenant si tu veux la bagarre, on te montre que nous-mêmes là on est plus bagarreurs que toi-même. »¹⁰⁶

Ces dynamiques multifformes décrites semblent avoir fortement impacté la cellule familiale de base. En effet, entre la précarisation des conditions et moyens d'existences des ménages, les itinéraires de déviance des enfants et les logiques identitaires portées par l'exercice au quotidien de la violence, il y a comme une émergence de modèles familiaux alternatifs. En tant que réponses sociales à la crise, ces nouveaux modèles semblent toutefois porter en leur sein les dynamiques de violence dans l'espace urbain.

2.2 Les nouveaux modèles familiaux

Lorsque des transformations s'opèrent au sein de la famille, une redistribution des rôles et des positions est observée. En effet, face à la rareté de l'emploi et la précarité de celui-ci, les femmes et les enfants sont désormais au cœur des stratégies de survie de la famille. Les pères, dans l'incapacité de subvenir aux besoins de leurs familles, tendent à désertier les domiciles, délaissant ainsi les responsabilités de chef de famille qui leur sont traditionnellement dévolues. De nouveaux modèles de familles tels que les familles monoparentales

102 K.M., homme, 18 ans, Sénégalais, Focus group jeunes de Biafra, Treichville, 08/02/2015.

103 K.J., homme, 16 ans, Akan, Focus group jeunes de Biafra, Treichville, 08/02/2015.

104 Terme signifiant « Grand frère, doyen », dans le langage Nouchi, une forme d'argot pratiquée par les jeunes en Côte d'Ivoire.

105 N.S., homme, 17 ans, Akan, Focus group jeunes de Biafra, Treichville, 08/02/2015.

106 K.J., homme, 17 ans, Akan, Focus group jeunes de Biafra, Treichville, 08/02/2015.

ou même des familles constituées uniquement de mineurs prolifèrent dans l'espace urbain. Les modes de fonctionnement de ces nouveaux types de familles dans lesquels l'autorité morale est présentée comme généralement faible ou quasi inexistante favoriseraient selon de nombreux participants l'orientation des jeunes sur les sentiers de la violence.

2.1.1. Le père, affaibli dans son autorité

Suite à la paupérisation progressive des foyers décrite plus haut, les pères, dans l'incapacité de subvenir aux besoins d'une famille souvent nombreuse, en viennent à perdre de leur autorité. En effet, le père en plus d'être le pourvoyeur de la famille traditionnelle, en est aussi traditionnellement le garant moral. Ainsi, pour de nombreux participants aux consultations, la fragilisation de sa position de chef de famille entraîne bien souvent un relâchement dans la discipline familiale. Volontairement ou non, l'éducation des enfants est délaissée par les parents. Dans ce contexte, les parents, pères et mères confondus, n'arrivent plus à faire montre d'autorité suffisante pour l'éducation des enfants.

« Quand je suis un père, j'ai pour revenu 50 000 francs, ça ne me suffit pas moi-même d'abord et je me fais vingt gosses, comment ces enfants mangent ? Comment je les entretiens ? Donc le premier problème qui va se poser c'est que je ne peux avoir le contrôle de mes enfants. Or un père qui n'a pas le contrôle de son enfant ne peut pas lui donner une éducation. »¹⁰⁷

Plus encore, certains participants ont évoqué une certaine tendance des parents à baisser les bras ou à fermer les yeux sur les activités illicites de leurs enfants, tant que ces derniers ramènent à la maison la manne nécessaire à la survie de la famille : que ce soit les jeunes filles préadolescentes qui se tournent vers la prostitution¹⁰⁸ ou les jeunes garçons qui retrouvent d'autres figures paternelles au sein des gangs.

« Comment un papa, une maman qui a ses enfants dehors, et elle a le courage de dormir à la maison ? Parce que cela aujourd'hui a fait qu'y a eu un laisser-aller. Les enfants sont délaissés. Un enfant qui est délaissé ; du coup, il accorde plus d'importance à la rue qu'à la maison. Il va commencer à prendre goût dans tout ce qui est comportement de rue. (...) Donc y a la responsabilité des parents. »¹⁰⁹

Dans ce contexte où un vide est créé dans le schéma organisationnel de la famille, les rôles des autres membres de la famille subissent une mutation forcée pour le combler.

2.1.2. La femme, pilier de la famille

Traditionnellement confinée à un rôle d'éducatrice et de ménagère, la femme, indépendamment de la récente loi du code de la famille qui lui confère à égalité avec l'homme le statut de chef de famille¹¹⁰, a conquis de plus grandes responsabilités au sein de certains ménages. En effet, les précédents codes de la famille de 1964 et sa révision de 1983 reléguaient la femme au rôle d'« assistante » de son époux, ce dernier devant principalement subvenir aux charges de la famille. Cependant, face à la crise économique, la femme a été fortement mise à contribution. Elle n'est plus seulement la mère et l'épouse mais aussi pourvoyeuse de ressources financières. En plus de pourvoir aux besoins alimentaires de la famille, de nombreuses femmes assurent aussi, dans bien des cas, la scolarité de leurs enfants.

107 K.J., homme, 60 ans, Akan, Focus group chefs de communauté, Treichville, 10/02/2015.

108 Celles-ci sont désignées dans le langage ordinaire ivoirien les GPP (Génération Pressée-Pressée). Pressée-Pressée est comprise sous la double acception de la précocité de leur engagement dans l'activité de prostitution et celle des contraintes et pressions qui pèsent sur elles en termes d'attentes sociales (ramener à la maison de quoi faire vivre la famille).

109 D.H., homme, 33 ans, Akan, Focus group jeunes espace de discussion de rue (grin) Treichville, 12/02/2015.

110 Loi N°2013-33 du 25 Janvier 2013 portant abrogation de l'article 53 et modifiant les articles 58, 59,60 et 67 de la loi N° 64-375 du 7 Octobre 1964 relative au mariage telle que modifiée par la loi N° 83-800 du 2 août 1983.

Dans cette nouvelle réattribution des rôles au sein de la famille, force est de constater que la majorité des femmes, chefs de famille évoluent dans le secteur informel. Si les femmes en couple peuvent espérer un appui de leur conjoint, les veuves et les mères célibataires, doivent fournir davantage d'efforts.

« Pour une femme qui a perdu son mari du fait de la crise, dont le mari était tout pour la famille (...) la femme se retrouve seule avec 2 ; 3 ; 4 ; 5 enfants à scolariser, à nourrir, à payer la maison, l'électricité et tout ça. Et c'est elle qui a le poids de toutes ces charges-là maintenant. »¹¹¹

Cependant pour certains participants, ce nouvel ascendant de la femme sur la famille serait à l'origine de bien de problèmes. Devenues autonomes, les femmes se soustraient à l'autorité de leurs époux, déséquilibrant ainsi un rapport de force qui constitue de leur point de vue le socle de la famille. Auréolée de leur nouveau statut, la mère, véritable chef incontesté dans certaines familles, finit par contester l'autorité du père avec lequel elle ne s'accorde plus sur l'éducation à donner aux enfants.

L'autonomisation des femmes au sein de la cellule familiale est donc un sujet controversé et fortement débattu. En effet, les participants aux consultations ont des lectures souvent différentes de l'impact et du bienfait de cette autonomisation sur l'éducation des enfants notamment. Un rôle que jouait traditionnellement la femme et qui est désormais sollicitée pour pourvoir aux besoins matériels de la famille quand elles ne sont pas préoccupées par leur promotion sociale au sein d'un service ou par d'autres activités. Préoccupés par la quête de ressources financières pour la subsistance de la famille, le suivi scolaire des enfants est délaissé selon certains.

« Or une famille, c'est comme un gouvernement. C'est comme une société, y a un président du conseil qui est le père ; PCA¹¹², il donne les grandes lignes à la directrice qui est la mère, qui dans les détails se permet de donner l'éducation. Le PCA, le père, il n'a aucune formation. Donc, il fuit sa responsabilité en disant qu'il va chercher l'argent. La mère n'a pas de politique de gestion, donc, elle aussi, elle n'accepte pas, elle se cache derrière un amour qui ne dit pas son nom. On touche pas à son enfant, on fait rien, l'enfant devient comme l'œuf là, qu'il faut pas briser. »¹¹³

« La dame qui vend seule au marché, c'est elle qui doit s'occuper des enfants. Donc, la femme, telle que je suis, ayant cette charge, se croit au-dessus déjà du mari. Il n'a plus d'autorité sur ses enfants, il n'a même plus le privilège d'interpeller un enfant même si il est en erreur. »¹¹⁴

Finalement, la participation des mères aux charges semble insuffisante dans de nombreux cas. Orientées en majorité vers le commerce de détail et de vivrier, les femmes évoluent dans l'informel. Une situation qui est loin de leur assurer des revenus réguliers et stables. Par conséquent, dans un contexte où le père et la mère se retrouvent dans l'incapacité de subvenir aux besoins de leurs enfants, ces derniers sont au mieux mis à contribution ou au pire, laissés à leur propre compte.

2.1.3. Les enfants pourvoyeurs de moyens de subsistance

La famille, socle de l'éducation de l'enfant, connaît des mutations profondes qui ont des incidences sur la vie et le devenir des enfants qui en sont issus. Ainsi dans ces espaces urbains, financièrement éprouvée et désarticulée dans de nombreux cas, la famille n'est plus le refuge qu'elle était, la source de motivation dans l'apprentissage de la vie d'adulte. Cette désarticulation apparaît pour de nombreux participants comme l'origine des déviations de la jeunesse pour lesquelles la responsabilité des parents a été majoritairement évoquée. Pour eux, les enfants se retrouvent bien souvent dans l'obligation de rapporter quelque chose à n'importe quel prix, les parents ne prêtant pas attention ou prétendant ignorer les occupations réelles de leurs

111 D.A., homme, 51 ans, Mandé, Focus group RJR, Yopougon, 13/02/2015.

112 Président du Conseil d'Administration.

113 A.T., homme, 47 ans, Mandé, Groupe de restitution, Abobo, 28/02/2015.

114 G.M., femme, 50 ans, Krou, Groupe de restitution, Yopougon, 28/02/2015.

enfants. Dans un contexte particulièrement difficile où la famille est toute entière tournée vers la quête de sa subsistance, incités par leurs parents, les enfants sortent « *se chercher* » avec tout ce que cette expression implique comme dangers et travers.

« Souvent on a des parents qui encouragent : « Allez-y faire ! Sortez ! » On a vu ça ici. Il y a des parents qui ont dit à leurs enfants de sortir et il y a d'autres qui ont frappé leurs enfants à cause de ça, ne pas sortir. Ça dépend de nous. C'est nous. Si on encourage les enfants, ils vont aller au dehors. Si on ne les encourage pas ils vont changer à la maison chez eux. Ça dépend du père et de la mère. »¹¹⁵

« Tu es obligé d'aller du lundi au vendredi au travail et puis le samedi on te donne que simplement 1 500 francs. (...) Tu es à ta propre charge. Quand je dis à ta propre charge, tu as décidé de travailler, papa et puis maman ne vont plus te donner quelque chose pour dire que lui là il travaille déjà. »¹¹⁶

« Alors tout dépend des parents. C'est les parents qui font que les enfants sont devenus comme ça. Nous on pousse les enfants à être délinquants. »¹¹⁷

Sur cette question spécifique de la responsabilité des parents dans l'engagement des enfants dans des trajectoires de violence, pour certains, une part importante incomberait aux mères. Pour les tenants de cette position, la figure charismatique de la mère responsable et donnant le bon exemple semble aujourd'hui avoir disparu de la société. Il apparaît ainsi que dans bien des cas, la mère, informée des agissements discutables de son enfant, plutôt que de le ramener à la raison s'en ferait plutôt complice quand ce n'est pas elle-même qui l'incite à persévérer.

« Ici à Abobo, la majeure partie des enfants qui sont gâtés là, c'est dû à leur maman ; ce n'est pas papa. C'est à leur maman c'est maman ce n'est pas papa parce que, c'est ici on voit maman prend médicament pour laver son enfant, pas pour qu'il devienne Président, Ministre. Pour qu'il ne doit pas avoir peur de ses camarades. Mais quand l'enfant n'a plus peur là, il va faire tout ce qu'il veut. Après y a un stade où on sait que l'enfant n'a pas peur de quelqu'un il risque d'être tué on le lave avec des anti-balles. C'est pour faire quoi maintenant ? »¹¹⁸

« La violence des enfants là ça dépend beaucoup de nous les mamans. Puisque aujourd'hui nous les mamans, on regarde que les hollandais (pagnes). Et tes enfants à la maison ? C'est l'habillement qui va encadrer nos enfants ? Donc moi j'accuse nous les mamans, nous les mamans de jeunesse là en tout... on fait gâter les enfants. En tout cas, surtout Trésor ; si on dit voilà ton enfant... faut laisser mon enfant. Mon enfant là même après il va changer. Entre temps c'est à partir de 2 ans, 3 ans que faut éduquer ton enfant. C'est pas parce que nous autres on ne connaît pas papier qu'on ne sait pas éduquer nos enfants. (...) Nos parents d'ailleurs est-ce qu'ils portaient à l'école ? »¹¹⁹

Dans d'autres cas, et en dehors parfois de toute incitation des parents, bon nombre de jeunes se retrouvent aussi dans des postures de chefs de familles de leur propre volonté. Dans le souci « d'aider la famille », de nombreux jeunes arpentent les sentiers qui mènent à la rue. « Se chercher » n'est plus seulement une exigence des parents, mais une exigence de la vie. Armés de bonne volonté, à l'âge de l'instruction et de l'insouciance, certains jeunes en l'absence du père, se retrouvent parfois seuls à supporter des charges familiales. Si vus de l'extérieur, les moyens utilisés pour aider la famille sont discutables, voir répréhensibles et dangereux,

115 S.H., homme, 58 ans, Akan, Focus group chefs de communauté, Treichville, 10/02/2015.

116 N.S., homme, 17 ans, Akan, Focus group jeunes de Biafra, Treichville, 08/02/2015.

117 A.P., homme, 74 ans, Akan, Focus group chefs de communauté, Treichville, 10/02/2015.

118 G.Y., homme, 43 ans, Sénégalais, Focus group communauté CEDEAO, Abobo, 17/01/2015.

119 K.A.C., femme, 48 ans, Akan, Focus group association des femmes, Abobo, 14/02/2015.

les propos de certains participants semblent justifier les moyens par le but. Pour eux en effet, peu importe comment les enfants « se cherchent », du moment qu'ils participent à la survie de leur famille. Les activités liées à ces « cherchements¹²⁰ » ne sont donc pas toujours perçues négativement par certains participants qui estiment que les jeunes font preuve de courage.

« Si nos enfants travaillent est-ce que moi la maman j'ai besoin d'aller travailler ? Lui il a la force, il est encore jeune, il peut aller travailler et puis dire ah maman tiens 10 000, tiens 20 000. Mais s'ils n'ont pas, ils vont aller à la gare de Bassam, ils vont aller faire syndicat pour avoir les 500, les 1000 francs parce que y'en a qui donnent l'argent de popote à leur maman, y'a d'autres qui s'occupent de leurs petites sœurs. »¹²¹

Hormis les jeunes habités par un désir de solidarité vis-à-vis de leur famille, de nombreux jeunes en rupture de ban avec leurs familles, empruntent diverses trajectoires de déviance dont la rue de leur propre chef. Les trajectoires qui conduisent à la rue dont il est fait mention dans le présent rapport ne renvoient pas uniquement aux enfants sans logements qui dorment à la belle étoile et qui vivent de menus larcins. La rue fait référence en sus de ceux-là, aux enfants qui, bien qu'hébergés par leurs parents ou tuteurs, exercent de petits boulots tels que vendeurs à la sauvette, porteurs, cireurs, « djosseurs de nama¹²² ». Pour les jeunes issus des milieux défavorisés, la rue semble être le prolongement de leur espace de vie. En posture de défiance vis-à-vis de l'autorité parentale et scolaire, bien souvent, les jeunes trouvent en la rue, un espace dans lequel, loin de toute forme d'autorité « légale », ils se recréent une existence dont la seule règle essentielle est l'habileté à user des poings ou des armes blanches. Si pour certains d'entre eux, la rue est juste l'espace idéal pour pratiquer le petit commerce, pour d'autres, elle leur permet de s'adonner à la délinquance sous toutes ses formes, agressions à l'arme blanche, vols, viols en bande organisée généralement dans des quartiers d'Abobo et Yopougon. Si Treichville semble moins affectée par la violence physique exercée par les jeunes, elle est l'un des principaux sièges d'une autre forme de délinquance qui est la cybercriminalité appelée « broutage¹²³ » en argot ivoirien.

Dans tous les cas, qu'ils soient en rupture de lien ou non avec la cellule familiale, nombre de jeunes porteurs de violence dans l'espace urbain abidjanais sont mus par un certain imaginaire structurant leur action. De fait, de plus en plus, les modèles de réussites qu'ils imitent leur sont projetés par d'autres adolescents ou même des adultes portés vers une consommation ostentatoire et inutilement dispendieuse de ressources financières à l'origine inconnue. Il s'agit de personnes qui, dans le jargon, auraient « percé » en suivant des itinéraires que l'on sait douteux mais que nul ne veut questionner tant que ces derniers se montrent généreux. Dans bien des cas, il s'agit de personnes notoirement connues pour avoir acquis leur argent en dehors de tout cadre légal ou de toute moralité.

2.3. Les imaginaires de réussite sociale et la transmission des valeurs

Placés en première ligne dans la recherche de ressources financières devant permettre à leurs famille de vivre ou plus prosaïquement pour s'autonomiser eux-mêmes, beaucoup de jeunes disent avoir besoin de plus et vite d'argent. De fait, cela correspondrait à un modèle sociétal nouveau particulièrement valorisé qui établit que l'important est d'avoir le maximum d'argent quelle qu'en soit l'origine, de faire preuve de prodigalité et faire envie.

120 Terme local désignant les expédients.

121 A.A.M., femme, 40 ans, Akan, Focus group femmes de Biafra, Treichville, 07/02/2015.

122 Jeunes chargés de garer les véhicules dans certains parkings moyennant des pièces.

123 Plus d'explications sur ce Phénomène se trouvent dans la section suivante.

2.3.1 L'argent « chap chap », l'argent en vitesse

La jeunesse serait, malgré les efforts déployés dans certains cas par la famille pour la conduire sur le droit chemin, attirée par le gain facile, l'argent rapide. Loin de promouvoir en son sein le travail, elle serait désormais réputée pour son attirance pour le gain facile, « *gagner de l'argent rapidement* » devenant le mot d'ordre. Ainsi, dans leur quête de réussite rapide, nombre de jeunes s'adonneraient, outre la délinquance ordinaire, à une pratique dénommée « broutage ». Ce phénomène qui consiste à extorquer grâce à des subterfuges, de l'argent aux occidentaux via internet, génère d'énormes ressources financières. L'usage de ces ressources est ostentatoire et de ce fait, promeut auprès des jeunes un nouveau modèle de réussite sociale. En effet, les « brouteurs »¹²⁴ seraient connus pour parader au volant de grosses cylindrées, exhibant bijoux en or et multipliant les sorties dans des discothèques. Certains n'hésitant pas à quitter l'école au profit de cette activité, certes lucrative, mais criminelle.

Pour certains participants, le manque d'infrastructures éducatives et le coût élevé de la formation favorisent un retrait rapide des enfants du système éducatif. Ceux qui, malgré tout, achèvent leurs études se retrouvent souvent au chômage tandis que ceux d'entre eux qui s'adonnent à des activités illégales, semblent mieux s'en sortir. Ce contraste serait une motivation pour les jeunes en quête d'argent facile.

« Maintenant, les enfants qui sont allés à l'école, l'enfant va à l'école jusqu'à niveau de collègue. Continue à étudier est-ce que vous voyez. Y'a un qui partait pas à l'école, aujourd'hui il devient syndicat il a des grosses cylindrées il roule. Est-ce que vous voyez. Son grand frère a BAC +, il est là il chôme il ne travaille pas (...) L'enfant qui va à l'école qui est en classe de 6^e là il prend qui comme modèle ? Comme référence ? Il ne prend pas référence pour son grand frère qui a fini l'étude, qui n'a rien, qui n'a que ses pantalons déchirés. Mais il va prendre avec celui qui ne fait rien, qui est devenu syndicat, qui a de l'argent. Ça pose problème est ce que vous voyez. Donc moi je pense que la responsabilité en général c'est à tous les niveaux. »¹²⁵

« Aujourd'hui la plupart des jeunes, qui sont excellents à l'école, eux-mêmes qui ont les diplômes, ont laissé l'école à cause de cette chose qu'on appelle le broutage, pour arnaquer les blancs sur le net. C'est ça qui existe beaucoup à Treichville. C'est notre mentalité qui est là. Cette jeunesse aime l'argent. On court derrière ces biens faciles qu'on acquiert facilement. »¹²⁶

Cependant, certains jeunes soulignent les difficultés liées à cette pratique, perçue par l'opinion comme un moyen facile d'enrichissement. Il s'agit en effet, estiment-ils, d'un travail comme un autre qui demande un investissement à la fois personnel et financier. De leur point de vue, tant qu'un effort quel qu'il soit est fourni pour l'obtention d'un bien, il peut être qualifié de travail. Ainsi pour certains d'entre eux, ces pratiques serviraient à sortir certains jeunes issus de milieux défavorisés de leur misère.

« Ya pas l'argent facile, même le Zamou¹²⁷, si tu dis que tu te livres toi-même, on dit faut donner l'argent même dans le broutage, il paye le temps avec son argent. »¹²⁸

« On dit si tu veux voler, faut bien voler, le vol est un travail, il y a des gens qui veulent ressembler à ceux qui ont percé dedans, donc quand tu lui parles et il voit son gars à la télé, il est fier, il continue dans son travail. »¹²⁹

124 C'est ainsi que sont dénommés les jeunes qui pratiquent le broutage.

125 G.Y., homme, 43 ans, Sénégalais, Focus group communauté CEDEAO, Abobo, 17/01/2015.

126 C.A., homme, 21 ans, Mandé, Focus group élèves du Lycée Moderne de Treichville, 15/02/2015.

127 Pratique charlatanesque souvent accompagnée de crimes rituels tendant à hypnotiser à distance la victime pour lui soutirer de l'argent.

128 F.A.K., homme, 24 ans, Mandé, Focus group de jeunes, Yopougon, 18/01/2015.

129 G.A., femme, 13 ans, Krou, Focus group enfants, Yopougon, 18/01/2015.

Dans sa quête du gain rapide, cette jeunesse porteuse de violence n'hésite pas non plus à monnayer sa force au plus offrant, parfois à des coûts dérisoires. Dans ce contexte, les campagnes électorales et autres meetings politiques sont désormais leur occupation favorite. Tout se passe finalement comme si ces jeunes, loin d'être instrumentalisés, sont plutôt en quête de ce type d'opportunités. La mise à disposition de la violence devient alors une activité lucrative et réfléchie en amont.

2.3.2. La violence dans le champ politique comme opportunité supplémentaire

Longtemps présentés comme des victimes, la jeunesse manipulerait à son tour certains hommes politiques. Déterminés à trouver leur « mangement » pendant les périodes électorales, ils n'hésitent pas à créer des comités de soutien en tout genre aux hommes politiques. Il s'agit de capter des ressources dédiées aux campagnes électorales. Pour certains d'entre eux, le soutien n'exclut pas par moment le recours à la violence physique, verbale et psychologique contre les adversaires.

« Les enfants d'aujourd'hui n'aiment rien faire c'est pourquoi ils suivent la politique aveuglement. Mais c'est la paresse qui habite ces jeunes-là et qui fait qu'ils se livrent à la délinquance. Ils n'aiment pas apprendre un métier. Moi Z... je suis là. T... vient il me donne 5 000 francs. 5 ans après il me donne 5 000 francs encore, je vais le soutenir. »¹³⁰

Bien qu'elle s'en défende, cette jeunesse se laisse néanmoins instrumentaliser par les hommes politiques qui savent tirer parti de ce type de situation. Au final, dans la construction de leur vie d'adulte, mais en perte de repères, les jeunes seraient exploités à des fins politiques.

« La jeunesse est employée pour la force, la jeunesse est employée pour le pouvoir, la jeunesse est employée pour la guerre. Cause pour laquelle, voyez les politiciens. Ils ont besoin de la jeunesse. Bien vrai qu'il y a les femmes il y a les vieux. Mais il y a certaines choses les vieux ne peuvent pas le faire, les femmes ne peuvent pas le faire. C'est la jeunesse qui peut le faire. Donc les politiciens pourquoi ils s'approchent de la jeunesse ? C'est pour obtenir ce qu'ils veulent. C'est la jeunesse qui peut leur donner ça. Si c'est la violence c'est la jeunesse. Si ce sont les campagnes politiques c'est la jeunesse cause pour laquelle la jeunesse est fustigée dans certains problèmes. La délinquance c'est la jeunesse. »¹³¹

En clair, le potentiel de production de violence des jeunes trouve dans le champ politique un espace ouvert pour son expression. Avant, pendant et après les échéances électorales, les jeunes sont démarchés pour contester ou soutenir la position de l'une ou l'autre des parties en lutte sur le pouvoir. Cette contestation ou ce soutien, devant être massif et suffisamment violent pour attirer l'attention, est confié aux jeunes. Ceux-ci constituent de fait la frange de la population mobilisable la plus nombreuse et animée de la fougue suffisante pour perpétrer des actions bruyantes ou de casse de grande ampleur. Comme on le sait, toutes les échéances électorales que le pays a connues depuis au moins deux décennies ont été émaillées d'incidents violents engageant les jeunes. Il n'est donc pas à exclure que celles à venir le soient également. En effet, il y a encore à travers la ville des jeunes prompts à donner libre court à leur envie de tout casser, soit par dépit par rapport à leur propre situation (désœuvrement, questionnements sur leur identité, etc.), soit par conviction réelle que le changement de l'ordre sociopolitique devrait provenir d'eux, soit parce qu'au bout se trouve une rétribution en nature ou en espèce, soit encore les trois en même temps. Dans tous les cas, sur un marché politique très imparfait comme celui de la Côte d'Ivoire où les instruments de régulation de la compétition électorale sont très peu consensuels et que tout donne matière à contestation, le risque de débordements reste important. Aussi, vu que pour nombre d'entrepreneurs politiques la violence reste le principal moyen légitime à leurs yeux pour infléchir les dynamiques dans le champ politique, il n'est donc pas à exclure qu'à un moment ou

130 Z.T., homme, 63 ans, Krou, Focus group chefs de communauté, Treichville, 10/02/2015.

131 A.D., homme, 43 ans, Sénégalais, Focus group chefs de communauté, Treichville, 10/02/2015.

à un autre, des jeunes soient convoyés, au sens propre comme au sens figuré, dans l'arène politique pour y donner libre court à leur potentiel de violence.

Conclusion du chapitre

La recomposition des familles, au sein de la société ivoirienne, est un phénomène qui touche l'ensemble du pays, avec cependant une prégnance en milieu urbain. Aussi, la ville d'Abidjan, et plus particulièrement les communes d'Abobo, Yopougon et Treichville, cibles de la présente recherche, n'y échappent pas. Ce mouvement de fond puise ses racines dans diverses sources interdépendantes. Ainsi, sous l'effet conjugué de la conjoncture économique, des effets collatéraux des crises successives qu'a connues la Côte d'Ivoire, mais aussi du délitement même du tissu social, bon nombre de familles ont perdu leurs repères. La cellule familiale, habituellement cadre primordial d'éducation des enfants et de transmission des valeurs, s'est délitée au fil du temps, laissant place à des nouveaux modèles parentaux et d'éducation. On assiste dès lors à des situations paradoxales, où bien souvent l'autorité parentale elle-même subit de profondes mutations, voire un renversement, sur le plan des valeurs. Les participants aux consultations ont ainsi mis en lumière des cas, où c'est l'enfant qui « fait la loi » dans la maison, parce que pourvoyeur de moyens de subsistance. Dans une telle configuration, les parents, ayant perdu l'autorité sur leur progéniture et désormais réduits à un statut « d'assistés », observent impuissants la dérive de leurs enfants.

Les perceptions recueillies auprès des populations des trois communes montrent bien comment certains jeunes, par choix ou par mimétisme, tombent dans une spirale de la délinquance et de l'argent facile, bien souvent au risque de leur vie. Il est également apparu, que, bien que fustigée par une majorité de personnes consultées, y compris des jeunes, cette trajectoire de vie est néanmoins justifiée, voire revendiquée, par une autre frange de jeunes.

Par ailleurs, ployant sous les effets de la crise socioéconomique, nombre de ménages sont à la peine quant à assurer correctement l'éducation des enfants, accaparés qu'ils sont pour leur lutte quotidienne pour la survie. Dans ces conditions, la transmission des valeurs de vie forgée dans l'exemplarité des comportements du père et/ou de la mère cède le pas à des considérations basement existentielles de subsistance. L'éducation des enfants est alors laissée à la charge des enseignants, des médias et bien souvent de la rue. Loin d'être isolé aux seuls milieux défavorisés, ce phénomène concerne aussi les couches supposées plus aisées de la population. Car, au-delà de la précarité des conditions de vie du ménage, se pose toute une autre question en lien avec la communication au sein de la cellule familiale. Pour les participants au processus de recherche action participative, la famille en milieu urbain serait confrontée à une crise de communication sans précédent. Parents et enfants se parlent à peine tant ils se voient peu. Quand il arrive qu'ils communiquent, la compréhension mutuelle semble absente. Les codes du langage ont changé et aucune des parties ne semble disposée à prêter attention aux préoccupations de l'autre comme l'ont démontré les vifs échanges du groupe urbain. Il y a donc comme un fossé communicationnel entre les générations. Les aînés ne comprennent pas les nouvelles manières de communiquer des jeunes qui eux se sentent incompris de leurs parents. Et, quand en réaction à cela, certains jeunes empruntent des sentiers menant à la violence, c'est pour le reste de la société le rôle des mères qui est particulièrement questionné.

Aussi, en lien avec ces différents constats, le défi qui se présente reste celui de pouvoir, d'une part, engager les parents, et au premier chef les mères, mais de façon plus globale la femme, à jouer un rôle plus positif dans l'atténuation de la violence impliquant les jeunes et la promotion de modèles de réussite valorisant une certaine éthique du travail chez les jeunes. D'autre part, il importe de voir la possibilité d'assister les nouveaux modèles de famille qui se structurent en impliquant plus et mieux les référents communautaires locaux dans l'assistance à leur apporter.

CHAPITRE 3 : L'ÉCOLE, ENTRE FAILLITE DU SYSTÈME ET REPRODUCTION DES CADRES DE LA VIOLENCE DANS L'ESPACE URBAIN

Pour une large majorité de populations, jusqu'à récemment, l'école représentait le principal moteur de la mobilité sociale en Côte d'Ivoire. En effet, en délivrant des diplômes et certaines compétences techniques particulières, l'école en tant qu'institution n'avait pas que vocation à instruire et éduquer. Elle était aussi perçue comme l'un des leviers les plus accessibles au plus grand nombre permettant à « l'enfant de pauvre » d'avoir les mêmes chances que celui du riche pour accéder à un emploi et à tout ce que cela induit, particulièrement un changement de condition socioéconomique. Seulement, confrontée à une crise structurelle qui dure depuis au moins trois décennies, l'école semble être aujourd'hui, aux yeux des populations, fortement délégitimée dans sa fonction d'éducation et de formation, dans un premier temps. Les « produits » qui en sortent ne semblent plus être, aux yeux des populations, de la même qualité qu'il y a quelques décennies. Les diplômes délivrés ne confèrent plus à leurs détenteurs les aptitudes attendues. Dans un second temps, à Abidjan comme ailleurs, l'on croit de moins en moins en la possibilité de ne réussir que par l'école. Des modèles alternatifs de réussite sociale promus dans les quartiers et parfois mêmes dans les médias semblent corroborer cette conviction. Le football, la cybercriminalité, la délinquance ou la confrontation violente sur les gares routières par syndicats interposés semblent être les voies privilégiées de la réussite pour certaines catégories de jeunes.

Dans ce contexte, l'école serait devenue un terrain sur lequel se jouent des types d'enjeux aux antipodes de ceux portés par la vocation première de cette institution. Ainsi, dans l'analyse de ces enjeux « nouveaux », l'école est désormais un espace à risque, un territoire de production de violence porté aussi bien par des dynamiques du dedans que du dehors. Toutes choses qui font dire aux populations que « l'école est gâtée ». Comment sont construites ces imaginaires tendant à présenter l'école sous ces jours les plus mauvais ? Quel serait le rôle joué par les pouvoirs publics, le corps enseignants et les élèves dans cette déliquescence de l'école ? Comment cela impacte-t-il ou structure-t-il des dynamiques de violence dans l'espace urbain ?

3.1. « L'École est gâtée »

Pour les populations, dire que l'école est gâtée, c'est établir que l'institution est dans une situation de déliquescence portée aussi bien par ses insuffisances structurelles de plus en plus criardes constatées dans les différentes communes, que l'absence de perspectives constatées à la sortie de l'école et la délégitimation constante de la fonction enseignante.

3.1.1. Évolutions et contraintes structurelles du système éducatif

En Côte d'Ivoire, l'histoire établit que « *le démarrage [de l'école] a été lent, faute de crédits, faute de confiance [dans l'institution] aussi. De 500 jeunes ivoiriens scolarisés en 1903, on [est passé] à 2 000 en 1913, à 9 500 en 1937 et à 19 000 en 1945, soit de 1% à 5% des effectifs scolarisables.* »¹³² C'est seulement à partir de 1960 qu'elle a connu un véritable décollage. En effet, le Gouvernement ivoirien a, dans le souci d'en finir avec l'école coloniale « génératrice d'inégalités », fait du développement du système éducatif l'une de ses priorités.

132 Maurice Crubellier, Paul Désalmand, Histoire de l'éducation en Côte d'Ivoire. T.1, Des origines à la conférence de Brazzaville (1944), Abidjan, Éd. CEDA, 1983. In: Histoire de l'éducation, n°21, 1984. pp. 116-118.

Dans ce sens, sa mission première était d'assurer, d'une part, la diffusion et l'enracinement des valeurs de la République et, d'autre part, l'intégration nationale et le développement du pays par l'accroissement de son capital humain. Pour y parvenir, un cadre législatif fut élaboré établissant que : « *le droit à l'éducation [est] garanti à chaque citoyen afin de lui permettre d'acquérir le savoir, de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation, de s'insérer dans la vie sociale, culturelle et professionnelle et d'exercer sa citoyenneté.* »¹³³ Dans cette même optique, la Constitution du 1^{er} août 2000 consacre l'obligation de l'État d'assurer un égal accès à l'éducation à tous les enfants de Côte d'Ivoire.¹³⁴ Afin de relever ce défi, la gratuité de l'école publique du primaire jusqu'au collège fut établie et mena à ce que pendant des décennies « *les dépenses de fonctionnement et d'équipement de l'enseignement général ont évolué dans le même sens que les effectifs et les infrastructures. Ainsi, les dépenses de fonctionnement (en francs CFA) étaient :*

- *en 1960, de 3,5 milliards ;*
- *en 1970, de 16 milliards (27,3% du budget général de fonctionnement et 4 % du PIB) ;*
- *en 1980, de 132 milliards (plus de 40 % du budget) auxquels s'ajoutent 25 milliards investis dans les équipements portent les dépenses de l'éducation à 157 milliards.* »¹³⁵

Au titre de l'année 2015, l'éducation et la formation représentent environ 20% des dépenses étatiques estimées. Elles constituent un des pôles principaux d'allocation du budget national.¹³⁶ La part du budget allouée à l'éducation serait en hausse de 15% par rapport au budget 2014. Grâce à toutes ces ressources importantes dégagées et à la réalisation des infrastructures, l'Etat, aidé par les entrepreneurs privés¹³⁷ de l'éducation – à travers un cadre de partenariat – a créé les conditions de satisfaction du désir de scolarisation des populations qui voient en l'école un instrument de promotion de la réussite sociale.

Dans la pratique, la carte scolaire et les raisons liées à certaines traditions (placement des enfants hors de la cellule familiale) ainsi qu'au faible rendement interne de certains établissements ont favorisé une forte mobilité scolaire des élèves. Cette migration scolaire a également été rendue possible grâce à la création d'internats dans un grand nombre d'établissements secondaires pour assurer l'hébergement des élèves durant leurs études. En outre, l'Etat a octroyé une bourse d'études aux élèves affectés en sixième pour y suivre leurs études, pour la plupart, comme internes. Cette dynamique a engendré un véritable brassage contribuant ainsi au renforcement de l'unité nationale. Cependant, dès le début de la décennie 1980, le développement du système éducatif, qui reposait alors sur cette interaction dynamique, n'a pu résister à la dégradation de la situation économique du pays. A l'instar des autres pays du tiers-monde, la Côte d'Ivoire a été frappée de plein fouet par la crise économique et financière aggravée par la fluctuation des prix des produits d'exportation notamment le café et le cacao.

133 Article premier de la Loi n° 95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'Enseignement.

134 Loi n° 2000-513 du 1^{er} août 2000 portant Constitution de la Côte d'Ivoire.

135 Benjamin Zanou, « *L'orientation des élèves en classe de sixième : un aspect inexploré des migrations scolaires en Côte-d'Ivoire* », in Patrick Livenais et Jacques Vaugelade (eds), *Éducation, changements démographiques et développement: quatrièmes journées démographiques de l'ORSTOM*, Paris, les 18 et 19 septembre 1991, Paris, Editions de l'ORSTOM, Coll. « Colloques et Séminaires », 1993, pp. 107-118.

136 Au secteur de l'éducation a été alloué 1006,4 milliards de FCFA pour l'année 2015 sur un budget total de 5014 milliards de CFA. Sources : Loi de finances portant budget de l'État pour l'année 2015; Rapport de présentation de la Loi de Finances 2015.

137 En Côte d'Ivoire, la construction des écoles publiques n'est pas du seul ressort de l'Etat : des parents d'élèves, des entreprises semi-publiques, des Organisations Non Gouvernementales ont construit des écoles.

Encadré n° 1: Le système éducatif ivoirien et ses ministères de tutelle

Le système éducatif ivoirien, hérité du modèle colonial français, comprend principalement l'enseignement préscolaire et primaire, l'enseignement secondaire général, l'enseignement technique et la formation professionnelle ainsi que l'enseignement supérieur. Le primaire, d'une durée de six ans, forme en théorie les enfants de 6 à 11 ans. Il s'achève par le passage du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) et d'un examen d'entrée en sixième. Le 1^{er} cycle du secondaire, de la sixième à la troisième sur quatre années, vise les 12-15 ans. Il est assuré dans les collèges et sanctionné par le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) qui ouvre la porte au deuxième cycle du secondaire. Ce dernier s'étend sur trois années dans des lycées, de la seconde à la terminale, auprès de jeunes ayant entre 16 et 18 ans. Il s'achève par le passage du Baccalauréat, dont l'obtention conditionne l'accès au supérieur. A la suite du primaire, en parallèle de la voie secondaire « généraliste » décrite ci-dessus, sont proposés une formation professionnelle et un enseignement technique. Par ailleurs, différentes filières de l'enseignement supérieur sont professionnelles et peuvent conduire à l'obtention de Brevets de Techniciens Supérieurs (BTS) d'un niveau 'Bac+2'. (Rapport PASEC, Côte d'Ivoire 2012).

Il est à noter que trois ministères d'Etat distincts disposent d'un portefeuille lié à un niveau d'enseignement. L'enseignement primaire et secondaire et le technique dépendent aujourd'hui du Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET), l'enseignement supérieur est géré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique tandis que les formations professionnelles relèvent du Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, bien que certaines filières soient gérées par d'autres ministères, tels que le Ministère de la Fonction Publique ou le Ministère de l'Agriculture par exemple.

Dans un tel contexte macro-économique très difficile, l'Etat¹³⁸ n'a plus eu la capacité de faire face à toutes les demandes de scolarisation. Dès lors, il est apparu de nombreux dysfonctionnements au niveau de l'appareil éducatif alors que la population scolarisable (6-11 ans) a augmenté de manière significative, passant de 1 856 800 en 1988 à 2 867 300 enfants en 2006¹³⁹. Au fil des ans en effet, des coupes budgétaires consécutives à un environnement économique défavorable ont été faites si bien que le système éducatif n'a pas su s'adapter de façon satisfaisante à l'évolution de la société en matière de demande d'éducation et de formation. L'une des manifestations de cette inadéquation est révélée par la compression des capacités d'accueil, en un mot la quasi-stagnation de la couverture scolaire. Au plan national, par exemple, « *la progression du nombre d'écoles et de classes [au niveau du primaire public] était [restée] relativement faible entre 1979-80 et 1991-92 (environ 4%)*. »¹⁴⁰ Sur le plan local, l'extension continue des communes comme Abobo et Yopougon ne s'est pas accompagnée de créations conséquentes d'écoles. Certains quartiers étendus et densément peuplés manqueraient, comme l'ont déplorés certains participants aux consultations, cruellement de capacités d'accueil publiques, du niveau primaire au supérieur, en passant par le secondaire.

*« Pour tout ce quartier, c'est-à-dire pour quitter de Samaké jusqu'à la gare, les écoles publiques qu'il y a : y a école nord, première école publique primaire, y'a Wantoue, Kennedy et c'est tout pour toute cette zone-là. Alors que c'est l'une des zones les plus peuplées d'Abobo. »*¹⁴¹

138 L'Etat constitue la source principale de financement pour tous les niveaux d'enseignement.

139 Ministère de l'Education nationale, Evaluation diagnostique de l'école primaire : pistes d'actions pour une amélioration de la qualité, Rapport PASEC, Côte d'Ivoire 2012, 72 p. + Annexes.

140 Benjamin Zanou, Op. Cit

141 D.S., 34 ans, Mandé, Focus group victimes, Abobo, 17/01/2015.

Dans cette présentation de la mauvaise répartition de la carte scolaire, les populations d'Abobo ont le sentiment d'être beaucoup plus délaissées par les pouvoirs publics que les autres communes. Pour elles, il y a eu de longue date comme une volonté politique de délaissier la commune d'Abobo dans un état de sous-équipement en matière d'établissements scolaires. Cette situation, ramenée aux dynamiques de la politique urbaine évoquées dans le chapitre 1, serait compréhensible. En effet, la construction de nombre d'établissements scolaires dans l'espace urbain abidjanais a été liée aux programmes d'habitat. Or, la décennie 1980 ayant vu ce programme marqué un coup d'arrêt dans la commune d'Abobo, la construction d'établissements scolaires a ralenti. Ainsi, le vide a très rapidement été comblé par des établissements privés qui, pour des besoins économiques d'autofinancement, auraient mis l'accent sur le recrutement de grands effectifs¹⁴². En dépit de cette alternative privée, dans les salles de classe publique, les effectifs restent tout aussi importants, les coûts de la scolarité dans le privé ayant conduit certains parents à maintenir leurs enfants dans l'enseignement public.

« Aujourd'hui, les écoles publiques sont surpeuplées (...) la classe la moins peuplée est plus de 90. Oui, 90 au CPI (...) quand c'est comme ça, ils sont mal formés déjà. Ils s'asseyent à trois, trois, trois depuis CPI. (...) à un moment donné, il y a blocage. »¹⁴³

En ce qui concerne la commune de Treichville, « [elle] dispose, au niveau du primaire, de 49 établissements scolaires (41 publics et 8 privés) pour un total de 314 classes. L'effectif des élèves en 2011 était de 13 636, quant au nombre [d'instituteurs], il était de 429, soit en moyenne 32 élèves par enseignant. Au niveau du secondaire, il existe 7 établissements dont 5 privés. Les 2 établissements publics comptaient, en 2008/2009, 122 classes pour 8 408 élèves soit, en moyenne, 69 élèves par classes. Le nombre d'enseignants était de 256. Au niveau de la formation professionnelle, il existe 3 établissements d'enseignements techniques et de formation professionnelle, 6 établissements d'enseignement supérieur dont l'Institut national de formation des agents de santé. »¹⁴⁴

Outre les difficultés d'ordre infrastructurel, l'institution scolaire présente également un mode de fonctionnement lacunaire. Par le passé, le système éducatif à travers les offres de formation proposées dans les manuels scolaires donnait, selon les populations, envie d'apprendre, l'espoir et le goût de la réussite. Les programmes d'enseignement répondaient, à cette époque, aux attentes des apprenants et étaient en conformité avec les objectifs de développement économique et social du pays. Aujourd'hui cependant, le système connaît des difficultés liées surtout à l'encadrement pédagogique des élèves. Cette situation conduit à deux types d'analyse.

Le premier pose que les enseignants sont mal formés et que, de ce fait, n'arrivent pas à transmettre avec pédagogie la connaissance aux apprenants. Originellement, la formation des enseignants est réalisée au niveau des Centres d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP) pour le primaire, et à l'École Normale Supérieure (ENS) pour le secondaire. On note cependant que le temps de passage dans ces différentes structures a été sensiblement raccourci (3 à 6 mois au lieu de deux ans) ce qui ne peut que limiter le degré d'apprentissage global. Cet état de fait complique la situation de la fonction enseignante, d'autant plus que nombre d'enseignants sont perçus par les populations consultées comme des personnes profitant d'une situation, sans réelle vocation.

« Nos enseignants de maintenant ne sont pas partis là-bas par conviction. Lorsqu'un individu cherche du travail, il n'en trouve pas. Si Dieu merci pour lui, il a pu passer le concours de CAFOP, ça a marché pour lui qu'il va. Imaginer un peu une classe de 90 (...). »¹⁴⁵

Le second identifie les différentes réformes (1977, 1995, 1997) comme étant à l'origine de la contre-performance du système. Censée "décoloniser l'école ivoirienne", la réforme votée à l'Assemblée Nationale en 1977 n'a jamais été appliquée. Elle a fait place à une autre réforme qui faisait de l'enseignement télévisuel la

142 Sur les 190 établissements secondaires que compte la DRENET dont dépend la commune d'Abobo, l'on ne dénombre que 9 établissements publics. Seuls 4 de ces établissements sont dans le périmètre communal.

143 K.E., homme, 35 ans, Akan, Groupe de restitution, Yopougon, 28/02/2015.

144 UNHABITAT, Côte d'Ivoire : profil urbain de Treichville, 2012, 30 p.

145 K.E., homme, 35 ans, Akan, Groupe de restitution, Yopougon, 28/02/2015.

panacée de la promotion de la scolarisation universelle au niveau du primaire. En 1982, elle a été abandonnée sur décision de « *Houphouët Boigny sous la pression des parents d'élèves et des syndicats d'enseignement au motif d'une « éducation au rabais* ». »¹⁴⁶ Par la suite, et afin d'amener les élèves vers l'insertion professionnelle, les autorités ivoiriennes ont opté pour l'approche pédagogique dite Formation Par Compétences (FPC) en remplacement de la Pédagogie Par Objectifs (PPO) en vigueur depuis plus de deux décennies (1976-2002). Approche intégratrice, elle est centrée sur le développement des compétences et pas seulement sur l'acquisition des connaissances. Bien qu'ayant été généralisée au cours préparatoire (CP) en 2004-2005 et au cours élémentaire (CE) en 2005-2006, « *cette expérimentation (...) a été conduite dans un contexte de crise marquée par la partition du pays en deux zones (zone Centre-Nord-Ouest et zone gouvernementale) avec la présence massive de bénévoles non qualifiés. En outre, les manuels élaborés selon les exigences de la FPC n'étaient pas disponibles durant la phase de généralisation.* »¹⁴⁷ Tout ceci a eu une incidence sur les rendements des programmes d'enseignement.

Selon l'évaluation du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la Confemen menée en 2012 pour la Côte d'Ivoire (PASEC), les acquis scolaires au primaire¹⁴⁸ auraient significativement baissé, et ce de manière continue. A titre d'exemple, les élèves en classe de 5^{ème} année au primaire sont passés d'une moyenne en français de 45,3 sur 100 en 1996 à 29,2 en 2009.¹⁴⁹ Par ailleurs à ce jour, le système éducatif ivoirien serait confronté à des niveaux élevés de redoublement et d'abandon scolaire, notamment au niveau du cycle d'enseignement primaire. Selon le Rapport d'Etat du Système Educatif National (RESEN), l'espérance de vie scolaire s'élèverait à cinq années et demie, ce qui traduit une grande inefficience du système, la majorité des enfants n'arrivant pas à atteindre le niveau d'éducation secondaire¹⁵⁰. Au cours de l'année scolaire 1992-93, par exemple, sur un effectif total d'élèves du primaire de la commune de Yopougon estimé à 74 830 (64 883 au public et 9 946 au privé), les redoublants étaient de 15 196 dans le public et de 1 059 dans le privé.¹⁵¹

Les participants à la présente recherche ont bien souligné ces transformations progressives qui ont dans certains cas conduit ce lieu d'apprentissage à se muer en espace d'expression de la violence. Dès lors, l'école aurait perdu sa faculté à promouvoir les élèves et professeurs au sein de la société ivoirienne par la voie de l'enseignement, pour laisser place à un nouveau système d'ascension sociale, porté par la violence.

3.1.2. Quand l'école n'est plus un ascenseur social

Certains parents consultés lors de la présente recherche ont clairement manifesté leur déception face à une école où les enfants n'acquiescent pas assez de savoirs les préparant à l'insertion professionnelle. Bien plus, une fois le diplôme acquis, l'insertion professionnelle n'est plus assurée comme par le passé. Il est possible d'obtenir un diplôme mais faute de capital social, ne pas obtenir d'activité. Cette situation est d'autant plus mal vécue que dans l'imaginaire de nombreux Ivoiriens, l'inscription à l'école doit déboucher sur un emploi salarié offert par l'État ou, à tout le moins, obtenu dans le secteur privé. Mais, avec la contraction des opportunités de recrutement dans ces deux secteurs, la question se pose pour beaucoup quant au devenir de leurs enfants dans une société ivoirienne en panne de recrutement. Ou bien lorsque quelques opportunités de recrutement existent, il faut, comme le dit le commun des Ivoiriens, « mettre caillou » sur son dossier de candidature c'est-à-dire être recommandé ou pistonné. Dans tous les cas, les personnes consultées établissent bien une distinction entre l'obtention du diplôme et l'accès à l'emploi ou le savoir-être. Pour certains, l'école inculque des connaissances mais n'éduque plus.

146 Eric Lanoué, La société ivoirienne au fil de ses réformes scolaires: une politique d'éducation «intermédiaire» est-elle possible?, Autrepars (31), 2004, pp. 93-108.

147 Eric Lanoué, Op.Cit.

148 Ces acquis correspondent à l'apprentissage de l'écriture, de la lecture et du comptage.

149 Rapport du Programme d'Analyse des systèmes éducatifs de la Confemen (PASEC) 2012 pour la Côte d'Ivoire (http://www.confemen.org/wp-content/uploads/2013/09/RAPPORT_CI-final.pdf)

150 Rapport d'état sur le système éducatif national, 2009.

151 Ibrahima Fofana, Op. Cit.

« C'est vrai on met l'enfant à l'école. Mais l'école là, c'est pas travailler. Tu vas à l'école pour acquérir des diplômes. C'est ton papa qui va faire tu vas travailler demain. C'est pas l'école qui donne travail. On va à l'école pour apprendre. L'éducation se trouve à la maison. A l'école, on nous montre peu de choses. »¹⁵²

Ainsi, l'acquisition d'un diplôme n'est plus perçue comme étant favorable à la promotion sociale et à l'obtention d'un emploi stable et bien rémunéré. Selon certains participants, le chômage, et non le succès, couronnerait les années de formation et d'études:

« Voici nos enfants qui ont des diplômes, d'autres mêmes ont des spécialités. Pour rentrer à la fonction publique, on te demande de passer encore un concours. Un médecin qui sort, on dit pour rentrer à la fonction publique comme médecin, il doit passer un concours. Ça veut dire qu'il devient un chômeur. »¹⁵³

Par ailleurs, le coût des écoles peut-être un frein à la scolarisation complète et continue des enfants, ce qui contribue à l'échec scolaire. Face au faible nombre d'établissements publics dans les communes d'Abobo, de Yopougon et de Treichville, certains parents se tournent vers le privé. Toutefois les frais sont souvent trop élevés, bien que certaines écoles privées soient subventionnées par l'Etat. En outre, malgré les efforts déployés par les autorités ivoiriennes pour rendre l'éducation au primaire gratuite et obligatoire, des participations monétaires sont demandées par les Comités de Gestion des Etablissements Scolaires Publics (COGES)¹⁵⁴, ce qui constitue une charge pour les familles pouvant entraîner des abandons scolaires ou une discontinuité dans la poursuite de la scolarité de l'enfant.

Enfin, au-delà du problème attenant au nombre insuffisant d'établissement, le mauvais état des infrastructures scolaires est mis en cause. Avant même la crise de 2011 et à titre d'exemple, plus de la moitié des écoles publiques primaires étaient en mauvais état avec risque d'interruption des cours en cas d'intempéries.¹⁵⁵ Les murs d'enceinte sont souvent détériorés ou inexistant, ce qui facilite comme l'ont expliquée certains jeunes l'entrée d'acteurs de violence non scolarisés au cœur de l'école (vendeurs de drogues, casseurs ou autres). Or, jusqu'à présent, si la succession de crises politiques violentes a pu conduire au vandalisme et à la dégradation des établissements, les allocations budgétaires de l'Etat à l'éducation nationale n'ont pu contribuer à leur rénovation. Ainsi, alors que l'éducation représentait une priorité en 1990 (35% de part du budget hors service de la dette, ce qui plaçait la Côte d'Ivoire en tête dans la région ouest-africaine au niveau de l'éducation)¹⁵⁶ on observe une baisse notable de cette allocation (qui s'élève à environ 20% du budget en 2015). Or, face à l'augmentation de la population scolarisable, cela laisse peu de place aux investissements tels que la rénovation ou la construction d'écoles.

Ainsi, le milieu scolaire est à la peine, et l'ascenseur social qu'il représentait en panne. La perte de crédibilité de cette institution sensée promouvoir l'élève au sein de la société est importante. Cette perte de crédibilité touche également le professeur, premier responsable visible de l'éducation des jeunes à l'école.

3.1.3. L'image écornée du maître

« Éduquer, c'est transmettre un patrimoine, apprendre à apprendre, encourager l'autonomie, susciter la créativité, former, initier, aider à grandir. »¹⁵⁷ Telle semble être la mission assignée à l'école ivoirienne au début des années 1960. Mais comment une telle action éducative est-elle possible quand on sait qu'elle doit amener l'élève à dépasser sa nature initiale pour le transformer en un érudit, un sachant ? La question est d'autant plus essentielle qu'il ne peut s'élever au-dessus de lui-même que par un effort plus ou moins pénible. Or,

152 A.S., femme, 28 ans, Akan, Groupe de restitution, Abobo, 28/02/2015.

153 G.K., homme, 63 ans, Krou, Focus group communauté Krou, Yopougon, 24/01/2015.

154 Pour les cantines, les constructions de salles de classe, les frais d'examen, etc.

155 UNICEF, Analyse de la Situation de l'enfant en Côte d'Ivoire 2014 (SITAN 2014).

156 UNICEF, Analyse de la Situation de l'enfant en Côte d'Ivoire 2014 (SITAN 2014) et Rapport PASEC Côte d'Ivoire 2012.

157 Jacques Scheuer et al., L'Education, Paris, Editions de l'Atelier, Coll. « Ce qu'en disent les religions », 2003, 174 p.

l'enfant n'étant pas véritablement préparé, on ne peut pas le laisser exposé aux trop rudes réactions des choses. Reste donc le devoir :

« *Le sentiment du devoir (...) est, pour l'enfant et même pour l'adulte, le stimulant par excellence de l'effort. (...) Mais l'enfant ne peut connaître le devoir que par ses maîtres ; (...) Il faut donc qu'ils soient, pour lui, le devoir incarné et personnifié. C'est dire que l'autorité morale est la qualité maîtresse de l'éducateur. Car c'est par l'autorité qui est en lui que le devoir est le devoir. Ce qu'il a de tout à fait sui generis, c'est (...) le respect qu'il inspire aux volontés et qui les fait s'incliner dès qu'il a prononcé.* »¹⁵⁸

Telle était l'impression qui se dégageait de la personne du maître ou du professeur selon qu'on est au niveau de l'enseignement primaire ou au niveau du secondaire. En d'autres termes, les qualités d'enseignant et d'éducateur se retrouvaient réunies en la même personne.

Depuis les années 1990, cette image binaire, originellement associée à la figure d'autorité, s'est largement dégradée dans les communes de Yopougon, Abobo et Treichville. A l'origine, l'institution scolaire n'est pas seulement un lieu de transmission de connaissances, mais aussi celui où l'élève s'intègre à une vie collective et se confronte aux normes et aux valeurs sociales. C'est pourquoi l'enseignant-éducateur exerce une œuvre éducative qui dépasse le seul cadre de l'apprentissage des programmes scolaires au sein de l'école, pour participer au développement personnel, social et citoyen de chaque élève. Aujourd'hui, l'image du maître/professeur-éducateur tend à s'éclipser au profit du maître/professeur-savant.

« *A l'époque, le maître à l'école était le maître jusqu'au dehors. C'est-à-dire, quand tu vaux rien et puis il te voit jouer au ballon, tu as des problèmes le lundi quand tu vas aller en classe. Cela maintenant on dit il faut faire la dichotomie entre enseigner et puis éduquer. C'est-à-dire, il vous montre des signes, c'est-à-dire, il vous apprend votre mathématique ça s'arrête là. Il n'a rien à dire de votre éducation. Or, à l'époque, l'enseignant, le maître avait quelque chose à dire sur l'éducation.* »¹⁵⁹

Cette évolution qui a atteint la fonction enseignante (maître/professeur) dans sa spécificité, n'est pas arrivée par hasard. Un certain nombre de facteurs pourrait expliquer cet état de choses. Au début de la décennie 1990, avec la survenue de la récession économique, tous les fonctionnaires, et les enseignants (tous niveaux confondus) en particulier, ont durement subi les effets des mesures d'austérité dérivées du premier Plan d'Ajustement Structurel mises en place. Celles-ci avaient consisté en une « *réduction de 15 à 45 % des salaires des fonctionnaires et de ceux des employés du secteur privé de 11%.* »¹⁶⁰ Au niveau du secteur de l'éducation, « *[la mesure du] "raccrochage" des enseignants à la grille de la fonction publique, en date de 1991, a été la plus significative.* »¹⁶¹ Elle s'est traduite par une large ponction¹⁶² sur le salaire de tout nouvel entrant dans ce corps de métier, même à diplôme égal. Cela a eu pour conséquence une précarisation de la condition sociale des enseignants qui, associée aux conditions de travail difficiles (insuffisance de salles de classes, effectifs pléthoriques), a gravement porté atteinte au prestige de leur statut. L'un des premiers signes a été la démotivation du corps enseignant vis-à-vis de sa profession.

Toutefois, la chose la plus dramatique qui a accompagné ce manque de dévouement des enseignants "raccrochés" était sans conteste l'effritement de leur intégrité morale. Le fait de chercher à arrondir leurs fins de mois les a, par exemple, rendus très sensibles à tout ce qui peut faire penser à une petite amélioration des

158 Emile Durkheim, Education et sociologie, Paris, PUF, Coll. « Quadrige », 2005.

159 A.T., homme, 47ans, Mandé, Groupe de restitution, Abobo, 28/02/2015.

160 Laurence Proteau, « *La reproduction en question : école, université et mouvements sociaux en Côte d'Ivoire* », in Collectif, Questions sensibles, Paris, Curap – PUF, 1998, pp. 361-375.

161 Eric Lanoué, L'école à l'épreuve de la guerre. Vers une territorialisation des politiques d'éducation en Côte d'Ivoire ?, Politique africaine, n°92, 2003, pp. 129-143.

162 Un Maître-assistant d'université touchait avant le raccrochage un salaire de 390 000 FCFA. Il a maintenant 127 000 FCFA. Un professeur de collège (CAP CM), licencié et certifié, gagnait 217.000 FCFA, 264 000FCFA et 285 000 F CFA. Désormais, il a respectivement 108 000 FCFA, 142 000 FCFA et 192 000 FCFA. Quant à l'instituteur ordinaire, son salaire est passé de 150 000 FCFA à 101 000 FCFA.

conditions matérielles. C'est là qu'intervient un type d'actes de corruption au cours desquels l'enseignant propose à l'élève une bonne note contre une somme d'argent. Cette pratique de racket scolaire peu recommandable en milieu scolaire n'est pas le seul fait des "raccrochés" qui, eux, exercent dans le public. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Au niveau du privé, de nombreux enseignants « *ne [savent] pas à quel saint se vouer tant les difficultés financières qui [les assaillent] deviennent de plus en plus insurmontables. Enseignant au groupe scolaire La Colombe (un établissement scolaire privé laïc de la capitale économique) depuis plus de trois ans, K. C. J, comme huit autres enseignants de ce groupe, qui perçoivent des salaires de misère (45 000 FCFA par mois), n'a pas encore perçu son salaire de mars, avril et mai 2011.* »¹⁶³

« *Bon exemple comme cela, fin de trimestre comme ça, si on a calculé les moyennes que tu n'as pas la moyenne, tu t'en vas voir : ah monsieur aidez-moi. Il va dire : bon, tu as combien pour moi ? (...) et puis, je vais te donner soit 13 ? Bon monsieur, bon j'ai deux milles. Bon donne-moi. Et puis devant toi, il met 13.* »¹⁶⁴

D'autre part, le harcèlement et les abus sexuels sont fréquents, en particulier à l'encontre des filles. Bien que des chiffres précis ne sont pas disponibles concernant spécifiquement les communes d'Abobo, Yopougon et Treichville, une étude parue en 2014 sur les violences en milieu scolaire indique que 12% des élèves ivoiriens (16% des filles) disent avoir été victimes de violences sexuelles de la part d'enseignants (et 50% de la part d'un élève).¹⁶⁵ Par ailleurs, près de la moitié des enseignants interrogés en 2010 dans le cadre d'une étude menée par le MENET admettent avoir eu des relations sexuelles avec des élèves.¹⁶⁶ A titre d'exemple, les enseignants seraient responsables de 4% des grossesses survenues en milieu scolaire au primaire et secondaire sur l'année 2012-2013.¹⁶⁷ Tous ces chiffres témoignent bien que « *tous les acteurs de l'école seraient, selon un pasteur (une femme), atteints par cette "maladie spirituelle"* »¹⁶⁸. Or, la répression de ces comportements abusifs des enseignants est limitée. L'agresseur est le plus souvent muté dans une autre école et rares seraient les sanctions disciplinaires ou les poursuites et condamnations judiciaires.¹⁶⁹

De ce qui précède, il ressort clairement que la fonction enseignante est en proie à une pluralité de crises : crise d'autorité, crise d'identité, crise de légitimité, crise de valeurs. Aujourd'hui, l'image du maître/professeur-éducateur a perdu de son prestige et est même devenue dégradante de l'avis de certains participants, du fait que lui sont associées des pratiques déshonorantes. Pouvait-il en être autrement quand on voit l'environnement social du maître/professeur ainsi décrit qui fait que lui-même ne croit plus à sa tâche, ni à la grandeur de celle-ci ? Même si l'éducation doit, selon Emile Durkheim, être « *essentiellement chose d'autorité* », cette autorité implique la confiance. Or, l'élève ne peut donner sa confiance à quelqu'un qu'il voit dévier, se compromettre, se déshonorer. Evoluant dans un tel milieu, les enfants et adolescents sont particulièrement affectés, faute de formateurs exemplaires. Emerge alors un nouveau modèle d'élève, qui s'intègre et se socialise par des voies souvent violentes.

3.1.4. Les élèves « nouveau modèle »

Alors que les enseignants ont vu leur fonction se déprécier du fait de comportements peu recommandables, de la même façon les élèves présentent une image dévalorisée et dévalorisante. Comme leurs maîtres/professeurs, « *[certains sont tombés] dans le piège de la facilité. Le goût du travail ou de l'effort n'habite plus ceux qui aspirent à obtenir des diplômes. [Ce qui compte pour eux], c'est l'acquisition coûte que coûte de diplômes* »¹⁷⁰, quelles qu'en

163 Charles Bédé, « Enseignement privé laïc : la galère des enseignants », in Notre Voie, rubrique Société, juillet 2011, <http://www.notrevoie.com/develop.asp?id=39527>.

164 A.M-G.D., femme, 17 ans, Togolaise, Focus group élèves, Yopougon, 15/02/2015.

165 CERFODES, ROCARE, Etude sur le bien-être et la sécurité des élèves de Côte d'Ivoire, 2014.

166 MENET, DMOSS, Etude sur les IST et comportements sexuels en milieu scolaire, 2010.

167 Rapport du Programme National de la Santé Scolaire et Universitaire – PNSSU, 2013.

168 Etien Ablan A-M. et al., Corruption en milieu scolaire et éducation des filles, ROCARE / ERNWACA, 47 p.,

<http://www.rocare.org/smgrt2006-ci-genre.pdf>

169 UNICEF, Analyse de la Situation de l'enfant en Côte d'Ivoire 2014, SITAN, 2014.

170 Etien Ablan A-M. et al., Op. Cit.

soient les voies suivies. C'est le lieu d'indiquer que le racket scolaire tel qu'évoqué plus haut, n'est pas toujours perçu comme une pratique affligeante par les élèves « éviteurs d'effort »¹⁷¹. Bien au contraire, ils créent les conditions pour que cela se réalise, puisqu'en retour, ils tirent profit de la note ou du diplôme qui leur est décerné. Voilà qui confirme un peu plus le penchant de la jeunesse d'aujourd'hui pour le gain facile.

D'autres, partisans du moindre effort, sont sur-motivés pour des choses qui ne sont pas scolaires. Tout part de leur exposition à l'influence négative du milieu familial dans lequel ils vivent. Certains pratiquent aux côtés de leurs aînés du quartier des activités illégales comme la vente de drogues ou animent les quelques fumoirs situés dans les environs des établissements scolaires. Un participant témoigne ainsi :

*« Il y a des élèves qui ne viennent pas à l'école, mais, ils disent à leurs parents, papa, je veux aller à l'école. Mais, tu vas fouiller dans son passé, c'est un jeune dealer du grand ghetto. Mais, son père ne sait pas que lui, c'est un dealer du grand ghetto. »*¹⁷²

Bien évidemment, le fait d'intégrer cet univers n'est pas sans conséquence sur la personnalité de l'élève. Il acquiert une nouvelle identité conforme à son nouveau lieu de socialisation, portée par la violence. Se conduisant comme dans le « grand ghetto », il s'affirme en devenant agent perturbateur de l'ordre établi à l'école. Dans son sillage, il parvient à entraîner de nombreux camarades adeptes du mimétisme.

*« L'élève se dit comme mon ami fait cela, moi je fais ceci. Donc, il est obligé de copier sur son ami, or à la maison, son ami est timide, mais, il veut se jouer au voyou à l'école. Donc, il dit ah, moi, je vais faire comme ça. Toi, tu es déjà voyou, donc tu rentres dans son jeu et puis, vous perturbez le cours. »*¹⁷³

Aujourd'hui, certains élèves s'engagent dans la violence pour se forger ou revendiquer une identité, pour exister au sein de l'école et de la société dans lesquelles ils évoluent :

*« Ils veulent se faire voir d'abord, que ça soit positivement ou négativement, ils veulent se faire voir. (...) Etre violent pour dire que quoi ? Non lui là il est violent, ou il fait peur au quartier c'est comme ça c'est comme ça, bon ! C'est sa manière de s'exprimer aussi quoi. »*¹⁷⁴

Il est vrai que ce phénomène de violence dans l'espace scolaire n'est pas l'apanage de la seule Côte d'Ivoire ou des communes ciblées par la recherche. C'est un problème connu dans toutes les nations. Seulement, comparé à ce que les uns et les autres présentent de l'école dans les années qui ont suivi les indépendances où, héritage colonial oblige, le maître inspirait crainte et respect, le sentiment est partagé que les choses se sont détériorées autour des années 1990. Période chaude de l'histoire ivoirienne qui correspond à la montée en puissance des revendications corporatistes, notamment au sein de l'école, la violence et l'incivisme des élèves semblent s'y être massifiés. En effet, sur injonction des institutions de Brettons Woods, les nouvelles recrues dans la fonction enseignante ont vu leurs salaires réduits de moitié. Pour ceux qui ont continué d'enseigner, la démotivation a pris le dessus, déteignant sur les élèves. Face à des enseignants recrutés particulièrement jeunes, à la vocation et à l'engagement contestables, les élèves se sont ajustés. De plus en plus d'élèves, faute de trouver en face des modèles, sont devenus insoucieux et irrespectueux. Il s'est installé dans le milieu scolaire une situation de laisser-aller généralisé créant les conditions favorables à l'exercice de la violence.

171 Cette expression est empruntée à Pierre Vianin, La motivation scolaire : comment susciter le désir d'apprendre, Genève, De Boeck, Coll. « Pratiques pédagogiques », 2007.

172 K.C., homme, 18 ans, Krou, Focus group élèves, Yopougon, 15/02/2015.

173 K.S., femme, 18 ans, Krou, Focus group élèves, Yopougon, 15/02/2015.

174 K.D., homme 21 ans, Akan, Focus group élèves du Lycée Moderne de Treichville, 15/02/2015.

3.2. L'école, miroir d'une société violente

L'école est une microsociété au sein de la société ivoirienne. Au cours de la présente étude, il est clairement apparu que les mêmes fractures qui balafrent les communes d'Abobo, Yopougon et Treichville sont visibles au sein de l'école. Les luttes de pouvoir, les discours politisés, les abus et agressions physiques, etc. minent les établissements de ces communes. La violence au sein et autour de l'école s'exprime de diverses manières et est exercée par divers acteurs internes ou externes à l'école. Dans un premier temps, il s'agira d'aborder les violences ayant cours au cœur même des établissements, une violence parfois extrême exercée par les élèves et autres acteurs faisant partie intégrante du milieu scolaire.

3.2.1. La violence à l'école : disputes dans un espace disputé

La question de la violence en situation scolaire est souvent abordée du seul point de vue des élèves, perçus comme étant les principaux acteurs de violence. Pourtant, la réalité est complexe. Bien que certains élèves posent des actes de violence, ils en sont également les victimes. En milieu scolaire, les faits démontrent que la violence est à la fois le fait de l'administration (personnel d'encadrement et personnel enseignant) et des élèves. Face aux violences exercées par les professionnels de l'école envers les enfants et adolescents, le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET) a mis en place de nouvelles mesures qui s'inscrivent dans le cadre de la Politique Nationale de Protection de l'Enfant depuis la fin 2012.¹⁷⁵ Ainsi par exemple, le MENET a adopté un document cadre intitulé « *Protéger les enfants à l'école* » qui indique sa vision d'une école protectrice contre la violence et les abus.¹⁷⁶ Par ailleurs, en décembre 2013, un code de conduite et des obligations professionnelles a été établi à l'attention des personnels du Ministère, afin d'interdire et sanctionner les comportements abusifs au sein de l'école notamment, dont les châtiments corporels et les punitions humiliantes.

Malgré cela, la violence employée par le personnel enseignant et d'encadrement perdure au sein des classes, pour y ramener l'ordre, le silence ou encourager le respect.¹⁷⁷ L'une des manifestations de cette violence se traduit par la « *pédagogie de la chicote* » qui, visant à faire plier l'élève à la discipline scolaire par la peur du châtiment peut contribuer à la reproduction de la violence. A ce premier type de violence s'ajoutent des « *interpellations violentes comme moyen d'action. [...] Elles consistent en des remarques humiliantes et jugements dévalorisants.* »¹⁷⁸ Ces attaques verbales développent chez l'élève un fort ressentiment, qui se traduit violemment.

*« Les professeurs, l'administration là, ça dépend de la manière dont ils prennent les élèves (...) tu me parles mal, tu m'insultes là, ça pousse déjà l'élève à faire autre chose. (...) Ce sont les professeurs et ceux qui sont à l'administration qui créent, disons la violence à l'école. »*¹⁷⁹

Au-delà de la violence exercée par le corps professoral ou l'administration, certains élèves irrespectueux sont également auteurs de violences verbales et physiques à l'encontre de ces premiers. Causalement, cette situation est en partie liée à la crise des valeurs dont il a été question antérieurement : l'absence de respect mutuel dans l'interaction entre enseignants et apprenants débouche, au moindre malentendu, sur des situations de tensions allant jusqu'au conflit.

175 Et notamment via le développement d'un Plan d'Action Multisectoriel - Politique Nationale de Protection de l'Enfant (PAM-PNPE) élaboré en novembre 2013 et engageant le secteur de l'éducation.

176 Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique, Document cadre « Protéger les enfants à l'école », 2013.

177 UNICEF, Analyse de la Situation de l'enfant en Côte d'Ivoire (SITAN 2014).

178 Joseph Avodo, « *De la violence à l'école à l'école de la violence. Essai d'analyse de la pratique pédagogique comme forme de violence* », Sociétés et jeunesse en difficulté [En ligne], n°10 | Automne 2010, document 1, <http://sejed.revues.org/6813>

179 A.C.H., femme, 18 ans, Akan, Focus group élèves, Yopougon, 15/02/2015.

« Y a la violence physique qui se manifeste, qui se traduit ici par les palabres entre les élèves et professeurs ; ils vont jusqu'à ce qu'on appelle se bagarrer. Y a des professeurs qui vont jusqu'à gifler les élèves ; et y a des règlements de comptes qui vont contre les professeurs. »¹⁸⁰

Toute institution, parce qu'elle est régie par des règles de fonctionnement imposées à ceux qui en font partie ou en dépendent, exerce sur eux une certaine contrainte. Cette contrainte sera acceptée par les individus sur lesquels elle s'exerce si ceux-ci la vivent comme légitime, justifiée. Or, la légitimité des règles pour les différents acteurs ne va pas de soi. Certaines règles, pourtant amplement justifiées aux yeux d'un chef d'établissement, peuvent paraître *a priori* arbitraires aux yeux des élèves, et même des enseignants. Etant donné que toute attitude de refus ou d'acceptation ne se décide pas forcément consciemment, le « pouvoir de violence symbolique » exercé par le chef d'établissement¹⁸¹ peut susciter des réactions violentes de la part des élèves.

« Il y avait un proviseur qui était là, malgré qu'on payait l'argent de COGES, mais, il nous amenait à photocopier, à cotiser pour pouvoir faire les devoirs. Donc, ainsi, on est allé voir un professeur. Le professeur est allé causer avec lui. Donc, il a pris ça en mal et tout d'un coup, il a commencé à sanctionner ce dernier-là. Donc, les professeurs aussi sont rentrés dans la danse, ils disent que bon, si c'est ainsi, ils ne vont pas faire de cours. Donc, on a fait une semaine, on n'a pas fait cours. (...) Donc ainsi, on est allé, on a commencé à casser tout à l'école et on a vu que cela ne suffisait pas, on est allé chez le proviseur, on l'a chicoté normalement. »¹⁸²

Par ailleurs, de nombreux actes de violence sont également commis par les élèves sur d'autres élèves, se matérialisant souvent sous la forme de violences physiques, de bagarres, de vol, voire même d'agressions.¹⁸³ Fréquemment, le racket est pratiqué par les élèves envers d'autres élèves.¹⁸⁴ Dans ce cadre, l'utilisation de méthodes d'intimidation ou de la violence physique est récurrente. Généralement, la situation de pauvreté des familles dont sont issus certains élèves, peut expliquer ce type de comportement. Effectivement, « le taux de pauvreté est passé respectivement de 10% en 1985, à 32,3% en 1993, puis 33,6% en 1998, 38,4% en 2002, 48,9% en 2008¹⁸⁵ et 50% en 2013. »¹⁸⁶

« A 10h si, quelqu'un est venu, genre, il va venir prendre son petit déjeuner. Il y a des élèves, parce qu'eux n'ont pas l'argent, ils vont venir, moi je veux ton argent ou bien ils vont venir sur toi pour te prendre de l'argent. (...) Mais, tu dis non, tu n'as pas. Ils vont te bastonner, ils vont prendre ton argent, ils vont prendre ton téléphone, ils vont prendre tout. »¹⁸⁷

Par ailleurs, le niveau socio-économique ne suffit pas à expliquer la violence à l'école. Il n'est pas injuste de « concevoir l'école comme une "éponge" de son environnement, qu'elle subirait. »¹⁸⁸ En effet, cette violence gratuite résulte de l'influence de certains cadres de socialisation tels que la famille, les clubs de loisirs, associations, pour ne citer que ceux-là. Nombreux sont les élèves qui ont tendance à reproduire les comportements de leurs aînés dans leur cadre de vie.

180 A.A., femme, 20 ans, Akan, Focus group élèves du public, Abobo, 14/02/2015.

181 Selon Pierre Bourdieu.

182 S.D., homme, 25 ans, Gur, Focus group élèves, Yopougon, 15/02/2015.

183 S.A., homme, 18 ans, Malinké, Focus group élèves du Lycée Moderne de Treichville, 15/02/2015.

184 La question du racket scolaire a déjà été abordée précédemment, mais il s'agissait alors d'une forme de violence employée par les professeurs envers leurs élèves.

185 PNUD, Réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire, http://www.ci.undp.org/content/cote_divoire/fr/home/library/poverty/,

186 Jeune Afrique Economie, *Pour la Banque mondiale, le niveau de pauvreté en Côte d'Ivoire reste "inquiétant"*, Rubrique Indicateurs sociaux, Nov. 2012, <http://economie.jeuneafrique.com/regions/afrique-subaharienne/23499-pour-la-banque-mondiale-le-niveau-de-pauvrete-en-cote-d-ivoire-reste-inquietant.html>

187 O.B., homme, 17 ans, Akan, Focus group élèves, Yopougon, 15/02/2015.

188 Eric Debarbieux, Climat scolaire et prévention de la violence, Cahiers de la sécurité/INHESJ, n°16 avril-juin 2011, 149 p.

« Lorsque les élèves ne font que créer la zizanie à l'école, ça dépend aussi du lieu de vie. Comme ceux qui sont par exemple dans les quartiers précaires, ils prennent l'habitude de regarder leurs grands frères, qui ne font qu'agresser des passants devant eux, donc, c'est ce qui eux aussi les pousse, à venir créer la zizanie à l'école en agressant leurs camarades élèves. »¹⁸⁹

D'autre part, l'influence du cadre familial est cruciale dans le développement de l'enfant. Il peut conduire à l'adoption de comportements violents, si l'élève y est confronté au quotidien dans son foyer. Or, l'éducation au sein de la famille ivoirienne recourt traditionnellement aux châtiments corporels, et l'opinion publique serait favorable à ces pratiques dans la sphère domestique¹⁹⁰. Cet emploi de la violence socialement admis et soutenu peut être copié et reproduit au sein de l'environnement scolaire par l'enfant envers ses camarades et accompagnateurs, participant de la crise de l'institution scolaire actuelle. Dans certains établissements, la violence est utilisée par les élèves pour exposer les problèmes relatifs à leurs conditions de travail devenues exécrationnelles. En effet, convaincus qu'aucun espace de dialogue n'existe entre eux et le corps professoral, nombre d'élèves estiment que le seul recours est la violence. Pour se faire entendre, ils optent alors pour les casses ou la brutalité sur leurs enseignants.

« La violence au sein des établissements scolaires s'exprime par la non satisfaction des besoins des élèves. Comme pour le trimestre au sein du lycée Gadié Pierre 1, les élèves de 1^{re} par exemple ont grevé¹⁹¹ parce qu'il n'y avait pas de bancs pour qu'ils puissent faire le cours. Donc, c'est tous ces problèmes-là qui entraînent la violence au sein du lycée. [...] Eux aussi, ils sont des élèves, ils sont venus apprendre comme tous les autres élèves. Et s'ils ne font pas de cours, ça ne les arrange pas donc, ils ont délogé tous les autres élèves. »¹⁹²

Indifféremment des communes, la violence scolaire est abordée sans référence particulière à la situation spécifique de la commune. Mais, le constat global fait par les participants est que cette violence prendrait des inflexions particulières d'une commune à l'autre. À Abobo, la tendance serait beaucoup plus à la défiance à l'égard du corps enseignant quand à Treichville par exemple, elle se situerait à un niveau plus horizontal, entre élèves. Dans tous les cas, très souvent, les rapports entre enseignants et apprenants ont été dépeints au cours des consultations comme étant conflictuels. Cela n'est qu'en partie vrai puisque les deux catégories d'acteurs peuvent, selon les circonstances, évoluer dans des rapports de coopération et de complémentarité. Pour preuve, les élèves sont la plupart du temps encouragés sur la voie de la violence par leurs enseignants afin d'obtenir satisfaction à des revendications liées à leurs mauvaises conditions de travail :

« J'étais en 4^{ème}, (...) en ce moment, on payait pas nos professeurs-là, donc les professeurs se sont associés, ils sont venus voir une classe (pour leur demander de) faire grève, là quand le fondateur va les payer, ils vont donner, ajouter sur leur moyenne, ils vont donner des plus, plus. Donc les élèves aussi, ce jour-là, machettes, couteaux (...) ils ont mélangé l'école. (...) Le fondateur a eu peur même, le lendemain, il a appelé les professeurs pour donner leur salaire. »¹⁹³

Enfin, l'école jouerait un rôle moteur dans la diffusion de la violence politique. Ainsi à partir des années 1990, fortement influencées par des mouvements politiques, la violence s'impose en milieu scolaire, d'abord à l'université, ensuite au niveau de l'école secondaire puis au primaire : « au fil des ans, mais surtout durant la crise post-électorale, une « surpolitisation » s'est installée au niveau de l'école, d'abord au sein du personnel enseignant, et plus tard progressivement parmi les élèves. »¹⁹⁴ Cette « surpolitisation » marque des clivages et crée des lignes de fractures profondes au sein des écoles, participant de l'animosité et de la violence en milieu scolaire. Ainsi, l'école est en proie à de nombreuses formes de violence, dont les élèves et le corps enseignant

189 G.J., homme, 15 ans, Krou, Focus group élèves, Yopougon, 15/02/2015.

190 63% des mères jugent nécessaire les corrections physiques pour éduquer un enfant, MICS 2006.

191 Ils ont fait la grève.

192 T.B.R., homme, 18 ans, Mandé, Focus group élèves, Yopougon, 15/02/2015.

193 K.A.A., femme, 18 ans, Akan, Focus group élèves filles du privé, Abobo, 07/02/2015.

194 UNICEF, Analyse de la Situation de l'enfant en Côte d'Ivoire 2014, SITAN, 2014.

sont à la fois auteurs et victimes. Malgré les efforts des autorités publiques, les abus sont multiples au sein de l'école, mais également dans son environnement proche, à la sortie des établissements.

3.2.2. La violence autour de l'école

Abobo, Yopougon et Treichville sont des communes aux quartiers divers, avec de nombreuses disparités en termes de revenus et de densité de la population. Plusieurs écoles sont établies dans des quartiers plutôt sensibles, où la violence est prégnante et visible au quotidien. Les élèves sont confrontés à des acteurs de violence qui, avec la pauvreté ambiante, souhaitent en tirer profit, par le vol et le racket notamment :

« Ils viennent s'arrêter devant la porte [le portail] pour te racketter. (...). Donc ils viennent devant la porte et ils disent "Eéh, donne l'argent. Si tu ne donnes pas on va te frapper". »¹⁹⁵

Dans de nombreux cas, cette situation est rendue possible grâce à la présence de maquis ou fumoirs aux abords des établissements scolaires. En effet, ces espaces sont réputés, l'un pour l'accueil d'un public qui s'adonne à cœur joie à la consommation de l'alcool et l'autre pour la vente de la drogue. Etant donné que certains élèves reproduisent, comme dans le cas de la violence employée aux côtés de leurs aînés de quartier, des comportements acquis dans leur cadre de vie, ces lieux apparaissent en quelque sorte pour eux comme le prolongement de leurs activités de quartier. Bien entendu, sous l'effet de ces stimulants, les enfants et adolescents n'arrivent plus à se contrôler et s'empoignent quotidiennement de manière violente au sein des établissements scolaires :

« Les violences au niveau des établissements dépendent aussi de l'emplacement de l'école. Oui. Je pense que si l'école est dans un quartier comme mon quartier au Colombie, où y a des fumoirs à côté, les élèves (...) ont recours facilement aux stupéfiants. Ils vont s'approvisionner et puis ils viennent pour venir embrouiller les gens à l'école. »¹⁹⁶

Ce qui est frappant c'est la solidarité dont ceux-ci font preuve en agissant même dans le mal. Quelques fois, certains élèves, parce qu'insérés au préalable dans un réseau de pairs ou de camarades de quartiers, sollicitent leur aide pour installer le désordre dans leur établissement. En fait, ces agissements visent à leur éviter par exemple l'obtention d'une mauvaise note comme l'explique ce témoignage :

« Si vous êtes en train de faire un devoir que ça ne t'arrange pas. Tu prends ton téléphone tu composes des SMS ; les gars, je suis en train de faire un devoir ça ne m'arrange pas donc venez djinzin tout (...) Près de 20 personnes arrivent sur le champ, des garçons en forme, sales. Ce ne sont pas des élèves ! Ils proviennent des fumoirs. Ils se mettent devant le lycée (...) ils prennent le sifflet, ils sifflent (...) Quand ils te connaissent, ils te laissent, s'ils ne te connaissent pas, ils t'arrachent ton portable. Si tu résistes, ils peuvent casser ton bras. »¹⁹⁷

Ainsi, l'école est fortement impactée par le milieu et les pratiques qui l'environnent. Au-delà des violences exercées au sein des établissements pour satisfaire des intérêts personnels, la violence peut s'inscrire dans des dynamiques de luttes violentes entre écoles, dans le but de se bâtir une réputation.

195 T.A., homme, 13 ans, Gur, Focus group élèves de 13 à 18 ans, Treichville, 22/02/2015.

196 F.M., homme, 18 ans, Mandé, Focus group élèves garçons du privé, Abobo, 07/02/2015.

197 K.A.R., homme, 17 ans, Akan, Focus group de jeunes, Yopougon, 18/01/2015.

3.2.3. La violence entre écoles : se bâtir une réputation

Comme nous l'avons déjà souligné, l'école subit l'influence des pratiques qui s'exercent dans le milieu où elle est implantée. D'une manière générale, les épisodes violents qui marquent la vie des quartiers s'inscrivent dans une logique de marquage ou de contrôle d'un territoire bien donné par les acteurs. Cette lutte de pouvoir est reproduite au niveau des établissements scolaires.

« Y a les palabres des écoles, une école avec une autre école qui se bagarrent, les jeunes de l'école seront derrière l'école pour lancer des cailloux, des pétards, jusqu'en même ils rentrent dans l'école pour se bagarrer avec les autres qui sont dans leur école-là. Souvent on peut créer des blessés, souvent même des morts. »¹⁹⁸

Tout le long de cette recherche, l'école s'est révélée comme un espace de structuration de bandes juvéniles. Les membres de ces bandes sont des élèves qui partagent une même affiliation à des groupes de pairs qui réunissent des adolescents préalablement repérés d'après leur degré de non intégration de la norme scolaire. Pour eux, l'école est devenue le théâtre de la mise en scène d'une identité fière et revendicative. Comme tout groupe social organisé qui poursuit des objectifs de positionnement, ces bandes d'élèves ainsi que leurs associés élaborent des stratégies de marquage de leur territoire. Ils essaient de mettre en application la maxime selon laquelle la meilleure manière de se défendre consiste à attaquer. De cette façon, ils (ré) affirment leur suprématie sur les autres.

« De nombreux élèves venant à l'école ont beaucoup d'amis et ils veulent paraître. Ça veut dire paraître aux jeunes filles, à toute personne. Donc souvent à 10h ; quand on sort, après les cours. Il y a certains élèves qui quittent de nulle part, ça veut dire, ils ne sont pas de l'école et ils viennent, souvent, c'est pour faire des palabres, souvent c'est pour faire certains trucs. Donc, il y a d'autres qui veulent répliquer. Eux, ils sortent pour défendre leur école. C'est dans ça il y a souvent des litiges devant les écoles. Soit, on dit des litiges inter-écoles. »¹⁹⁹

Conclusion du chapitre :

Les consultations à Abobo, Yopougon et Treichville établissent que la situation actuelle de délitement perçue du système éducatif est considérée dans l'espace urbain abidjanais comme un facteur fortement structurant de dynamiques de violence impliquant les jeunes. Cette perception est fondée sur les insuffisances structurelles de ce système et du dévoiement de sa vocation. Toutes choses qui font dire aux populations que « l'école est gâtée ». Mais, si elle est gâtée, c'est plus encore parce que certains enseignants n'y joueraient plus pleinement leur rôle et que les élèves, de façon massive, transforment l'école en espace de production de violence. Cette capacité à produire de la violence est par la suite affichée comme une identité dont certains se vantent (celle de ne pas être une école de timorés, d'être une école « chaud-chaud²⁰⁰ ») et qui peut être sous-traitée dans d'autres espaces comme le champ politique. Pour tenir leur réputation ainsi construite, des groupes d'élèves se constituent alors régulièrement pour se confronter les uns aux autres de sorte à prouver leur « maîtrise continue du terrain ». Il s'agit pour ces jeunes, de montrer à la force du poing qu'ils sont des caïds.

Des écoles se confrontent aussi pour se construire une réputation non pas d'excellence académique mais de productrices des meilleurs bagarreurs. Même les lignes de fracture qui balafrent la société s'y transposent. Les luttes politiques sur fonds de confrontation des frustrations et des ressentiments s'y déportent par mouvements syndicaux d'enseignants ou d'élèves interposés. Les syndicats se confrontent alors violemment. Les aînés (les maîtres) se confrontent violemment aux cadets (les élèves), l'argent et les femmes étant généralement les points d'achoppement. Toute une écologie de la violence s'enracine autour et au sein des écoles (présence de fumoirs,

198 G.A.G, homme, 12 ans, Krou, Focus group élèves filles du privé, Abobo, 07/02/2015.

199 O.B., homme, 18 ans, Akan, Focus group élèves, Yopougon, 15/02/2015.

200 C'est une expression locale qui « bouillonnante », prompte à la bagarre.

petites frappes se disputant des territoires pour écouler de la drogue, de lieux de vente de cafés forts²⁰¹, etc.). Les écoles sont encerclées par des espaces à risques auxquels les enfants et les enseignants sont confrontés en allant et en venant suivre les cours. Pendant ce temps, le rôle de l'Etat et des parents est questionné. A cet égard, d'importants défis sont portés par le constat fait des dynamiques de violences présentes dans et autour de l'école, ainsi que sur la nécessité d'impliquer plus et mieux les pouvoirs publics et les communautés pour une transformation positive de l'école.

201 Les lieux de vente de café noirs sont fortement soupçonnés par certains participants d'être des espaces de commercialisation de la drogue

CHAPITRE 4 : LE SECTEUR DU TRANSPORT COMME OPPORTUNITÉ DE RÉINSERTION ET ESPACE DE PRODUCTION DE VIOLENCE

L'extension spatiale de la ville d'Abidjan et la densification de sa population ont généré ces dernières années d'importants problèmes de mobilité des biens et des personnes. En effet, alors qu'au début du siècle dernier cette bourgade ne faisait que 600 hectares, étalée sur 6 kilomètres de long et 1 kilomètre de large, Abidjan couvre aujourd'hui quelques 6 000 hectares. Son expansion continue vers les localités voisines de Bingerville et Dabou a fortement contribué à en repousser les limites, au point où, du Nord au Sud, la ville s'étend aujourd'hui sur au moins 24 kilomètres et, d'Est en Ouest, sur 22 kilomètres. Cet étirement rallonge indubitablement les distances à parcourir, pour certaines populations, entre leur lieu d'habitation et leur lieu de travail. Il pose par la même occasion d'importants problèmes de déplacement. Aussi, pour juguler ces difficultés, l'État de Côte d'Ivoire a signé en 1961, avec la Sotra (Société des Transports Abidjanais) une convention conférant à cette société d'économie mixte le monopole du transport urbain à Abidjan. Seulement, malgré un parc automobile de 600 bus, cette entreprise a eu du mal à couvrir les besoins en déplacement d'une population abidjanaise de plus en plus nombreuse.

Aussi, très vite, cette dernière s'est tournée vers une forme artisanale informelle de transport. Constitué de taxis colorés pour les déplacements intra-communaux et de berlines banalisées, en plus des minibus, communément appelés « gbakas » pour le ralliement de certaines communes les unes aux autres, ce secteur de transport de masse a connu un essor fulgurant. Véritable alternative aux taxi-compteurs jugés plus onéreux, ce mode de transport relativement accessible aux populations les moins nanties a connu un niveau de croissance de l'ordre de 6 à 17% des parts de marché entre 1988 et 2002²⁰². Aussi, en dépit de son caractère informel, il est devenu une source de taxation importante pour les pouvoirs publics. Plus encore, vu l'importance de la manne financière qui y circule, ce secteur fait l'objet de luttes généralement violentes pour son contrôle. De fait, si nombre de secteurs de la vie économique ivoirienne semblent faire l'objet d'un contrôle monopolistique organisé autour de groupes ethnoculturels précis, celui du transport des populations, bien que présenté comme détenu par les « Dioula » reste, sur certains de ses segments, assez ouvert. Il est même porteur d'ascension sociale, l'apprenti chauffeur pouvant devenir propriétaire de véhicules. Toutefois, le moteur de cette ascension sociale reste, à bien des égards, la capacité à produire de la violence ou à s'en prémunir car ce secteur du transport reste, pour beaucoup d'observateurs extérieurs, comme pour certains jeunes qui y évoluent, une jungle avec ses codes et ses règles, dont la transgression peut conduire au bannissement, voire à la mort. Dans les lignes qui suivent, il s'agit donc, sur la base des perspectives des populations engagées dans le processus de recherche participative, de montrer en quoi tout en étant un espace organisé producteur de lien, la gare est disputée et au cœur de dynamiques de violence, avec tout de même un potentiel de résilience important.

202 Irène Kassi, *Régulations des transports populaires et recomposition du territoire urbain d'Abidjan*, Thèse de doctorat de géographie, Université Bordeaux 3, 2007, p.3.

4.1. La gare, un espace de « désordre organisé » lucratif

Selon les estimations du quatrième recensement de la population en Côte d'Ivoire²⁰³, sur une population totale de 22 671 000 habitants, quatre personnes sur cinq auraient moins de 35 ans. Parmi cette population jeune, l'on dénombrerait selon la Banque Africaine de Développement quelques 772 000 personnes, entre 15 et 34 ans qui seraient au chômage. Sur les 9 492 150 actifs recensés dans le pays, 351 721 (soit 3,75%) exerceraient dans le milieu du transport et de la communication. Cinquième pourvoyeur d'emploi, bien loin de l'agriculture et ses 45,7%, le transport, et plus spécifiquement son secteur artisanal, n'en n'offre pas moins une opportunité de recomposition socioéconomique pour des jeunes en situation d'échec. Même si lors des consultations, nombre de jeunes ont fait ressortir le fait que pour beaucoup en Côte d'Ivoire, être à la gare, notamment comme syndicat n'était pas un métier, il n'empêche qu'il leur offre un revenu non négligeable, indifféremment de leurs origines sociales et de leur capital culturel. De fait, bien au-delà des apparences et du désordre qui semble y régner, les gares restent des espaces « organisés » producteurs de lien social.

4.1.1 La gare, un espace lucratif

Incontestablement, le secteur du transport génère en Côte d'Ivoire une manne financière importante que se partagent acteurs étatiques²⁰⁴ et syndicats de transporteurs. En effet, le secteur du transport urbain abidjanais fait souvent la une des journaux locaux qui se font l'écho des batailles violentes entre les syndicats de transporteurs²⁰⁵. Il s'agit d'une forme de violence dans laquelle sont impliqués presque toujours les « gnambros », des jeunes qui originellement aidaient à trouver des passagers aux chauffeurs de minicars « gbakas » ou de taxi « wôrô-wôrô » dans les différentes gares routières. Leurs liens encore flous avec les syndicats de transporteurs, leurs ont permis aujourd'hui de bénéficier du statut d'agents de taxation pour le compte de ces derniers et d'instaurer sur l'espace des gares une forme de racket qui s'exerce avec la brutalité et la violence armée comme moyens d'intimidation. Les consultations ont amené l'équipe d'Indigo Côte d'Ivoire au plus près de ces jeunes actifs dans un secteur réputé violent et qui a des liens avec l'économie, la sécurité et les trajectoires d'insertion sociale impactées par la crise.

Le jeu concurrentiel autour de la gare montre qu'il est un lieu convoité pour les devises qui y sont générées. Les stratégies pour contrôler le flux d'argent qui y circule ne font donc pas l'économie de la violence quand les acteurs la jugent nécessaire dans leur stratégie. Il reste difficile d'estimer les montants des sommes d'argent perçues par les différents acteurs car leur contrôle est en partie occulte et les concernés sont très discrets quand ils en parlent.

« Bon c'est un petit secret. (...) ce qui est sûr c'est ce qu'on donne en haut qu'on peut divulguer ça. Ça c'est pas un problème. (...) on donne à d'autres, souvent 300 000 [par jour]. (...) Ça c'est au niveau d'Adjamé [seulement]. Hum hum Adjamé. Abobo 100 000. Voilà. Puisque Adjamé ça sort plus que Abobo. (...) [Pour les autres secteurs et commune] chacun a sa recette. 100 000 ou 200 000, ça dépend. »²⁰⁶

Le milieu syndical a réussi à mettre sur pied un dispositif de collecte de l'argent qui permet aux acteurs d'en exercer le contrôle et de conforter dans la durée leur position de rentier du système. L'ingénierie du partage

203 INS, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014.

204 Le secteur rapporterait, selon les syndicats, dans les caisses de l'Etat plus de 300 milliards FCFA par an (cette information n'a pu être vérifiée).

205 Exemple de références dans la presse locale du 02 octobre 2014 :

L'Inter, « Dossier transport, 'Gnambros' un problème de sécurité publique. Un syndicaliste explique tout. »

Soir Info, Treichville, Marcory, Koumassi, « Des brigades montées contre les 'gnambros'. »

Le Monde d'Abidjan, « Affrontements entre les chauffeurs et les 'gnambros'. Des transporteurs attaquent. », Billon et Adama Touré.

L'Arc-en-ciel, « Phénomène des 'gnambros', présidents, ministres, forces de l'ordre... tous coupables ? » Touré Adama, président de la CNGR-CI : « c'est une mafia comme en Italie ».

206 K.M., homme, 40 ans, Gur, « Général » syndicat, Entretien individuel, Abobo, 08/02/2015.

de la manne s'est consolidée par endroit et assure des revenus substantiels aux acteurs visibles et aux parrains occultes.

« C'est la perception de la cotisation syndicale. Essentiellement. C'est-à-dire aujourd'hui, comment les gens ils ont fait. Fofana a ses adhérents, Pierre a ses adhérents et aujourd'hui dans les communes, vous verrez qu'ils sont en collectivité, parce que individuellement si chacun doit venir vendre, sa cotisation, son ticket syndical, c'est à dire sa perception de cotisation, il y aura un désordre on va se marcher sur les pieds forcément dans la gare. Donc, ils ont décidé de fédérer si on peut le dire. C'est à dire, ils ont créé un collectif eux-mêmes dans leur commune si ils sont sept structures syndicales ou bien dix, ils ont un collectif et ils font une rotation où chaque jour un groupe vient. Mais le groupe qui vient, il a la latitude de faire cotiser tous les transporteurs ce jour. C'est-à-dire, si c'est moi qui travaille à Abobo aujourd'hui, tous les véhicules à Abobo payent mon ticket. Ça c'est la formule de cotisation syndicale ça. Si c'est le jour de X, mes adhérents, tes adhérents payent son ticket ce jour-là. Ça c'est la formule que les gens ont trouvé pour vraiment éviter la bagarre parce que si chacun doit venir, lui là c'est mon adhérent ah tient, c'est compliqué. »²⁰⁷

A Treichville, c'est la gare de Bassam, en tant qu'espace économique qui cristallise le plus d'attention. En effet, avec des revenus journaliers estimés à environ 600 000 FCFA²⁰⁸ pour le syndicat prélevant la cotisation d'un jour, la gare génère d'importantes ressources dont le contrôle est fortement disputé. Au cours d'entretiens informels, des personnes ont estimé que cette somme, du reste considérable, serait largement en deçà de la réalité. Vu le nombre d'individus qui gravitent autour de cet espace, tapis dans l'ombre, qu'ils soient acteurs du secteur du transport ou tout simplement parties prenantes majeures, la gare de Bassam génère assurément des sommes importantes. La guerre sans merci que se livrent les syndicats pour son contrôle et l'intérêt croissant qui lui est porté autant par les pouvoirs publics que par les particuliers en est l'illustration. Peut-être que surfaite selon les acteurs, la culture du silence qui entoure la redistribution des dividendes contribue à alimenter l'imaginaire populaire qui la dote de revenus financiers colossaux.

Notons également qu'il existe des mécanismes pour contenter les « gagne-petit » du système. Tandis que les gros montants huilent les rouages supérieurs, les « bons-petits » ont la possibilité de rançonner quotidiennement les petits commerçants qu'ils ont eux-mêmes installés à la gare et aux abords de la gare. Ces taxes parallèles aux patentes de la mairie sont réparties entre les « bons-petits » et les chefs de gare.

« Le transport, c'est vrai ; mais les auxiliaires du transport. Y a les commerces qui se génèrent autour des gares. Surtout le commerce qui se génère autour des gares. Bon ces enfants-là dont vous parlez, c'est-à-dire nos... nos chargeurs dans les gares, mais écoute le commerçant il vient, ah je veux une petite place, je vais vendre mon jus, on dit faut envoyer 10 000 [FCFA]. On va te donner tu vas mettre ta table. C'est son business à lui !! Donc finalement, nous-mêmes on fait palabre avec nos enfants parce qu'ils ont vendu tous nos espaces aux commerçants. Pour qu'un véhicule même entre dans la gare, c'est tout un problème. Mais on a tout ça qu'on doit gérer, on a tout ça qu'on vit, c'est des réalités. Voilà pourquoi j'ai parlé de favoritisme avec la mairie, ils nous ont vraiment fait des faveurs, ils continuent de le faire par reconnaissance. »²⁰⁹

207 K.M., homme, 36 ans, Mandé, Secrétaire général d'un syndicat de transporteurs, Entretien individuel, Abobo, 12/02/2015.

208 S.I., homme, 60 ans, Gur, Collectif des syndicats de la gare de Bassam, Entretien individuel, Treichville, 25/02/2015.

209 K.M., homme, 36 ans, Mandé, Secrétaire général d'un syndicat de transporteurs, Entretien individuel, Abobo, 12/02/2015.

4.1.2. De la pléthore de syndicats aux stratégies de verrouillage et d'affrontement

Selon nos interlocuteurs du milieu syndical, il existe aujourd'hui 365 structures syndicales patronales et 250 syndicats de chauffeurs et auxiliaires du transport qui ont été légalement constituées²¹⁰. Ces syndicats ont en réalité pour vocation de devenir des groupements d'intérêt économique (GIE) devant défendre les intérêts de leurs membres. Leur création est encadrée par la loi n°60-315 du 21 septembre 1960 relative aux associations. Après la libéralisation de l'espace politique en 1990, le milieu syndical a enregistré un nombre croissant de syndicats créés au gré des frustrations de certains et motivés par la volonté de capter la rente de ce secteur économique. Les syndicats se sont regroupés en fédérations et collectifs divers et ont réussi à mettre en place un système de prélèvement de « cotisations » perçues par ces organisations même quand elles n'ont pas de « syndiqués ». *« Il suffit d'une incompréhension pour qu'on voie quelques éléments dresser un procès-verbal d'assemblée générale et avec 50.000 FCFA, ils obtiennent leurs récépissés. Souvent même sans aucune enquête de moralité. »*²¹¹

De fait, la création d'un syndicat est assujettie à l'obtention d'un récépissé de dépôt, délivré à la suite de la demande d'agrément adressée au Ministère de la Sécurité, de l'Intérieur et de l'Administration Territoriale. Cette étape passée, les membres fondateurs adressent une demande d'autorisation d'exercer au niveau du District d'Abidjan où le syndicat se fait enregistrer. Le récépissé enregistré par le District, est ensuite envoyé aux autorités compétentes de la commune (mairie, gendarmerie, police) dans laquelle l'intéressé compte exercer. Vient alors une troisième étape où le syndicat doit impérativement se présenter avec les documents administratifs (récépissé de la demande d'agrément, autorisation du district, etc.) à la mairie concernée. Chaque conseil communal a ainsi la latitude, après analyse de sa situation, de prendre un arrêté municipal autorisant un nouveau syndicat à exercer sur le territoire de la commune. Cette démarche administrative permet aux différentes entités de fixer les conditions de l'exercice de l'activité des syndicats. Ce sont à ces différents stades que se jouent les négociations et les stratégies de verrouillage et/ ou de positionnement pour l'exploitation de la manne issue du transport.

En ce qui concerne la commune d'Abobo, le « désordre » observé et les affrontements entre les anciens syndicats exerçant déjà sur le terrain et les nouveaux qui voulaient s'installer ont conduit la mairie à prendre le 23 juillet 2010, un arrêté municipal portant organisation du secteur du transport. Selon le chef du service transport de la mairie d'Abobo, l'objectif de cet arrêté fut de réunir tous les syndicats transporteurs et chauffeurs de la commune dans un collectif appelé USTCA (Union Syndicale du Transport de la Commune d'Abobo), afin de mieux coordonner les rapports avec le milieu syndical et limiter la violence entre syndicats à Abobo. L'USTCA réunit 14 syndicats et 7 fédérations syndicales de base. Désormais, toute structure syndicale voulant exercer sur l'espace communal d'Abobo, après qu'elle se soit présentée à la mairie avec son autorisation délivrée par le District est ramenée vers l'USTCA. Ainsi, après différentes consultations et une fois que les responsables de l'USTCA donnent leur accord, la mairie signe l'arrêté du syndicat concerné pour exercer dans la commune d'Abobo. Il s'agit ni plus, ni moins d'une stratégie de verrouillage qui permet à l'USTCA de limiter ou contrôler l'espace syndical communal. Face à cette sorte de blocus, les nouvelles structures syndicales usent de deux stratégies : soit, elles usent de la force et exercent la violence pour arriver à s'insérer dans ce schéma, soit elles négocient l'adoubement des fédéraux syndicaux déjà représentés dans la commune et dont les activités sont autorisées par un arrêté municipal.

Le schéma ci-dessus décrit est quasiment le même à Treichville où l'espace syndical animé par 13 syndicats et deux organisations de jeunesse issues des quartiers de Biafra et d'Arras est régenté par deux principaux groupements : le Groupe d'Organisation et de Régulation du transport (GORT) et la Mutuelle Générale des Chauffeurs Professionnels de Côte d'Ivoire et de la CEDEAO (MUGCP-CEDEAO). Il existerait entre ces

210 K.M., homme, 36 ans, Mandé, Secrétaire général d'un syndicat de transporteurs, Entretien individuel, Abobo, 12/02/2015.

211 Propos rapportés de M. Koné Issouf, Issouf Koné, secrétaire général du bien-être des employés et auxiliaires du transport (Beat- ci) in Le Patriote du mercredi 28 septembre 2011, « Racket et violence syndicale : Pagaïlle et confusion dans le transport en Côte d'Ivoire », article signé de Alexandre Lebel Ilboudo.

organisations et le maire un arrangement qui permettrait à ce dernier d'impliquer des jeunes de la commune dans l'activité de prélèvement des cotisations des syndicats. Dans le cas de Yopougon, le maire ayant constaté la saturation du secteur syndical aurait décidé de ne plus prendre d'arrêté autorisant l'exercice de nouveaux syndicats.

Cependant, les dispositions prises par les autorités communales ne semblent pas efficaces pour faire cesser la violence dans le transport. Pour mieux réguler le secteur, un décret de loi a été pris le 08 avril 2015, portant notamment la création de gares routières. Il s'agit pour le gouvernement de mettre fin au désordre, à l'insalubrité et à la violence qui ont cours dans le secteur depuis plusieurs années. Les textes réglementant le transport sont nombreux et ce énième décret ne semble pas cibler directement les acteurs informels du secteur qui sont les promoteurs du désordre et de la violence dénoncés. Il n'empêche que dans cet environnement réglementaire plus ou moins flou, des personnes jeunes trouvent leur compte, la gare leur offrant une opportunité de (ré) insertion socioéconomique.

4.2. La gare, comme opportunité de (ré) insertion productrice de lien social et violence

Les gares routières d'Abobo, Treichville ou Yopougon sont des espaces économiques qui permettent la réinsertion socioprofessionnelle de nombreux jeunes. C'est au bout de trajectoires sociales diverses que plusieurs jeunes hommes débouchent sur l'espace social et économique qu'est la gare. Ils y trouvent, pour certains, un cadre de (re)socialisation dans lequel cependant la violence reste omniprésente.

4.2.1. Se recomposer par la gare : trajectoire de (ré) insertion socioéconomique

Contrairement à l'opinion habituellement véhiculée, les jeunes qui rejoignent la gare ne sont pas toujours en rupture de ban avec la société. Les observations sur le terrain ainsi que des échanges avec ces jeunes opérant dans le milieu de la gare, ont permis de dégager une typologie basée sur trois profils principaux :

(i) *Les jeunes en rupture de ban avec leur famille ou la société, venus « se chercher » à la gare*

Certains participants soulignent en effet la pertinence de la gare à travers son organisation « syndicale », comme moyen d'occuper de nombreux jeunes sans activités et de subvenir à leurs besoins et ceux de leur famille.²¹² Face aux charges sociales de la famille et les difficultés économiques, le milieu des syndicats de transport devient attrayant pour les jeunes car les gains y sont plus rapides.

« Quand tu es dans le besoin, pour toi, l'objectif premier, c'est de trouver quelque chose qui peut t'aider à être autonome. Et c'est dans cette optique qu'on vient à la gare. On vient à la gare parce que je sais que chaque soir, je vais rentrer avec 2 000 [FCFA] à la maison quel que soit le boulot que je fais pourvu que je ne vole pas. Si je dois charger les véhicules à longueur de journée, ok ça marche. (...) C'est un boulot qui est honnête, je n'ai pas volé. Je suis vraiment fier de moi-même parce qu'au moins j'ai eu mon argent à la sueur de mon front. »²¹³

(ii) *Les jeunes qui volontairement veulent intégrer le milieu du transport et qui font leur apprentissage auprès des professionnels*

Certains jeunes se retrouvent à la gare dans le but de se « faire la main » en servant d'apprenti aux chauffeurs. Détenteur du permis de conduire pour certains, ils aspirent à s'impregner des réalités du métier qu'ils comptent exercer. Pour ce faire, ils servent d'assistant chauffeur avec pour privilège la possibilité de conduire le véhicule par moment en plus du salaire journalier qu'ils perçoivent. Avec une rémunération journalière

212 S.E., homme, 29 ans, Krou, Focus group syndicats de Gesco, Yopougon, 12/02/2015.

213 K.M., homme, 36 ans, Mandé, secrétaire général d'un syndicat de transporteurs, Entretien individuel, Abobo, 12/02/2015.

comprise entre 3 000 et 10 000 FCFA selon la générosité du patron, les « balanceurs » qui ne possèdent pas de permis de conduire peuvent se constituer l'argent et la pratique nécessaire pour passer l'examen²¹⁴.

(iii) Les jeunes diplômés ou pas, sans emploi, qui espèrent profiter de la manne financière que génère la gare.

Pourvoyeuse de moyens de subsistance, la gare apparaît pour nombre de ces jeunes comme un lieu d'insertion sociale et économique où ils estiment gagner honnêtement leur vie.

« J'ai terminé mon année scolaire en seconde. (...) Nous avons décidé que, au lieu d'aller voler, on préfère chercher dans la rue parce qu'on gagne nos pains. C'est ainsi que nous avons côtoyé les syndicats. Quand d'autres s'en vont, nous les remplaçons. C'est ainsi que nous sommes devenus syndicat. »²¹⁵

« C'est que nous, on est fier d'être syndicat parce que c'est un travail, ça nourrit son homme sinon moi mon vrai travail, je suis un ferronnier. J'ai mon diplôme hein. J'ai fait sept ans de soudure en courant. »²¹⁶

En plus d'offrir un travail, même précaire, la gare, mieux que la rue, offrent également un abri et des espaces de sociabilité. En effet, nombreux sont ces jeunes qui, par des trajectoires singulières, ont trouvé en la gare, le moyen de se resocialiser. Ils y sont ainsi à l'abri de la faim et des dangers de la rue.

« Moi quand on me dit aujourd'hui que je suis syndicat, quand je vais quelque part que y a au moins 60 fonctionnaires ou bien 100 fonctionnaires avec des ministres ; quand on dit celui-là, il est syndicat... moi je suis fier. C'est là je tire mon habit. Parce que le syndicalisme ça fait que j'ai oublié ce qu'on appelle la rue. Parce que le syndicat c'est pas un travail des lâches hein. Eux, ils nous voient en lâche mais un lâche peut pas faire ; quand tu vaux rien là, tu peux pas être syndicat. »²¹⁷

La gare apparaît non plus seulement comme un lieu de travail où l'on vient chercher sa pitance, mais permet également à ces jeunes de se reconstruire une famille dans laquelle le « vié père » remplace la figure paternelle. En effet, dans ce milieu du transport en plus d'être des « pères » qui donnent à manger, les « vié-pères » sont également des modèles de réussite sociale. Pour les jeunes qui suivent cette génération d'ainés, la gare offre une possibilité de « rédemption » car ils ont le sentiment de changer de vie et d'exercer un « métier honnête »²¹⁸. Ainsi, de l'avis de certains participants, ces « vié-pères » du syndicalisme peuvent devenir de véritables boussoles morales qui orientent les jeunes qu'ils recueillent à la gare comme le témoigne ce participant :

« Par moment la pauvreté a fait qu'on n'a pas pu mettre certains de nos frères à l'école. Donc aujourd'hui là, c'est devenu une faiblesse même pour l'Etat de Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, il y a d'autres qui ont fonctionné dans les différents fumoirs. Il y a d'autres qui ont été des braqueurs, il y a d'autres qui ont été des « débalousseurs²¹⁹ », il y a d'autres qui ont été des agresseurs et puis peut être que ton « vié père », que tu respectes dans ce milieu-là, te dis à partir d'aujourd'hui que ça là nous sommes en train de faire du tort aux gens. Il faut laisser ça. On va se mettre ensemble et puis de façon formelle on va créer notre association ou bien notre syndicat pour pouvoir exercer tranquillement. »²²⁰

214 Y.D., homme, 26 ans, Krou, Focus group balanceurs, Treichville, 16/01/2015.

215 N.K.L., homme, 31 ans, Akan, Focus group syndicats de Gesco, Yopougon, 12/02/2015.

216 D.H., homme, 40 ans, Mandé, Focus group généraux dignitaires, Abobo, 15/02/2015.

217 D.H., homme, 40 ans, Mandé, Focus group généraux dignitaires, Abobo, 15/02/2015.

218 Par exemple, dans la commune d'Abobo, en procédant à un essai de dénombrement, une estimation d'environ 1 330 jeunes travaillant directement ou indirectement sous la tutelle des « généraux » de syndicats et autres associations du milieu du transport a pu être faite par l'équipe d'Indigo Côte d'Ivoire.

219 Pickpockets.

220 T.G., homme, 40 ans, Krou, Focus group syndicats, Treichville, 16/01/2015.

Cette lecture est partagée par les responsables des gares et syndicats de transport qui pensent pour leur part unanimement participer à une mission d'utilité publique. Pour ces derniers en effet, leurs actions dans le milieu du transport aideraient à l'éducation et à la réinsertion socioéconomique des jeunes pour lesquels ni les parents, ni la société n'a de solutions. Comme l'explique un « dignitaire » d'Abobo, certains jeunes en rupture scolaire dont les parents ne peuvent plus payés leurs études, peuvent être aussi jeune que 12 ans, maximum 20 ans :

« Ils sont obligés de venir à la gare, venir chercher un peu aller donner à leurs parents à la maison. Maintenant quand ils viennent, quand ils nous expliquent, on est obligé de les aider parce que si on refuse ils seront obligés de braquer, couper les chaînes à la gare, voler les portables au niveau de la gare. Pour éviter ça, il faut chercher quelque chose pour lui donner quel que soit ce qu'il est. Parce que dans notre milieu, y a des gens qui braquaient, y a des gens qui agressaient, qui faisaient des conneries. Bon, aujourd'hui à cause de, à cause de le syndicalisme, ils ne font plus de connerie. Ils sont des responsables ; ils sont devenus des pères de famille aujourd'hui. »²²¹

Quant aux modalités d'accès à la gare, elles se font principalement par le biais de la cooptation. C'est en effet, en fonction du réseau de parrainage et des aptitudes personnelles des jeunes prétendants qu'ils sont admis dans les rouages de la gare. En définitive, le recrutement d'un jeune à la gare est laissé à l'appréciation du responsable qui peut décider ou non d'intégrer un candidat à son équipe.

« En fait, le milieu de la gare, il y a plusieurs entrées. Ça dépend de quelle porte vous choisissez de franchir. Moi, aujourd'hui, j'ai mon ami qui est responsable de gare ! C'est à lui de me proposer « ah, djo, va là-bas ». C'est comme ça, ça se passe un peu. Lui qui est gnambro, il peut aller, y a plusieurs entrées. (...) Ça dépend de la porte que vous choisissez de franchir par rapport à votre parrain. Voilà. Si le parrain il est gnambro, c'est forcément gnambro que vous allez venir gérer. Si votre parrain il est chef de gare, il peut vous prendre pour ses collectes de charge ou bien pour la vente des tickets ou bien y à plusieurs autres dans le secteur. »²²²

Les entrées ou accès à l'univers de la gare, s'ordonnent donc en fonction des profils, des réseaux personnels et de l'échelle d'évolution en vigueur dans le milieu. Ainsi des jeunes intègrent le secteur du transport au plus bas de l'échelle en qualité de « balanceurs »²²³, de « chargeurs » ou de « gnambros ». Ces deux dernières appellations désignent les mêmes individus selon qu'ils orientent les passagers vers les véhicules ou qu'ils encaissent pour un syndicat. Bien qu'étant au même niveau de l'échelle, les « balanceurs » et les « gnambros » évoluent dans des groupes différents. Une dernière frange, constituée de jeunes sans-emplois diplômés ou pas, qui bénéficient de parrainage, intègrent la gare en qualité de « syndicats ».

L'insertion à la gare se présente également comme un cycle où les cadets remplacent les aînés et préparent aussi la génération qui suit.

4.2.2. Exister par le groupe : de la relation obligée - « viés pères » et « bons petits », à la production de violence

Dans les gares routières, dans la rue et le milieu syndical, se transpose une métaphore de la famille avec ses valeurs propres, ses codes de conduite et même son langage. Les aînés qui y font figure d'autorité et incarnent l'image du père sont désignés par plusieurs termes : « viés pères », « chefs de terre », « généraux », etc. Pour des jeunes en perte de repère et en mode de déclassement social, la structuration hiérarchique de la gare leur permet quelque peu de structurer leur relation aux autres. A la gare, tous appartiennent de fait à un « gbonhi », un groupe structuré dans lequel, sous couvert d'une sorte de loyauté, la solidarité règne et où les « bons petits » sont assurés de la protection de leurs « viés pères » en échange de leur dévouement.

221 B.I., homme, 41 ans, Mandé, Focus group généraux dignitaire, Abobo, 15/02/2015.

222 K.M., homme, 36 ans, Mandé, secrétaire général d'un syndicat de transporteurs, Entretien individuel, Abobo, 12/02/2015.

223 Apprenti chauffeur chargé de faire monter et descendre les passagers et par moment d'encaisser le titre de transport.

L'affiliation à ces sortes de parrains assure aux jeunes une protection et subside quotidien. En obtenant un parrain, ils deviennent membre du « gbonhi » de ce dernier et confèrent au parrain une plus grande capacité de mobilisation et une force de dissuasion lors d'une éventuelle opposition à d'autres « vié pères ». Dans certains cas, forts de parfois plus de 500 « membres », les « syndicats » au sens du « gbonhi » prêts à se mobiliser à l'aveugle, sont des « familles » dans lesquelles les ordres du chef sont incontestables et incontestés.

« Moi par exemple, je peux dire je commande 600 têtes. XX commande au moins 600 têtes. Voilà Général XX, Commandant XX même, on n'en parle pas. Tout Abobo même est dans sa main ; XX c'est même chose. »²²⁴

En première ligne de la guerre pour le contrôle de l'espace, ce sont les plus jeunes qui dans leur rôle de lieutenant, portent la violence avec zèle, espérant ainsi « survivre » dans le milieu et gagner des galons. Un état de fait dont un chef syndicat d'Abobo témoigne vivement :

« Bon si tu veux arriver à la gare tu passes par un vieux père. Le vieux père, il t'apprécie, il a un petit terrain. Ou bien il est avec quelqu'un, il peut te confier. Quand on te confie, maintenant à toi de te défendre hein. C'est la rue, on « zié sur ton jeton » (NDLR : on t'intimide, pour te déposséder de ton argent). Tu vas pas venir m'appeler toujours. C'est ta promotion, ils vont te cogner, pour finir tu « vas prendre cœur » (NDLR : tu auras le courage de riposter) tu vas cogner aussi. C'est comme ça la gare. C'est comme ça on introduit la gare. Sinon, venir te jouer les bluffeurs là-bas ça marche pas quoi. Non ! Parce que tu joues les bluffeurs, quand tu finis de travailler on prend toi tes 10 000. Toi tu n'as rien pour rentrer tu fais quoi ? Palabre ça là, tu vas faire. Qui va te donner ! C'est ton droit là, tu vas prendre avec force. Si tu n'as pas cœur (NDLR : si tu n'as pas le courage) aussi, ils vont te frapper, frapper. Quand tu en auras marre là, tu vas prendre cœur, tu vas frapper aussi. »²²⁵

« Si vous voyez aujourd'hui, que non, tu entends ici : « voilà telle personne qui a pris machette pour aller derrière l'autre ». C'est par rapport à quoi ? C'est par rapport au vié-père qui est derrière lui là, le chef de guerre même. Si lui-même, il sait qu'il peut faire quelque chose pour toi là, là tu peux aller vendre ta vie. Si un chef de guerre est prêt pour toi là son élément peut aller vendre sa vie. »²²⁶

En réalité, plusieurs types d'individus évoluent dans le milieu de la gare. En effet, certains « gbonhi » sous la couverture du générique « syndicat » désignent presque systématiquement tous ceux qui, n'étant ni chauffeur ni balanceur à la gare, s'adonnent à des pratiques illicites. Au cours de la recherche, il a par ailleurs été rapporté que des chefs de ces « gbonhis », possèderaient des fumoirs qui servent de refuge à leurs « bons petits »²²⁷.

Parmi les critères recherchés chez les jeunes recrues de la gare, il y a entre autres qualités, l'aptitude du « bon petit » à être violent et à user de la force physique. Il faut être violent et être protégé par « un général » ou « chef de terre » ou « vié père ». C'est en son nom que les jeunes peuvent user de leur force brutale. Aussi sont-ils très souvent sollicités par leurs « viés pères » pour servir de mercenaires à des mains obscures.

224 D.H., homme, 40 ans, Mandé, Focus group généraux dignitaires, Abobo, 15/02/2015.

225 K.M., homme, 36 ans, Mandé, Secrétaire général d'un syndicat de transporteurs, Entretien individuel, Abobo, 12/02/2015.

226 T.A., homme, 28 ans, Mandé, Focus group balanceurs et chauffeurs, Abobo, 23/01/2015.

227 Rencontre avec K.B, Responsable de sécurité FRCI d'Abobo, transfuge du milieu syndical violent et les autres leaders de jeunes du secteur transport (Amara le gros, Gros wèzin, Zahadi, Wéré, Sénégalais, etc.), Abobo 09/04/2015.

« Y'a les enfants comme ça les syndicats ont besoin d'eux. C'est des enfants qui ont cœur. Quand y a « gnaga²²⁸ syndicat » tu peux venir les louer. C'est comme les enfants de Colombie²²⁹ là. Les gens viennent les louer pour aller faire les palabres. Voilà, parce que c'est des enfants, eux ils n'ont pas peur. Voilà c'est comme ça. »²³⁰

« Il y a les gens qui viennent à la gare chercher, d'après eux, les vagabonds pour aller les défendre. Bon, avant-bier comme ça ils sont venus avec bâché, que à l'ONI là-bas là, à l'avenue 1, que non qu'il y a une cours là-bas là, que non qu'on aille vider la cour, qu'il y a les policiers même qui nous protègent. Qu'on aille chasser tous les gens de là-bas. D'autres ont accepté mais d'autres ont refusé. Le propriétaire même on ne le voit pas. Mais lui il envoie ses gens. Donc lui il envoie des gens. Il envoie quelqu'un qui est un peu crané comme toi pour te convaincre. »²³¹

Les « vié-pères » ont donc une capacité à sous-traiter la violence des « bon-petits » sans se dévoiler. Des « généraux » du terrain, c'est-à-dire des lieutenants plus proches des jeunes du syndicat ont souvent par l'exemple, bâti leur réputation en menant des expéditions punitives contre des concurrents. Cette réputation est bien souvent nourrie d'une forte mythification de leur invincibilité supposée. Et, à ce niveau, le recours à des pratiques fétichistes supposées assurer cette invincibilité est courant. De fait, au-delà de la force physique, la force mystique est l'autre pendant sur lequel nombre de ces « leaders » construisent leur légitimité et le respect qu'ils inspirent aux plus jeunes. Dans le jargon local parlé dans ce milieu, un « vié père » qui est *dji*, c'est à dire « préparé mystiquement » à affronter n'importe lequel de ses adversaires est vénéré dans la mesure où son ascendant mystique sur les autres est supposé assurer à ses « bons petits » suffisamment de protection pour que ces derniers puissent déployer autant de fougue et de zèle que possible dans les combats violents contre les adversaires avec qui l'on « lutte le terrain ».

« Pour être bon syndicat là, faut savoir se battre, faut avoir les médicaments²³² contre les machettes, contre les fers, même quand on tire sur toi ça ne rentre pas. Si tu as ça, une fois ils ont tiré sur toi devant les enfants, devant le public que c'est pas rentré là, ils sont tous derrière toi. Tu deviens leur Dieu maintenant. Donc quand il y a un petit palabre ils s'en vont t'appeler. Toi aussi tu viens, tu confirmes encore. Une fois tu confirmes, eux tous, tous les jours même quand tu as un problème là, c'est pas toi qui va faire ton palabre hein, eux ils vont envoyer les machettes. C'est comme ça. »²³³

Comme constat d'un paradoxe, la violence ou les qualités de bagarreurs sont appréciées à la gare et dans le milieu syndical alors que les responsables « vié-pères » estiment que l'intégration de ce milieu permet à certains jeunes de s'assagir et de devenir plus responsables selon leurs mots. En réalité, les logiques contradictoires de ce paradoxe résument les parcours de la plupart de ces « vié-pères » qui ont gravi les échelons de ce milieu, parfois à la force de leurs poignets. Des témoignages de personnes qui ont réussi aujourd'hui à se hisser au rang de « dignitaires » du milieu permettent de bien s'en rendre compte.

228 Bagarres entre membres de syndicats.

229 Colombie est le nom d'un sous quartier précaire de la commune de Cocody. Cette appellation lui vient de la présence massive de dealers de tous genres qui y auraient leurs habitudes.

230 K.M., homme, 36 ans, Mandé, Secrétaire général d'un syndicat de transporteurs, Entretien individuel, Abobo, 12/02/2015.

231 A.E., homme, 36 ans, Nigérian, Focus group balanceurs, Treichville, 16/01/2015.

232 Un médicament désigne ici toute amulette ou préparation mystique supposée protéger son détenteur.

233 K.M., homme, 31 ans, Akan, Focus group victimes, Abobo, 17/01/2015.

Encadré 2 : Trajectoire sociale d'un « vié-père syndicat » reconverti

Le parcours du « général X » est l'illustration de la trajectoire de plusieurs jeunes rencontrés au cours des consultations, issus de milieux socio-familiaux défavorisés, parvenus à gravir l'échelle de la promotion sociale que permettent les milieux ghettoïsés investis par la pègre locale, et se reconvertir.

X. est né à « Bracodi », un sous-quartier précaire de la commune d'Adjamé dans le district d'Abidjan. Issu d'une famille pauvre comptant douze enfants, sa famille est fortement impactée par la crise économique dans les années 1980 et son père arrive difficilement à assumer les charges de sa famille nombreuse. La précarisation des conditions de vie de la famille contraint le jeune X, à faire son intégration précoce à la rue dès l'école primaire. Comme il nous l'a confié : *« chaque vacance, je partais me chercher à Adjamé. Chaque vacance j'étais au « Black », j'ai vendu les chaussures, les sachets. Donc j'ai grandi dans le Ghetto »*. X. est très vite influencé par des modèles sociaux valorisés dans son environnement de « ghetto » : ce sont en plus de son frère aîné militaire, l'image des Ziguehis²³⁴, ainsi que d'autres militaires tels que « IB » ou « Zagazaga », dont les noms seront plus tard liés à la rébellion de septembre 2002 en Côte d'Ivoire. Au contact de ses idoles, il apprend à utiliser ses capacités physiques de bagarreurs et fait à la fois office de garde du corps et portier à la présence dissuasive : *« depuis l'école, depuis ma [classe de] sixième, tout ce qu'on appelait bal de fin d'année au niveau de Habitat [son quartier à Abobo] ici, c'était moi mon « mangement » [son gagne-pain] »*.

X. acquiert ensuite une expérience sociale singulière dans la rue. Après l'abandon de son cursus scolaire en troisième, il fait son intégration dans des groupes de jeunes organisés en gangs copiés sur le modèle américain appelés « loubards ». C'est à cette époque, autour de 1996, qu'il fait son entrée à la gare. A Abobo, tout comme à Adjamé, la gare constitue, pour les jeunes désœuvrés et déscolarisés un espace de recomposition sociale et de réinsertion. X. estime que s'ils sont *« allés à la gare, c'est pour pouvoir avoir quelque chose. (...) Mais beaucoup s'en sortent là quoi »*. Il s'adapte donc à ce milieu caractérisé par une violence endémique et fait l'expérience de son premier séjour dans le milieu carcéral. *« Donc en 99, vue ce que je faisais au niveau de la gare (...) voilà, y a une autre équipe qui est venue avec PC-CRISE pour me prendre. »* Quelque temps plus tard, X. fait son retour à la gare avec une forme de violence qu'il nomme « la rébellion ». Celle-ci est portée par lui sous la houlette d'un groupe de syndicats (chauffeurs) qui l'oppose à des groupes de jeunes soutenus par le syndicat des transporteurs. Après quatre mois de confrontation violente à la machette ainsi que la mobilisation d'autres jeunes dans les sous-quartiers d'Abobo, X. marque son territoire par le contrôle effectif de la collecte des cotisations sur plusieurs lignes de transport et se positionne dans ce milieu comme un homme influent : *« à Abobo, j'ai au moins cent cinquante éléments, Adjamé plus de deux cent trente. Il y a des chefs syndicats qui sont à Treichville qui sont passés par ma formation... »*.

X. est aujourd'hui père et n'espère pas voir ses enfants suivre le même parcours que lui. Il a donc saisi la seule opportunité de reconversion qui s'est présentée pour quitter son statut d'entrepreneur de violence. Comme il le dit lui-même *« Moi en 2007, j'ai vu que à tout moment, c'est la police derrière toi. Bon, je suis allé un peu à l'école... J'ai replié, je suis allé m'inscrire dans XX - une société de sécurité de la place. Et c'est ainsi que après les tests, ils m'ont pris. Dieu merci, aujourd'hui, je me plains pas »*. Malgré toute cette trajectoire de déviant social X. estime que la rue lui a enseigné des valeurs sociales. A cet effet, comme il le dit si bien : *« J'ai trop de petits dans l'allée (des jeunes oisifs dans la rue). J'ai décidé d'intégrer certains dans le mouvement pour qu'ils arrêtent ce qu'ils font. »* Bien qu'ayant intégré la gare, de par le « syndicalisme », X. a pu arracher au milieu huit de ses « bons petits » en les aidant à intégrer l'entreprise de sécurité qui l'emploie. X. garde toutefois des liens avec la gare et continue de bénéficier, par le biais d'un réseau, de la manne financière de ce secteur.

234 Un mouvement de jeunes loubards qui dans les années 1990 était entretenu par le parti unique et souvent mobilisé pour mater les marches de l'opposition politique. Dans leur milieu, ils se faisaient appeler les VS (« Vagabonds salariés »).

4.2.3 La panne de la régulation intergénérationnelle et les risques sociaux et politiques

Comme on l'aura vu supra, le passage par la gare peut devenir dans la trajectoire sociale de nombreux jeunes une opportunité de réinsertion socioéconomique. Pour certains, elle garantit une relative mobilité sociale leur faisant gravir les échelons, allant du petit-balanceur à celui de propriétaire de véhicule. Il semble, de l'avis des participants consultés que ce mécanisme soit en panne aujourd'hui parce que l'espace des gares est saturé. Selon eux, les perspectives sont désormais bloquées et l'ascension sociale que permettait la gare ne fonctionne plus forcément selon ce schéma. Aujourd'hui, les nombreux jeunes arrivant dans le sillage des lieutenants, des « généraux », syndicalistes ou « vié-pères » sont de moins en moins satisfaits de leur situation à la gare. La fonction de « gnambro » que certains jouent auprès des syndicats est mal vue et ne bénéficie d'aucune reconnaissance sociale. L'ambiguïté de la relation entre les « généraux » et les petits du « gbonhi » est de plus en plus questionnée par ces derniers.

« Aujourd'hui là, il n'y a pas un élément qui est fier de son général. Il a plutôt la haine de son général. Je te dis la vérité, (...) je suis chef de ligne (c'est-à-dire également un meneur dans le « gbonhi ») et on a des enfants qui sont derrière nous... lui (parlant du général), il va nous appeler pour nous donner quoi ? C'est pour aller former un mouvement de machette encore. Nous n'avons pas confiance... »²³⁵

L'autorité des généraux est en passe d'être remise en cause d'autant plus qu'après certaines bagarres violentes des « gnambros » sont emprisonnés sans que le syndicat ne puisse réagir.

« Il y a eu un grand front à Cocody, tout dernièrement. Lui il va te pousser à faire palabre. Est-ce X et Y (il cite les noms de ses amis) ne sont enfermés à l'heure-là ?! Mais c'est à cause des généraux, mais est-ce qu'eux, ils sont enfermés ?...ils sont à l'aise ! »²³⁶

Aucun lien organique ne lie ces jeunes aux différents syndicats pour lesquels ils mènent des bagarres par procuration. Quand ils ne sont pas satisfaits des revenus glanés à la gare, certains jeunes nous ont confié qu'ils s'associent à d'autres jeunes « enfants microbes ». Cette stratégie leur permet par le vol et les agressions en bande armée de compléter leurs avoirs. Ils mettent ainsi en lumière, le lien entre ce « phénomène des microbes » et le contexte post-crise électorale et la contraction des opportunités d'insertion offertes par le secteur du transport. Il faut également souligner que la plupart des jeunes de la gare ayant participé aux consultations ont affirmé avoir été associés aux FRCI lors de la récente crise post-électorale. L'expérience du maniement des armes et surtout le sentiment de n'avoir pas su profiter des opportunités d'enrichissement qui leur étaient offertes pendant la crise en font des acteurs en attente de nouvelles opportunités « si ça se gâte encore », selon leur expression. Les risques sont également d'ordre politique d'autant plus que d'anciens syndicalistes devenus éléments de FRCI continuent en parallèle leur activité dans ce domaine. D'ailleurs, les nombreux combattants exerçant dans les gares ont partie liée avec des « commandants syndicalistes ». Notons aussi que le démarchage de cette catégorie d'acteurs par les politiques s'est perpétué et tend à se renforcer à l'approche des échéances électorales.

235 D.I., homme, 28 ans, Mandé, Responsable des encaissements pour le compte d'un général, Groupe de réflexion, Abobo, 24/04/2015.

236 D.I., homme, 28 ans, Mandé, Responsable des encaissements pour le compte d'un général, Groupe de réflexion, Abobo, 24/04/2015.

Encadré 3 : Comment je suis devenu « microbe »

Je m'appelle D.Y., je suis né en 1989 à Abobo derrière rail. J'ai trois enfants. Je suis Mahouka. Mon père avait deux femmes, mais il est décédé en 2010. Il avait jusqu'à 16 enfants. Si je dis les enfants de mon papa, on est seize mais y en a d'autres qui ne vivent plus. Sinon avec moi-même, ma propre maman-là même, nous sommes treize. J'ai fait l'école franco-arabe jusqu'en classe de CM2. Moi-même, j'ai décidé d'arrêter aux cours. C'est à ce moment-là que mes parents m'ont fait apprendre la couture. Je faisais donc la couture jusqu'en 2004. Le jour où ils ont fait la cérémonie de la « flamme de la paix » à Bouaké, c'est ce jour-là que mon papa est tombé malade (...). Quand il est tombé malade, sa maladie s'est aggravée et c'est là que tout a commencé. En fait, c'est à cause du décès de mon oncle D.S. dit « la grenade », car c'est lui qui payait mes études. Et depuis, lui son problème est arrivé, tous les enfants dans la famille qui partaient à l'école n'ont pu poursuivre leur scolarité (...). Ça a coupé les vivres à tout le monde. C'était un militaire de Guéï. C'était le « bon petit » de I.B. avec Guéï. Beaucoup d'hommes le connaissent même.

On me surnommait « Wattao ». Bon, ce surnom ne m'a pas été attribué comme ça, Wattao. Depuis que je suis tout petit même, on m'appelait « Waritiki », c'est à dire « propriétaire d'argent ». Quand j'étais petit, j'aimais les jeux de hasard, tout ce qui se rapportait à l'argent. Donc, la « vielle » m'a surnommé « waritiki-waritiki ». C'est donc comme ça qu'on m'appelait. Donc quand j'ai pris de l'âge, il y a eu un moment où on a commencé à m'appeler « Charly ». Il y a un « vieux père » au quartier Mobil, qui était un braqueur et qui s'appelait Charly. Si je me rappelle bien même c'était en 2000 que je l'ai connu. Comme il avait vu que j'étais un peu « gammé » - têtue quoi -, il me donnait son arme pour la cacher. C'était du temps de « pc-crise ». Quand Geuï est venu avec ses militaires, ils l'ont tué. Son arme est restée avec moi. C'est dans cette crise que j'ai déposé l'arme en question. Donc, le nom de mon « vieux père » m'est resté. C'est devenu mon nom en même temps Charly. Quand le Commandant Wattao est venu, mon surnom Charly est devenu Charly Watta de vavoua. Des personnes m'appelaient Charly Watta. Et quand je suis parti au nord pour revenir, c'est automatiquement devenu Wattao mon surnom.

Je suis devenu microbe, faute de moyen. C'est parce que du vivant du « vieux », c'est lui qui assurait tout dans la famille. Il ne serait pas tombé malade que je ne pense pas que j'allais me retrouver dans la rue. Parce que déjà, j'avais appris un métier. Je faisais la couture. Je ne pensais pas aller dans la rue. Malheureusement, le « vieux » est tombé malade, et moi je suis le premier fils. C'est deux filles qui sont avant moi. Je suis le premier fils. Tout le reste qui me suit là, ce sont des garçons. Donc c'est comme si on était obligé de nous occuper de la « vielle ». En ce moment-là, ma maman faisait la lessive contre un peu d'argent. Elle lavait les habits des gens. Parce que quand le vieux est tombé malade, il a eu un coté paralysé.

Ça a duré six ans. Les petits frères sont là ; il n'y avait personne pour nous encadrer. Donc moi, j'ai vu que les « anciens vieux pères », avec qui on était au quartier « derrière rail », je pouvais les rejoindre. Même à la gare, c'est eux qui pouvaient m'aider. Voilà comment je suis allé les rejoindre. Sur les douze garçons de ma famille, la seule personne qui pouvait faire quelque chose, c'était moi.

Dans les groupes de microbes, il y a beaucoup de palabres. Pour faire du « nourshya », la première condition est que tu sois invulnérable à la machette, à n'importe quel métal. Comme les lames ne peuvent te couper, personne n'aura idée à t'attaquer avec. Si c'est avec du bois que l'on m'agresse, moi je suis prêt, je peux me défendre. J'ai donc été chercher ces fétiches en deux mille sept au Burkina Faso. Ces fétiches agissent comme une protection. La personne qui veut te taper reçoit un sort.

4.3. Malgré tout, un secteur à forte résilience

Comme on l'a vu, la gestion syndicale devenue plus concurrentielle génère de la violence, du fait de la pléthore de syndicats, qui, bien qu'administrativement constitués, exercent plus de pression sur les espaces des gares, afin de prélever des cotisations auprès des transporteurs. Dans certains cas, des organisations syndicales n'ont même pas d'adhérents. Pour sortir de la logique permanente de la violence, les différents syndicats ont trouvé des mécanismes pour pacifier leurs rapports. Pour ce faire, ils ont rationalisé leur accès à la manne tant convoitée.

« Les jours sont partagés. Si tu as ton jour de travail, toi tu travailles avec tes éléments que tu connais, moi aussi mon jour, toi qui est le responsable s'il y a un problème c'est à toi je m'adresse ainsi de suite, c'est une organisation qui est mise en place. »²³⁷

« Au niveau d'Adjamé par exemple, comment ça se passe ? C'est-à-dire que y a un certain nombre de structures qui travaillent et pendant leur travail, qui rationnent d'autres pour éviter vraiment l'anarchie totale. Parce que, tu n'as pas d'adhérents, tu vas aller vendre tes tickets à qui ? Et pour éviter la bagarre, c'est la solution qu'ils ont trouvée. Parce qu'aujourd'hui, on le dit, les enfants vous l'ont dit la dernière fois. X va prendre poids, quand il est fort, il vient prendre son jour. Il vient prendre son jour comment ça s'explique. De façon intellectuelle, si on veut vous expliquer, vous, c'est Fofana, vous avez un récépissé. Par association, vous avez eu un récépissé qui vous donne le droit d'exercer. Mais aujourd'hui, les structures syndicales ont eu l'intelligence de s'accrocher aux mairies. C'est-à-dire, aujourd'hui Abobo, on vient voir le maire, « ah monsieur le maire, y a tellement de structures syndicales, si vous ne prenez pas un arrêté municipal, les gens viendront ». Et quand ils vont venir, on ne pourra pas s'opposer et ça va emmener la bagarre ; parce que moi, aujourd'hui c'est mon jour, après demain, c'est le jour de Pierre, après, c'est le jour de Paul ; ils vont venir prendre le jour de qui ? »²³⁸

Ce mécanisme de régulation interne aux différents syndicats fonctionne tant bien que mal. En effet, des présidents de syndicats ou « des généraux » ont cherché à contourner ce mécanisme pour étendre leur influence sur plus de gares ou pour avoir le droit de percevoir des « cotisations » en dehors des jours fixés. Ces tentatives ont toujours occasionné des violentes bagarres rangées avec souvent mort d'homme.

« Au niveau de la gare, au fait y a des lois. Moi j'ai mon jour, toi tu as ton jour. Est que tu vois ? Maintenant les malhonnêtes personnes qui mettent dans les palabres au sein de la gare, c'est les présidents de syndicat. Parce que toi ton jour, je peux aller voir ton président, [et lui demander] : « il te verse combien ? » ; [réponse du président] : « Moi il me verse 300 000. », « Moi je peux te verser 500 000 ». Toi, tu arrives matin tu dis non tu es venu travailler, on dit non tu es gbra [écarté, chassé]. Tu as au moins des éléments dans ton dos. Tu es gbra c'est vrai. Mais tu vas pas partir comme ça sans palabre. (...)Parce que si toi tu es gbra [écarté], tous ceux- là sont gbra. Moi, je gagne avec mon équipe. Donc tu vas pas laisser faire. (...) Si tu n'as pas cœur aussi on va diviser le jeton. Parce que lui qui est sur terrain, il a déjà la force quoi. (...) Malgré on t'a donnée papier en haut. C'est le ghetto, c'est la rue. Tu vas pas venir facilement, venir prendre l'argent comme ça. Non ! Tu vas savoir que pour prendre là, sang verse. C'est comme ça se passe. »²³⁹

On observe cependant, un repositionnement des syndicats et des « généraux » d'Abobo sur les espaces d'autres communes comme Cocody, Treichville, Yopougon etc. Pour ce faire, ils trouvent ou créent une connexion avec des réseaux de jeunes et de leaders et sous-traitent avec ces derniers la gestion de ces autres gares. L'influence des « généraux » d'Abobo est mal acceptée par certains jeunes des autres communes, ce qui donne lieu à des actes de violence. Toutefois, on assiste à Abobo, à une forme d'accalmie qui pourrait s'expliquer

237 O.S., homme, 44 ans, Akan, Responsable de syndicat, Entretien individuel, Yopougon, 12/02/2015.

238 K.M., homme, 36 ans, Mandé, Secrétaire général d'un syndicat de transporteurs, Entretien individuel, Abobo, 12/02/2015.

239 K.M., homme, 40 ans, Gur, « Général » syndicat, Entretien individuel, Abobo, 08/02/2015.

par l'accord trouvé entre les premiers syndicats et les nouveaux venus ainsi que par le rôle des autorités municipales qui ne délivrent plus d'agrément à de nouvelles organisations. Par ailleurs, la création, depuis 2013, d'un Haut Conseil du Patronat des Entreprises de Transport Routier (HCPETR-CI), dont le directeur est reconnu comme le seul interlocuteur désigné pour les discussions avec le gouvernement contribue à apaiser la situation. Cette structure s'implique, avec l'appui d'agences internationales de coopération, dans la formation et la sensibilisation des acteurs du transport sur la question de la violence, de plus en plus mis en débat dans le milieu du transport²⁴⁰.

En outre, pour faire disparaître le phénomène des « gnambros », il a été suggéré par les patrons d'entreprises de transport, l'idée d'une cotisation unique pour tous les transporteurs qui devrait les soustraire des rançonnements de « syndicats » qu'ils subissent à longueur de journée sur les différentes lignes d'exploitation. Ces initiatives de régulation non-violentes doivent être encouragées, à travers notamment le renforcement du dialogue entre les différents syndicats, au sein d'une commune, mais également par le biais de rencontre entre syndicats des différentes communes concernées. Ainsi, pour prévenir la violence dans l'espace des gares, il est indispensable d'engager une réflexion approfondie entre les acteurs du secteur du transport et les autorités administratives, locales et même nationales. Ceci permettra, d'une part, d'identifier les lacunes qui subsistent encore dans la réglementation de ce secteur, afin d'y remédier, d'autre part, d'asseoir progressivement une culture du dialogue entre les différents acteurs, afin d'établir ou de pérenniser les voies de règlement pacifiques des conflits survenant dans le secteur. A cet égard, l'implication dans le processus de ces acteurs du transport constitue un signe majeur de leur volonté de rechercher les voies idoines pour une régulation pacifique du secteur du transport. A titre d'illustration, les entrepreneurs de violence que sont les « vié-pères syndicats », ont entrepris de rencontrer les jeunes gravitant autour de la gare pour les sensibiliser et se porter garants de toute initiative permettant de proposer une alternative à l'emploi dans le « syndicat » et à l'usage de la violence.

Conclusion du chapitre

Les consultations ont permis de mettre en lumière que le secteur du transport offre à des jeunes des opportunités d'insertion socioéconomique faisant de la gare un espace de structuration à la fois des dynamiques de cohésion ou de violence sociale dont les modalités d'expression sont nuancées d'une commune à l'autre. Par ailleurs, à travers les modes d'intégration sociale qu'elle permet aujourd'hui, la gare est devenue, pour certains jeunes, le lieu de construction d'identités agréant des sentiments de reconnaissance ou de rejet d'où émergent de nouvelles figures contestées ou adulées de la réussite sociale. L'opportunité de nouveaux modes de sociabilité pour ces jeunes fréquentant les gares, à travers les regroupements mobilisables dans les oppositions violentes entre factions, nourrit la cohésion négative en cours dans ce secteur économique. Toutefois, ces opportunités d'insertion sociale et économique commencent à s'amenuiser, en raison du flux croissant de jeunes qui y convergent. Cette situation entraîne corollairement, des luttes de plus en plus violentes, pour le contrôle des ressources.

La recherche a par ailleurs mis en lumière les lacunes dans la gouvernance du secteur du transport routier urbain, marqué par le chevauchement de règles, interprétées à leur manière, puis contournées par les différents acteurs (syndicats, autorités municipales, ministère). Les difficultés de régulation de ce secteur ainsi que les mannes convoitées ont ainsi structuré une compétition forte qui, finalement, se mue régulièrement en une violence multiforme entre ceux qui luttent pour avoir le contrôle du secteur du transport et entre les acteurs qui participent à la vie de ces espaces et qui face à la saturation n'hésitent pas à porter la violence vers d'autres espaces. Enfin, il est apparu, dans sa structuration interne, que le secteur du transport est marqué par une panne de régulation des rapports intergénérationnels au sein de la gare. Comme pour l'école, les perspectives d'ascension sociale sont également bloquées. Ainsi, posséder un permis de conduire n'assure plus de pouvoir

240 Organisé par le HCPETR-CI les 3, 4 et 5 février, à Grand Bassam un atelier axé sur « la lutte contre les violences dans le secteur du transport routier urbain public », a réuni les transporteurs qui ont produit une série de recommandations pour pacifier leur secteur d'activité.

grimper dans la hiérarchie de la gare. Par conséquent, le renouvellement générationnel est bloqué tandis que les aînés n'arrivent plus à fidéliser les plus jeunes. Ainsi, le désir d'autonomisation de certains parmi ces derniers les a conduits vers de nouvelles formes de délinquance, notamment celui des « microbes ».

Il n'empêche que ce secteur particulier de la vie socioéconomique dans le District d'Abidjan et les acteurs qui l'animent disposent d'un inestimable potentiel. En même temps qu'ils peuvent offrir une alternative socioéconomique au désœuvrement des jeunes et des raisons à ces derniers de ne pas désespérer, ils se posent comme espace dans lequel la nature des relations d'obligations mutuelles entre « vié-pères » et « bons-petits » peut être positivement mobilisée. Le secteur du transport et les dynamiques d'action collective qui le travaillent offrent en effet une structure d'opportunité pouvant aider à engager positivement des entrepreneurs de violence et leurs jeunes « obligés » et diminuer la crainte qu'ils génèrent auprès de la population. Des prémices de ce rapprochement avec les populations ont même pu être notées pendant ce processus lorsque, au cours du groupe urbain, certains des participants non membre de ce milieu du transport ont pu comprendre leur système de fonctionnement ainsi que certains de ses codes. Il est donc certain que la nécessité, mais aussi la possibilité, existent de réguler différemment les dynamiques à l'œuvre autour et dans les gares routières. Pour cela, il est par ailleurs possible d'engager certains entrepreneurs de violence opérant dans et autour de ces espaces à devenir des acteurs de changement. Vu que le lien entre ces entrepreneurs de violence et les nombreux jeunes qui leurs sont « obligés » sont structurés autant sur la peur et l'intimidation que la confiance « aveugle », il importe d'adopter une approche sectorielle, dans laquelle, les « généraux » et leurs « jeunes » seront distinctement pris en compte. A cet égard, la nécessité d'élaborer une cartographie des acteurs permettant de mieux comprendre ce secteur a été soulevée, afin d'y apporter des interventions adaptées à chaque catégorie d'acteurs et à sa trajectoire.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au terme de la présente recherche sur « les obstacles à la cohésion sociale et les dynamiques de violence impliquant les jeunes dans l'espace urbain abidjanais », il ressort que, du point de vue des populations, quatre principaux facteurs structurent les difficultés de cohabitation entre communautés et servent de ressort à la violence des jeunes à Abobo, Yopougon et Treichville. Ces facteurs ont trait à (i) l'économie politique de la diversité et aux rhétoriques autour des identités, (ii) à la recomposition des structures de la famille et l'apparition de nouveaux modèles de réussite sociale, (iii) au délitement du système scolaire et aux (iv) luttes pour le contrôle des espaces économiques que sont les gares dans le secteur du transport. Ces derniers constituent les éléments majeurs fortement mis en avant par les populations consultées et considérés comme prioritaires pour la recherche de solutions concrètes et durables.

Au-delà de la recherche, un travail de rapprochement et de déconstruction des imaginaires

Pour mener à bien cette recherche Indigo Côte d'Ivoire et Interpeace ont privilégié une approche mettant les populations consultées au cœur du processus, les invitant à poser eux-mêmes le diagnostic de leur situation. Cette méthode constitue un défi en soi, compte tenu, non seulement des groupes et individus ciblés par ces consultations, mais aussi de la méfiance et des suspensions qui ont tendance à qualifier leurs relations entre eux et envers ce type d'initiatives. Ces consultations ont constitué, pour nombre de participants, la toute première occasion de discuter de leurs préoccupations et de se rencontrer dans un cadre sécurisé et neutre. Une attention particulière a donc été portée à la facilitation des interactions entre les acteurs, afin d'encourager et de respecter ce temps d'écoute et de dialogue ouvert, dont les participants ont fait usage de manière répétée et inconditionnelle. Par ce moyen, des prémices de création de (nouveaux) liens de confiance entre différentes catégories de populations engagées dans le processus ont pu être constatées.

D'abord, *entre les adolescents et les parents* autour de la question de la famille : l'opportunité de dialogue offerte par le processus de consultations a permis de mesurer le vide communicationnel entachant les rapports entre parents et enfants au sein des familles. Les sessions de dialogue et réflexion engagées sur la question ont ainsi permis à ces deux types d'acteurs de se rendre compte que dans bien de familles, très peu de temps et d'espace sont dédiés à l'écoute mutuelle et aux échanges. Plus encore, la confrontation des perspectives autour des questions d'éducation dans la famille, des valeurs à transmettre aux plus jeunes, et du type de suivi à leur accorder a permis aux différents participants de comprendre que les tords et responsabilités attribués aux uns et aux autres sont partagés dans la justification des itinéraires de violence des enfants. Ainsi, il a été possible pour les participants de prendre sur eux l'engagement de continuer dans la suite du processus à intéresser plus et mieux leurs pairs sur des actions à mener autour de ces nombreux défis.

Ensuite, *entre entrepreneurs de violence et populations d'usagers dans le secteur du transport* des personnes: les syndicats de transports, malgré leur implication dans l'activité de services aux populations inspirent de façon globale méfiance et craintes aux communs des abidjanais. Leurs trajectoires et le potentiel de violence qu'ils peuvent produire en font des personnes avec qui très peu de relations sont entretenues. Dans ces conditions, les règles et les dynamiques structurant leur activité est peu comprise. Avec cette recherche participative, il a été possible pour les participants de reconsidérer certaines des perceptions se rattachant à ce milieu des syndicats des transports. Dans un premier temps il a été possible pour l'équipe d'Indigo Côte d'Ivoire, à partir d'un travail constant de proximité et de mise en confiance graduelle de pouvoir accéder à des niveaux de hiérarchie de ces organisations jugées inaccessibles pour d'autres. Des « Généraux » et « Dignitaires » ont pu être mis en confiance et impliqués activement dans le processus. Cet acquis a permis deux changements

majeurs. Le premier concerne les perceptions des ONGs et du travail qu'elles font dans certains de ces milieux. L'approche d'Indigo Côte d'Ivoire a permis à ces acteurs généralement réticents à s'ouvrir à des inconnus, de se rendre compte qu'une telle méthodologie de travail, sur des problématiques aussi délicates que la violence dont ils sont producteurs ou victimes, peuvent les « valoriser » en tant qu'acteurs plutôt que comme des personnes à aider. Très vite, saisissant l'opportunité, leur estime d'eux et du potentiel d'actions qu'ils peuvent conduire pour faire évoluer positivement les choses dans leur milieu a évolué. Beaucoup de ces participants se sont engagés et ont même entamé des processus endogènes de régulation non violente des interactions entre les différents groupes d'acteurs dans le milieu. Des dignitaires ont décidé de travailler sur eux-mêmes et sur/avec leurs « bons petits » pour enrayer les dynamiques de violences constatées. Un capital confiance inestimable a donc pu être engrangé par Indigo Côte d'Ivoire, avec des accès privilégiés à des types d'acteurs particuliers et essentiels à engager dans des processus de consolidation de la paix dans ces espaces. Ce potentiel n'attend donc que d'être mobiliser pour avancer.

Enfin *entre résidents des différentes communes*, surtout celles présentées comme antagonistes, à savoir Abobo et Yopougon: les imaginaires en Côte d'Ivoire ont une forte propension à positionner de façon antagoniste les communes d'Abobo et de Yopougon en termes d'identité politique. Abobo serait RHDP et Yopougon LMP, c'est à dire les deux principaux protagonistes de la récente crise postélectorale en Côte d'Ivoire. En plus de cela, ces deux communes sont mises à pied d'égalité dans l'échelon ultime de la production de la violence et seraient les plus en proie à la violence sociopolitique. Les participants issus de ces espaces, aux côtés de leurs homologues venant de Treichville, ont pu se rendre compte dans les discussions qu'au-delà des classifications stigmatisantes, ils avaient plutôt en partage un besoin partagé d'engagement dans des actions collectives coordonnées, informées et soutenues pour lequel, seuls, ils n'atteindraient que des résultats mitigées. A dire vrai, les participants ont noté que les dynamiques de délitement de la cohésion sociopolitique et de violence étaient portées par des facteurs transversaux qui trouvaient dans leurs espaces respectifs un terreau fertile pour prospérer. Cet entendement des choses a donc inspiré chez les participants lors du Groupe Urbain de validation des résultats de la recherche, le besoin de constituer un réseau qu'ils ont dénommé « Fraternité », afin d'aller plus loin dans les diagnostics, l'appropriation de l'approche d'Indigo Côte d'Ivoire et dans l'action pour consolider la dynamique entamée.

En lien avec tout ce qui précède, il ressort donc que la méthodologie de Recherche Action Participative dont s'inspire l'approche promue par Indigo Côte d'Ivoire et son partenaire Interpeace, se nourrit d'éléments issus du diagnostic posé par les populations lors des consultations dans l'étape de la recherche sur les facteurs de cohésion et de division. Elle doit se poursuivre par un processus tout aussi inclusif et participatif d'identification et d'implémentation des solutions mettant les populations au cœur de l'action.

Au-delà du diagnostic, des actions pour le changement

Ainsi, à mesure que les participants dans les communes d'Abobo, de Treichville et de Yopougon ont posé le diagnostic des dynamiques de violence dans leur localité, ils ont été encouragés à mettre en relief des approches et ébauches de solutions, ancrés dans leurs réalités, attentes et besoins locaux. Des actions à entreprendre qui se structurent autour d'un certain nombre d'axes: (i) la régulation apaisée de l'accès à la manne générée par l'activité de transport et l'engagement des entrepreneurs de violence opérant dans et autour des gares à devenir des acteurs de changement, (ii) l'engagement citoyen et la promotion du dialogue inclusif et constructif dans les espaces de discussion de rue, le tout centré sur une participation active des jeunes de partis politiques et de groupes communautaires, (iii) la transformation de l'école en un espace pacifié et d'éducation à la non-violence, (iv) l'engagement des mères, et de façon plus globale la femme, à jouer un rôle plus positif dans l'atténuation de la violence impliquant les jeunes et à la promotion de modèles de réussite valorisant le travail chez les jeunes, (v) l'accompagnement des familles dans l'atténuation du potentiel de violence chez certains jeunes, etc.

Sur cette base, et dans l'objectif de mieux renseigner, guider et conseiller les différentes initiatives pouvant être conduites par les communautés elles-mêmes, les autorités locales et nationales, ou encore la communauté internationale, les participants au Groupe Urbain²⁴¹ ont mené un processus de réflexion autour des recommandations et pistes de solutions envisageables, ainsi que des conditions de faisabilité en mesure d'assurer une durabilité et une mise en œuvre efficiente de ces dernières (voir recommandations ci-dessous).

Le défi à relever – un rapprochement entre les autorités et les populations

Cette recherche participative a mis en évidence un élément transversal et structurant qui, aux yeux des populations consultées se doit d'être considéré dans toute initiative visant à réduire les facteurs de division et de violence identifiés. Il s'agit de la nécessité de créer des passerelles entre les différents niveaux de la société afin d'assurer une participation active, une confiance renforcée et une véritable inclusivité dans le processus de définition des politiques publiques visant à aborder les facteurs de division et les dynamiques de violence mis en lumière.

En somme, la mise en place d'un mécanisme de dialogue visant à rapprocher et réduire les distances verticales sources d'une déconnexion entre les populations, la société civile, le gouvernement et les élites politiques constitue, au regard de tous les participants, un élément fondamental dans la recherche de paix et de cohésion socio-politique. A leurs yeux, le tissu social ne pourra être rétabli que si la société dans son ensemble est engagée dans un processus collectif pour dépasser les facteurs de division latents autant que les réflexes identitaires afin de prévenir ces accès de violence. La paix exige un véritable engagement qui se traduirait éventuellement par un contrat social entre les différentes parties prenantes et qui fixerait les conditions grâce auxquelles chacune peut aspirer à poursuivre ses ambitions sans pour autant recourir à la violence.

Perspectives électorales et urgence programmatique

Dans moins d'un semestre, la Côte d'Ivoire renoue avec un rendez-vous majeur de la vie sociopolitique nationale : les élections présidentielles, prévues pour le mois d'octobre 2015, et celles des élus locaux qui se tiendront certainement au début de l'année 2016. Cette échéance électorale, comme les précédentes, en 1995, 2000 ou 2010 mérite une attention particulière en terme de veille et d'anticipation des risques qui pourraient être portés par l'ensemble du processus de vote. En effet, à ce jour, il est bon de noter que le pays, après les violences de 2010-2011 a entamé un processus significatif de normalisation. L'indice de sécurité a positivement évolué et, sur le plan macroéconomique, les indicateurs de développement présentés par le Gouvernement sont largement positifs.

Seulement, sur le terrain de la cohésion sociopolitique et du risque de violence, un important potentiel d'embrassement existe. En effet, le processus de DDR, bien que mené de façon structurée et volontariste, semble n'avoir pas réussi à intéresser et reconverter toutes les factions de populations civiles jeunes qui, pendant la quasi décennie de crise se sont familiarisées au maniement des armes. En dépit des vastes efforts de la ComNat-ALPC, d'importantes quantités d'armes restent en circulation. Les confrontations entre syndicats dans le milieu du transport ont permis à la communauté nationale et internationale de se rendre compte que des armes sont en circulation dans ce milieu et peuvent être opportunément ressortis contre la force publique ou entre groupes en opposition.

Sur le plan politique, le processus électoral, débuté il y a peu par l'actualisation de la liste électorale, semble ne pas faire consensus au sein de la classe politique. Le dialogue politique engagé par le Gouvernement, les médiations de la communauté internationale semblent ne pas forcément garantir à la Côte d'Ivoire, une

241 Groupe Urbain organisé les 13 et 14 mai 2015 réunissant 60 personnes appelées à valider le diagnostic sur les obstacles à la cohésion sociale et les dynamiques de violence et engager une réflexion sur des pistes de solution.

participation apaisée des populations aux différents scrutins. Certaines formations politiques se sont déjà engagées à lancer des actions de rue visant à dénoncer ce qui est de leur point de vue une caporalisation du processus électoral et leur musellement. En face, il n'est pas à exclure que l'on veuille leur donner une réplique violente, certains membres de l'opposition d'hier aujourd'hui au pouvoir estimant n'avoir pas pu bénéficier d'espaces de liberté d'expression lors de la décennie de gouvernance de leurs adversaires. Dans le même registre de la défiance politique, le souvenir des violences ayant émaillées les élections municipales et régionales de 2013 dans certaines circonscriptions à Abidjan et à l'intérieur du pays restent vivaces. Même sur le plan de la cohabitation communautaire, le terreau qui nourrit les affrontements violents entre populations semble intact et tend, par endroit, à fermenter avec la récurrence de tensions entre communautés autour du foncier.

La présente recherche, sans donner dans l'alarmisme de mauvais aloi a mis en lumière que dans l'espace urbain abidjanais, d'importants facteurs de risque existent et méritent au niveau programmatique une certaine attention. Le potentiel d'enrôlement violent de jeunes dans des confrontations existe. Une propension de certaines catégories de population violentes (exemple des microbes) à orchestrer le désordre ou à en tirer bénéfice par le pillage systématique et les agressions existe. Aussi, un contexte sociopolitique trouble avant, pendant et après les élections ne peut donc que servir de prétexte à ce potentiel de violence de s'exprimer. Il importe donc que des actions anticipatives de monitoring, d'alerte, d'éducation et d'engagement communautaires préventifs contre ce risque de violence soient engagées bien en amont. Les acteurs légitimes pour le porter existent. En effet, tout le long du présent processus, Indigo Côte d'Ivoire a reçu de façon constante et insistante de la part des acteurs potentiellement violents engagés eux-mêmes une demande explicite formulée de continuer le processus lancé et s'engager plus positivement. Qu'il s'agisse des entrepreneurs de violence opérant dans le secteur du transport ou de jeunes dont le potentiel de mobilisation est réel (jeunesse en connexion avec les groupements politiques, jeunes délinquants dont la violence prospère dans les situations de désordre sociopolitique, citoyens ordinaires aspirant à ne plus revivre les traumatismes des années de crises passées, etc.), la volonté de saisir toute opportunité de jouer un rôle catalyseur et prévenir un risque d'implosion au moment des élections est manifeste.

Dans la continuité des efforts investis dans ce processus, Indigo Côte d'Ivoire, en partenariat avec Interpeace, tacheront de capitaliser sur l'opportunité qui leur a été offerte par ses partenaires de UNICEF et du PNUD de réunir toutes les volontés, voix et perspectives des populations, afin de réaliser un processus d'implémentation des solutions proposées qui peuvent leur incomber du fait de leur expertise et expérience.

Recommandations et pistes de réflexion

La mise en œuvre des recommandations proposées ci-dessous nécessitera la contribution de toutes les parties prenantes, que ce soit les communautés elles-mêmes, la société civile, les autorités au niveau local et national ou les acteurs internationaux.

i. Autour de la diversité sociopolitique et les questions d'identité

Pour répondre aux problématiques liées à la fracture identitaire comme facteurs structurant les difficultés de cohabitations dans l'espace urbain et marquées notamment par la transmission générationnelle des ressentiments évoquées de manière répétée au sein des trois communes, des actions doivent être menées.

- **Mener une réflexion engageant tous les niveaux de la société autour des questions liées à la diversité sociopolitique et à l'identité**

Une telle réflexion aura pour intention de travailler sur l'un des défis identifié, tant par les jeunes que par les aînés, consistant à atténuer la transmission générationnelle des ressentiments liés aux rhétoriques et pratiques autour des identités. Pour une bonne majorité des participants aux consultations, la Côte d'Ivoire n'a pas

encore soldé ses comptes avec la question identitaire. Elle reste prégnante et continue d'être convoquée dans les luttes politiques. Seule une volonté manifeste de toutes les composantes de la société d'en discuter pour lui trouver des solutions consensuelles acceptables par tous peut éviter que, de façon cyclique, le problème ne donne de l'étoffe aux difficultés de cohabitation entre communautés.

- **Encourager une pratique politique plus tournée vers le débat démocratique et le respect de la diversité sociopolitique**

Un gros défi soulevé en lien avec la question de l'identité et de la diversité sociopolitique est celui porté par la convocation de la question identitaire dans le jeu politique. Un important travail de régulation et de veille sur la nature et la qualité du discours politique doit être réalisé pour éviter les propos attentatoires à la diversité sociale. Pour cela, il importe que la pratique politique soit encadrée et qualitativement enrichie, pour éviter les dérives, à travers la promotion d'une culture du débat démocratique, la participation citoyenne et le respect de la diversité sociopolitique. Pour permettre aux citoyens de développer une réponse effective à ce phénomène, il est d'autant important pour eux de comprendre les mécanismes à travers lesquels le discours identitaires des politiciens mène les personnes à s'engager dans des actions violentes. Un dialogue régulier avant, pendant et après les élections présidentielles offrirait l'opportunité aux participants de construire une telle compréhension approfondie.

- **Renforcer la confiance dans les instruments légaux d'accès à la nationalité**

Les pouvoirs publics ivoiriens, à travers l'appui de différents bailleurs de fond, travaillent à améliorer ses instruments légaux d'identification de ses populations, notamment à travers un processus de modernisation de son état-civil. Ce travail technique a besoin d'être conduit en parallèle d'un autre sur le délitement de la confiance que les usagers et même certains agents de l'Etat ont dans la fiabilité des instruments d'accès et de vérification de l'identité des populations résidant sur le territoire ivoirien. Ce travail qui viserait à rapprocher l'administration de ses administrés, non pas que sur le plan physique mais à travers une gouvernance plus inclusive et participative de l'accès à la nationalité, mériterait d'être conduit.

ii. Autour des Espaces de Discussion de Rue (EDR)

Comme l'a montré l'étude, les EDR se présentent sous diverses formes : groupements de jeunes des partis politiques, de groupes ethniques ou religieux dénommés selon les cas 'grins', 'agoras' ou encore 'parlements'. Ces derniers, très actifs au cours des consultations, ont formulé des attentes et recommandations pour un engagement et un accompagnement adaptés à leurs réalités et contexte.

- **Actualisation d'une cartographie de ces espaces**

Les membres d'EDR ont formulé le souhait d'un accompagnement adapté aux besoins et spécificités de chaque type d'espaces et rapide du fait du contexte pré-électoral et du rôle que ces derniers jouent dans la mobilisation politique. Pour rendre cela possible, les membres reconnaissent la nécessité de réaliser un travail de recensement exhaustif, permettant à la fois d'actualiser les espaces et de mieux comprendre leur composition, fonctionnement et ventilation.

Sur la base de cette cartographie, les actions suivantes pourront être menées :

- **Mettre en place des cadres de dialogue ouvert et inclusif**

pour la promotion de la citoyenneté et la non-violence à différents niveaux. A l'origine, les EDR sont des lieux de sociabilité orientée vers le partage d'information, l'accès à des points de vue et perspectives diversifiés. Devenus des lieux d'embrigadement politique violent, leurs orientations sont devenues moins positives. Pour inverser cette tendance, il convient donc de mettre en place des cadres de dialogue dont les objectifs seront de :

- Contribuer à faire des EDR, des espaces de dialogue ouvert et d'engagement démocratique plutôt que de mobilisation politique.
- Promouvoir au sein des EDR la culture de dialogue comme alternative au conflit caractérisé par la violence.
- Sensibiliser les membres des EDR et les engager pour des élections apaisées.
- Engager les membres des EDR dans une réflexion sur leur rôle et place dans la société, notamment autour de la question identitaire.

Différents niveaux d'engagement complémentaires ont pour leur part été distingués afin de prétendre impacter ce milieu très singulier :

- *Travailler avec les acteurs au sein d'un même EDR ainsi qu'entre ceux de différents EDR*, par le biais d'une approche inclusive et participative, pour renforcer la confiance et assurer un engagement plus raisonné et pacifique.
- *Promouvoir au travers de ces espaces des rencontres entre gouvernants et la population* pour une compression des distances. Le constat général fait par les participants lors des consultations est que la distance entre les élites, les pouvoirs publics et les populations est grande. Il y a peu de cadres d'échange entre ces deux niveaux de la société au point où la communication semble n'être qu'unidirectionnelle et/ ou se limitant à des rassemblements où les foules sont plus interpellées qu'écoutées. De tels espaces de rencontres permettront aux voix des populations et des élites d'être entendues, leurs perspectives prises en compte ou même bravées pour qu'il émerge des consensus.
- *Créer une plateforme d'échanges en ligne* consistant à délocaliser sur Internet les espaces de discussion. S'appuyant sur le succès des réseaux sociaux à Abidjan en particulier et dans l'intention de donner une résonance plus grande aux dialogues entre jeunes, la proposition de la création et l'administration, ainsi modération d'un forum de discussion sur les réseaux sociaux a été exprimée. L'idée est de dématérialiser les échanges et de leur conférer un champ de participation plus large en associant d'autres personnes non parties aux EDR.
- *Organiser des activités de socialisation* afin de renforcer la cohésion entre les EDR et servant de « prétexte » au rapprochement des différents groupes. Ces dernières pourraient prendre la forme de tournois sportifs, d'événements culturels, etc. combinés à des moments de réflexion et de dialogue.
- *Augmenter la fréquence des séances de dialogue pendant la période des élections*. Avant, pendant et après les élections, la mobilisation politique à la violence tend à être particulièrement intense. Elle s'est même enracinée pendant la décennie de crise passée dans ces Espaces de Discussion de Rue, utilisés par les entrepreneurs politiques comme levier pour l'embrigadement politique et idéologique d'une partie de la jeunesse. Vu le rôle central des EDR dans cette dynamique de mobilisation, il est d'autant plus important de permettre aux membres de dialoguer pour comprendre et mitiger les risques de violence.

iii. Au sein de la famille et ses mutations récentes

Face aux bouleversements de la famille et de leurs effets sur l'éducation des enfants, il convient de prendre des mesures idoines. A cet effet, les participants aux consultations préconisent des réponses individuelles et collectives, en fonction des profils.

- **Créer des activités génératrices de revenus plus intégrées/ globales**

afin de promouvoir une plus grande autonomisation des familles. Alors que la nécessité d'encourager la création d'activités pour des groupes marginalisés dans des contextes où la place de la femme notamment évolue rapidement est indéniable, il convient de travailler plus délibérément et en symbiose sur l'ensemble des piliers de la famille nucléaire, des deux parents aux enfants. Une telle approche aura le potentiel d'assurer une plus grande autonomisation et permettra de contribuer au ralentissement de certaines mutations considérées comme néfastes dont ont fait état les populations.

- **Définir un système d'accompagnement communautaire pour la gestion des conflits familiaux**

De plus en plus, les familles sont eseuées dans le règlement de leurs conflits internes. Alors que dans le passé, le modèle de famille élargie en vigueur permettait d'adresser les problèmes des couples dans un cadre familial large, la nucléarisation et l'individualisation des familles ne l'autorise plus toujours. Il sera possible, à travers cette activité d'engager les référents communautaires les plus pertinents pour les familles (leaders religieux, doyen de communauté, etc.) à jouer un rôle positif et plus structurel dans la gestion des conflits familiaux.

- **Reconsidérer l'assistance éducative et sociale pour les familles avec des enfants à risque**

Alors que les familles font face à de grandes recompositions, les moyens humains, financiers et techniques à disposition actuellement ne permettent pas d'apporter un appui professionnel à hauteur des besoins. Il convient donc de renforcer les capacités existantes et d'en créer de nouvelles.

- **Réfléchir autour de la famille et sa place dans la transmission de valeurs sociétales et culturelles**

De vives discussions ont eu lieu au cours des consultations autour du modèle de société et du type et moyens de transmission de valeurs qu'il est encore possible de faire assimiler par les plus jeunes. La famille, unité de base de la société est de toute évidence le lieu pour discuter et dispenser ces éléments. Il s'agira donc d'engager les familles dans un travail sur elles et de définition des modalités de transmission de modèles de vie porteurs de valeurs et de moralités sur lesquelles des initiatives ultérieures pourront s'appuyer.

iv. Autour de l'école, ses transformations et la dynamique de violence

Face aux difficultés auxquelles l'école est aujourd'hui confrontée, les représentants des communes d'Abobo, de Yopougon et de Treichville appellent à des actions ciblées.

- **Réaliser une cartographie des établissements scolaires à risque, en même temps qu'une typologie de la violence à l'école**

Comme pour les recommandations autour des questions de la gare et des EDR, les participants ont mis l'accent sur la nécessité de mieux comprendre et localiser les dynamiques à l'œuvre au sein et autour des écoles afin de non seulement identifier et comprendre les zones à risque mais aussi mieux cibler les interventions.

- **Mener une réflexion approfondie sur le secteur de l'éducation et la formation professionnelle au niveau communal**

Alors que des réflexions sur l'éducation obligatoire sont en cours au niveau des pouvoirs publics, une réflexion approfondie sur le secteur de l'éducation et la formation, impliquant tous les acteurs en présence, en vue de faire le point et dégager des propositions concrètes à soumettre au Gouvernement, assurera un engagement

plus fort et une responsabilité partagée des acteurs concernés, du gouvernement et autorités locales, aux écoles et corps enseignants, familles et enfants/ jeunes.

- **Mettre en place/ renforcer des cadres d'échanges en milieu scolaire**

Les populations sont de moins en moins impliquées dans la vie des écoles et leur gouvernance. Des associations de parents d'élèves existent. Mais, en dehors des levées de cotisation, elles ne sont pas nombreuses à être capables d'action collective et à porter leur voix dans la gouvernance des établissements. Au sein mêmes des établissements, en dehors des délégués de classe, il est parfois peu fait cas de l'avis des élèves. Le constat reste donc fort qu'engager le dialogue au sein des établissements scolaires et en faire un outil d'anticipation et de mitigation des dynamiques de violence est important. Il s'agira de créer des espaces formels de dialogue et d'échanges, plus inclusifs et équitables dans leurs rapports, pour toutes les parties prenantes à la vie scolaire et extrascolaire visant à mener une réflexion et des actions dans et autour de l'école. Ces espaces engageront les parties prenantes suivantes :

- Elèves et administration
- Administration et parents d'élèves
- Etablissement scolaires et communautés (en lien avec la question des fumeurs par exemple)

- **Lancer une réflexion plus globale sur la fonction d'enseignant**

Alors que le rôle d'enseignant a été souvent débattu au cours des consultations, une réflexion plus globale amenant tous les acteurs du secteur éducatif à discuter de la fonction de l'enseignant, de ses responsabilités dans la transmission des valeurs morales et éthiques est souhaitée. Par ce biais, les facteurs participant à la production/ promotion de la violence ou à sa prévention/ mitigation dans l'espace scolaire et même universitaire seront mis en exergue. De plus, des fenêtres d'opportunités en adéquation avec les besoins seront identifiées pour atténuer les tensions récurrentes autour de la pratique enseignante.

- **Conduire des consultations spécifiques en milieu universitaire**

L'Université étant souvent considérée comme porteuse de violence au-delà même de son cadre immédiat (cette violence se propage souvent du secondaire, voire du primaire), il est indispensable d'engager une réflexion, d'une part, entre étudiants et d'autre part, entre les étudiants et les acteurs de l'enseignement supérieur. L'objectif d'une telle initiative consistera à mettre les acteurs en dialogue, afin qu'ils identifient eux-mêmes les facteurs de violence mais aussi de cohésion, ainsi que les moyens de les atténuer et encourager selon les cas. Une attention particulière devrait être portée à ce milieu par rapport au contexte électoral à venir, au regard du rôle joué par la jeunesse étudiante dans les dynamiques de violence au cours de la décennie passée.

V. Autour de la question de la gare et des acteurs qui y opèrent

La recherche participative a mis en lumière les dynamiques de violence qui enserrant le secteur du transport dans les trois communes cibles du projet. Il en ressort une série de recommandations à l'endroit des deux types d'acteurs principaux qui y opèrent, d'une part les « Dignitaires » ou « Généraux » et, d'autre part, les jeunes opérant dans le secteur de la gare.

Concernant les rapports entre les « Dignitaires »

Les consultations ont permis de comprendre dans quelle mesure la lutte pour le contrôle de l'espace et de la manne financière générée par le secteur du transport constitue une cause profonde de la violence dans l'espace des gares. Cette violence entre syndicats, à la tête desquels se trouvent des « Dignitaires », est devenue endémique, rejaillissant sur les populations environnantes. En discussion avec certains dignitaires des communes d'Abobo, Treichville et Yopougon, il a été fait état de la nécessité de pacifier les rapports entre ces acteurs, à travers des initiatives dont les modalités peuvent être doubles : (i) Engager une réflexion approfondie sur le secteur du transport afin de conscientiser ses acteurs et les responsabiliser, (ii) Déconstruire la logique de violence au sein de la gare en encourageant la régulation non-violente des conflits.

Pour arriver à ces changements, les actions suivantes devraient pouvoir être implémentées :

- **Conduire un processus de dialogue/ conscientisation/ sensibilisation**

pour aider à pacifier les rapports entre dignitaires, discuter de leurs rôles et responsabilités et des modes de régulation de l'activité du transport à Abidjan. Ce processus devrait engager toutes les parties prenantes, de la base au sommet, pour espérer offrir à ce secteur d'activité un mécanisme consensuel et non-violent de gestion de la rente importante en circulation et rassurer les usagers. Ce processus de dialogue est d'autant plus pertinent et nécessaire aujourd'hui dans la mesure où le pays entre bientôt dans un contexte électoral. De fait, ces dernières années, la violence présente dans le corps social s'exprime dans des proportions plus grandes avant, pendant et après ces échéances. Il serait opportun qu'un travail d'anticipation puisse se faire avec des acteurs dont le potentiel de mobilisation et de production de violence reste parmi les plus importants dans l'espace urbain. Sans un tel engagement préventif, il est à craindre que les dynamiques de violence structurées autour de ces entrepreneurs de violence entament les avancées obtenues dans le cadre du présent processus de recherche action participative et débouche sur de la violence. Pour mieux comprendre et mitiger ce risque, le processus de dialogue envisagé avec les dignitaires pourrait se faire de façon séquentielle et régulière avant, pendant et après les élections.

- **Offrir des alternatives socioéconomiques**

visant l'autonomisation sur d'autres espaces de certains dignitaires et leurs éléments dont le profil est adéquat (gardiennage, etc). Certains de ces dignitaires arrivent en fin de course dans leur capacité à imposer leur légitimité à d'autres plus jeunes qu'eux aux fins de les fidéliser et les mobiliser pour des opérations sur le terrain. Toutefois, ils continuent d'exercer une influence certaine qui pourrait être ainsi capitalisée en engageant avec eux certains de leurs éléments vers d'autres activités, libérant celui du transport qui sature de plus en plus et donc donne lieu à des luttes de partage d'activités à caractère souvent violent.

Concernant les jeunes opérant dans le secteur de la gare

Parmi les jeunes travaillant dans le secteur de la gare, certains, diplômés, détenteurs d'une qualification professionnelle ou ceux n'ayant aucune formation formelle, y ont trouvé une opportunité, faute de mieux. Aussi, d'aucuns souhaitent-ils en sortir, soit pour reprendre des études soit pour trouver un emploi en adéquation avec leurs qualifications. A l'inverse, d'autres souhaitent rester dans le secteur, mais dans un environnement plus apaisé. Il s'ensuit que des réponses ciblées doivent être apportées à ces deux catégories d'acteurs, tant au regard de la spécificité de leur profil que des besoins exprimés. Adresser ces questions pourrait passer par des actions précises visant à :

- **Mettre en place des cadres de dialogue participatifs et sécurisés**

permettant de poser les bons diagnostics et d'engager les bonnes initiatives pour adresser la culture de la violence chez certains jeunes opérant dans l'espace de la gare – notamment les jeunes communément appelés « Microbes ».

Les représentants des communes cibles consultés, et certains de ces jeunes en particulier, ont formulé la volonté de voir se mettre en place des cadres de dialogue et de rencontres sécurisés et adaptés à la diversité des profils de ces jeunes permettant à ces derniers de comprendre les implications et risques liés à leurs comportements violents, pacifier leurs rapports et leur ouvrir des portes pour un engagement plus positif et pacifique. A cet égard, l'importance de prendre en compte la dimension psychosociale de ces comportements déviants a été fortement soulignée et pourrait amener certains cadres de dialogue à prendre la forme de groupes de paroles ou thérapies de groupes bénéficiant de la disponibilité et présence de travailleurs sociaux pour en assurer une plus grande efficacité. Connaissant le passif de certains de ces adolescents qui ont servi pendant la récente crise postélectorale, de supplétifs aux forces combattantes, notamment ceux occupant la commune d'Abobo que l'on a appelé 'commando invisible', une bonne partie de la population reste convaincue que si rien n'est fait, beaucoup, en cas de crise, seront tentés de rééditer cette participation violente à la conflictualité. Aussi, les engager dans un processus de dialogue à titre préventif pourrait être bénéfique pour la préservation de la cohésion sociopolitique dans la commune.

- **Cartographier les différents profils de jeunes en proie à la violence**

Déplorant une tendance à la simplification et la catégorisation trop rapide des jeunes opérant dans l'espace de la gare qui a tendance à non seulement accentuer les peurs et les divisions mais aussi à rendre précaire les initiatives visant à les aider, les jeunes consultés ont mis l'accent sur l'importance de réaliser une réelle cartographie. Cela permettra d'identifier les différents profils, de mieux comprendre la trajectoire de ces derniers, de mieux informer les processus de ciblage de bénéficiaires et d'apporter des réponses mêlant un accompagnement individuel et collectif, plus en adéquation avec leur profil, attentes et environnement.

- **Encourager un engagement plus positif de ces jeunes dans leur communauté**

L'expérience en Côte d'Ivoire et d'autres contextes²⁴² nous démontre que le démantèlement de tels réseaux de jeunes et une approche à caractère répressif ne constituent pas des réponses adéquates, ces derniers disposant de capacités de reconstitution, d'adaptation et de mobilité importantes.

Plus que de simples regroupements à caractère parfois criminels et violents, les consultations dans le cadre de la présente recherche ont mis en évidence un désir profond de reconnaissance sociale et de valorisation de l'identité des jeunes opérant dans le secteur de la gare. Il s'agirait donc ici de leur faire jouer un rôle positif, à travers des actions ciblées les encourageant à susciter chez eux, un changement de perspectives. Ces actions pourraient prendre la forme, selon les profils des jeunes, de :

242 En Côte d'Ivoire, ces deux dernières années, les pouvoirs publics ont engagé un corps des Forces de Sécurité du pays (le CCDO, Centre de Commandement des Opérations) pour traquer les jeunes délinquants agissant sous le vocable de microbes. Dans ce sens, des foyers ont été démantelés, des groupes de jeunes ont été arrêtés et déferés en justice, certains sont morts. Il n'empêche que le phénomène, loin de s'estomper, s'est recomposé. Le mode opératoire de ces enfants à changer, nombre de leurs actions violentes se déroulant désormais aux premières heures de l'aube et sur des concessions, empêchant ainsi toute intervention. Localisé initialement à Abobo au départ, le phénomène a essaimé d'autres communes et même l'intérieur du pays pour étendre son spectre d'influence.

En El Salvador, un processus similaire de recherche participative mené par Interpeace a révélé que les efforts d'éradication des gangs ont jusque-là donné peu de résultats car ils se concentrent autour du démantèlement et de l'extraction des jeunes de ces derniers, leur privant ainsi de ce qui les y avaient attirés en premier lieu : un sentiment d'appartenance, d'identification et de fierté de contribuer à un mouvement. Des actions de collaboration avec les mairies pour réorienter les capacités de ces jeunes dans des activités collectives non criminelles, en consultation continu avec eux, ont pour l'instant commencé à donner des signes positifs de changement.

- *Offres d'apprentissage, de formations à l'entrepreneuriat*, notamment avec l'appui du secteur privé. Ces jeunes n'ayant cependant pas d'autres moyens de subsistance et ayant souvent la responsabilité d'une famille, ces offres devront être accompagnées d'une compensation financière et/ ou matérielle à-même de subvenir à leurs besoins quotidiens et de les convaincre de ne pas avoir recours à des moyens criminels pour y parvenir.
- *Reconnaissance des acquis par l'établissement d'un mécanisme allégé et de proximité* permettant aux jeunes de faire valoir leurs compétences et expérience sans passer par des procédures compliquées ou coûteuses qui finiraient par les en dissuader (ex : permis de conduire). De telles actions visent à formaliser une qualification et une expérience en même temps qu'elle valorise les jeunes concernés et leur ouvre la voie à des alternatives à la violence.
- *Alphabétisation*, orientée vers l'acquisition de compétences spécifiques et de diplômes
- *Activités communautaires* dans des domaines tels que l'assainissement de l'environnement et autres travaux communautaires rémunérés par des voies alternatives, durables et valorisantes comme par exemple une cotisation communautaire. L'objectif étant ici de leur faire jouer un rôle plus valorisant pour eux, et positif pour la communauté et la société dans son ensemble tout en répondant aux besoins financiers qui les attirent dans le secteur restreint du transport.
- *Mise en connexion avec les familles, dans le cas des mineurs*. Chez nombre de ces jeunes, les itinéraires de violence ont pour point de départ un désir d'émancipation d'un cadre familial jugé oppressant ou difficile à vivre. Dans d'autres cas, c'est sur injonction des parents eux-mêmes que les enfants quittent l'environnement familial parce que n'y étant plus sous contrôle et étant jugés comme une charge dont la famille ne veut plus. L'activité de mise en connexion permettra aux parents et à ces enfants de réapprendre à se reconnaître puis à s'accepter comme membres d'une même unité de vie. Par des visites à domicile ou des « go and see visits » encadrés et donnant lieu à des processus de dialogue familles-enfants, la confiance pourrait renaître.
- *Autonomisation financière des familles*, via notamment des activités génératrices de revenus (AGR). La promotion d'AGR en tant qu'activité structurante aidera à recomposer les liens en donnant aux parents les moyens de prendre en charge leurs enfants et, par ce moyen, d'atténuer la pression sur ces derniers. Pour beaucoup de jeunes en effet, leur violence est portée par des sollicitations financières constantes et pressantes émanant de la famille. Il s'agit donc d'offrir l'opportunité aux parents de ne plus imposer aux enfants d'être des pourvoyeurs de ressources à la maison et de permettre à la mère, au père ou aux deux de le faire. Pour tenir compte d'une recommandation des participants, la promotion des AGR devrait impliquer les deux piliers de la famille que sont le père et la mère dans le cas où il s'agirait de couples.
- *Assistance psychosociale et éducative individuelle et collective* selon les cas pour nombre de ces jeunes victimes d'un trauma important porté par la violence tous azimuts qui anime leur quotidien. Depuis leur naissance au début des années 2000, certains de ces jeunes ne connaissent et ne voient dans leur environnement que la violence. La tendance à la banalisation étant donc forte chez eux, un accompagnement est donc nécessaire à ce niveau.

Conditions de faisabilité et de réussite

1. Un processus de ciblage des bénéficiaires transparent s'appuyant sur une bonne cartographie des parties prenantes :

Au cours des consultations, les populations ont mis l'accent sur le fait que beaucoup de projets échouent parce qu'ils ne touchent pas toujours les vrais bénéficiaires. Le travail de ciblage est parfois faible ou trop rapide et passe souvent à côté de ceux dont le profil et l'engagement commanderaient de les intégrer pour que les changements attendus soient réalisés. Il convient donc de privilégier des processus participatifs, inclusifs et transparents pour mieux cartographier les parties prenantes, lister les vrais bénéficiaires et les engager dans les projets.

2. Une gouvernance inclusive du processus avec la participation des pouvoirs publics

La gouvernance des initiatives implémentées restent l'un des talons d'Achille dans les mises en œuvre des projets. Pour les populations, un projet qui est accaparé par un individu ou un groupe d'individus qui ne se sentent pas redevables de la communauté est voué à l'échec. Pour éviter cela, les participants ont mis en avant l'importance de mettre en place un mécanisme inclusif de gouvernance pour tout projet.

3. Des solutions adossées à un diagnostic participatif et inclusif initial

Les participants aux consultations considèrent que de nombreuses solutions implémentées dans le cadre de projets manquent d'ancrages et semblent émanées d'expertises décontextualisées.

Le problème à adresser est porté par un faisceau de facteurs qu'il convient de prendre en considération. En adresser un sans prendre en compte les autres est un élément de risque pour la réussite du projet. Plus prosaïquement, une bonne pratique serait donc pour les populations de proposer des solutions intégrées qui prendraient en compte le maximum de facteurs à adresser en même temps ou privilégier ceux dont la résolution pourrait avoir un effet d'entraînement sur les autres.

4. Des solutions s'appuyant sur réelle implication des parties prenantes dans la formulation et la mise en œuvre de ces dernières.

Si les populations participent à leur mise en œuvre, c'est le plus souvent simplement pour capter la rente qui vient avec le projet. Pour générer des changements significatifs, il importe de porter une plus grande attention à l'appropriation de ce type d'initiatives. Il est donc opportun de travailler à un engagement des parties prenantes dans une réflexion plus approfondie et informée sur le contenu et les conditions exactes de mise en œuvre des solutions – pour en assurer l'appropriation, l'efficacité et la durabilité. Cela évitera de transférer dans les localités ciblées des solutions clés en main dont le succès de la mise en œuvre resterait aléatoire.

5. Une meilleure prise en considération des temporalités

L'enracinement des divisions et de la violence dans des dynamiques historiques à long terme a fini par déteindre sur la vie politique et sociale en Côte d'Ivoire. Cela conduit à la nécessité de ne pas précipiter les processus essentiels à la transformation du fonctionnement de la société. Par conséquent, les efforts et initiatives de renforcement de la cohésion sociale et de la paix requièrent des stratégies à moyen et à long terme visant un impact cumulatif et graduel.

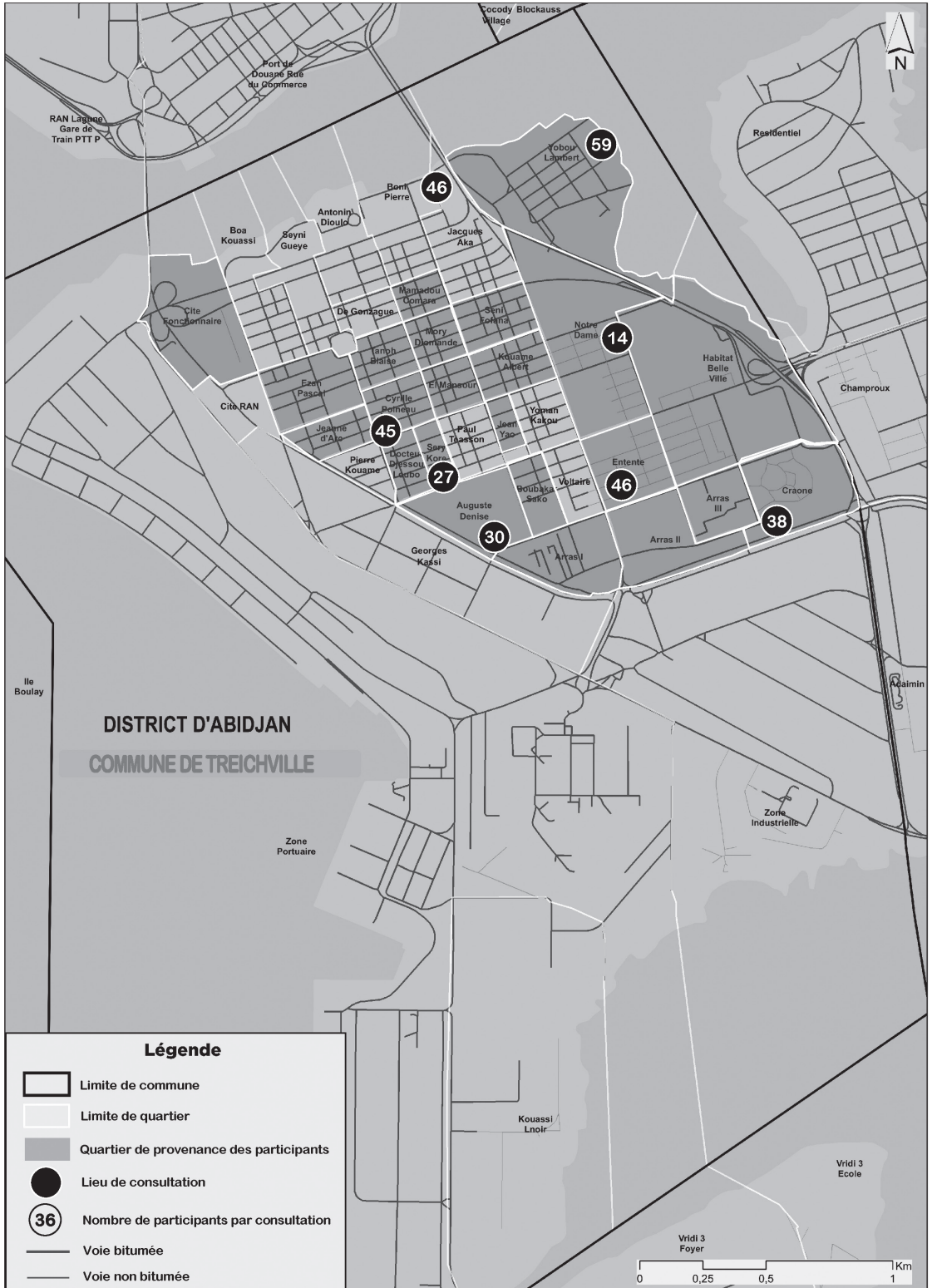
6. Une approche préventive et positive plutôt que répressive

En lien avec tout ce qui précède dans le contexte de la présente recherche, les différents facteurs mis en évidence appellent à une distinction entre les problèmes de fond/ de société nécessitant une réponse nationale et inclusive et les actions de prévention ou mitigation immédiates qui doivent trouver les moyens de leur ambition.

7. Une attention portée à l'intégration et la coordination des initiatives avec toutes les parties prenantes

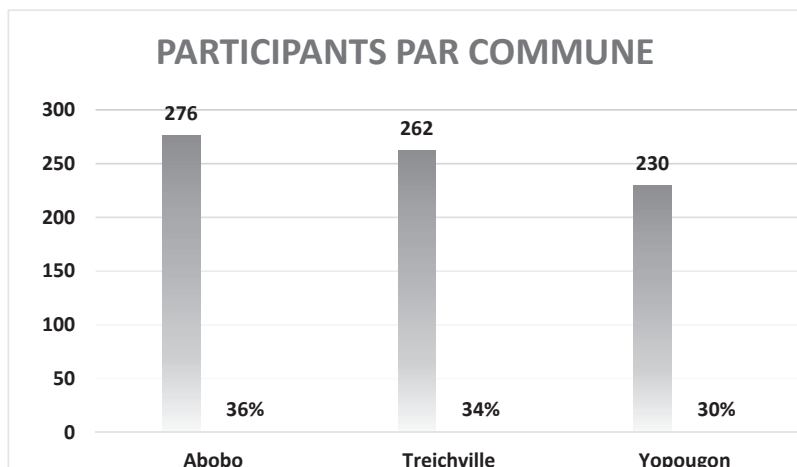
La liste non-exhaustive des actions listées ci-dessus couvre un champ des possibles large qu'il est judicieux d'adresser en promouvant des initiatives intégrées et coordonnées. Ces dernières supposant que (i) l'État joue un rôle de coordonnateur et de définition d'une vision globale, (ii) les populations sont parties intégrantes de la définition de cette vision et de sa mise en œuvre et (iii) que l'État se rapprochent d'acteurs bénéficiant d'une expertise et expérience spécifiques (ONG, secteur privé, etc.).



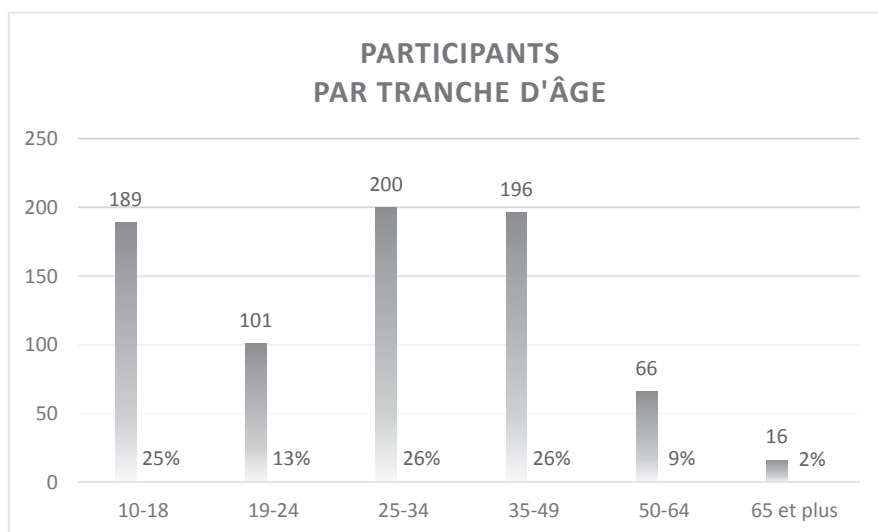


Annexe 2 – Données statistiques de la répartition des participants aux consultations

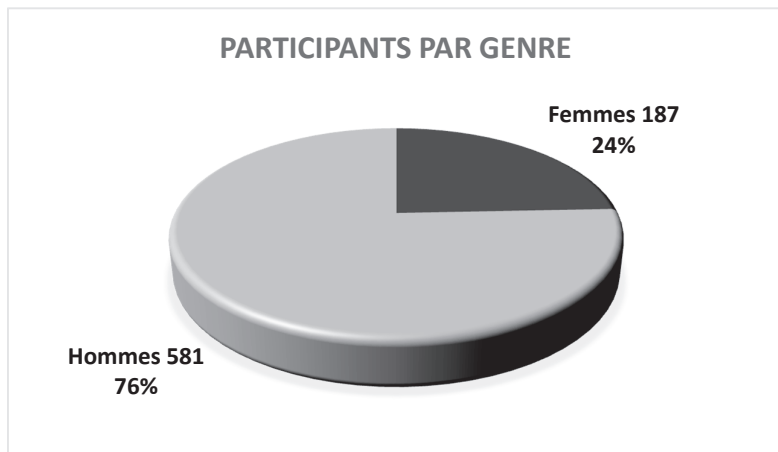
Répartition des participants aux consultations



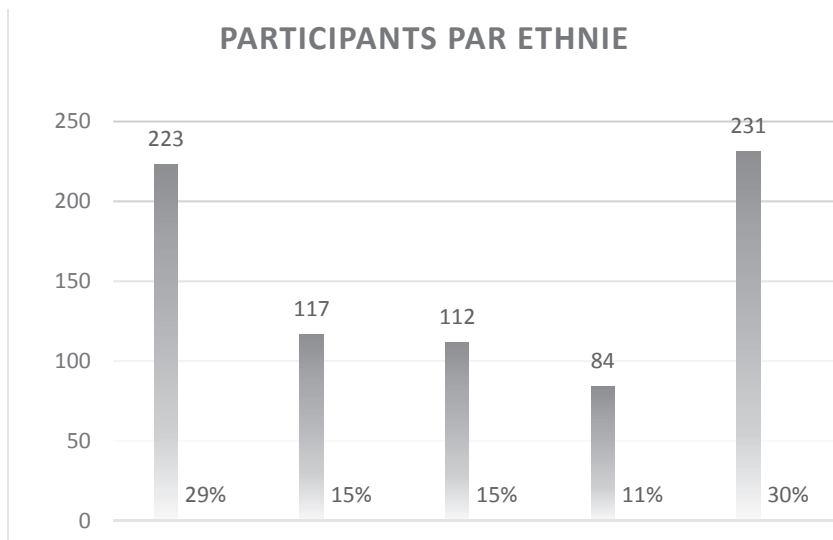
- Chaque commune représente plus ou moins un tiers des participants aux consultations.



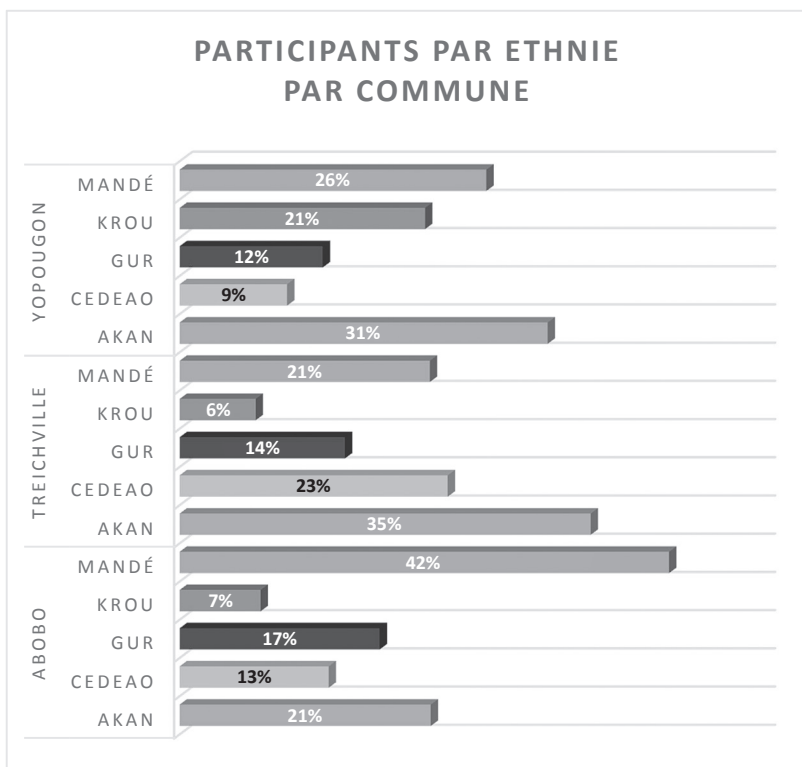
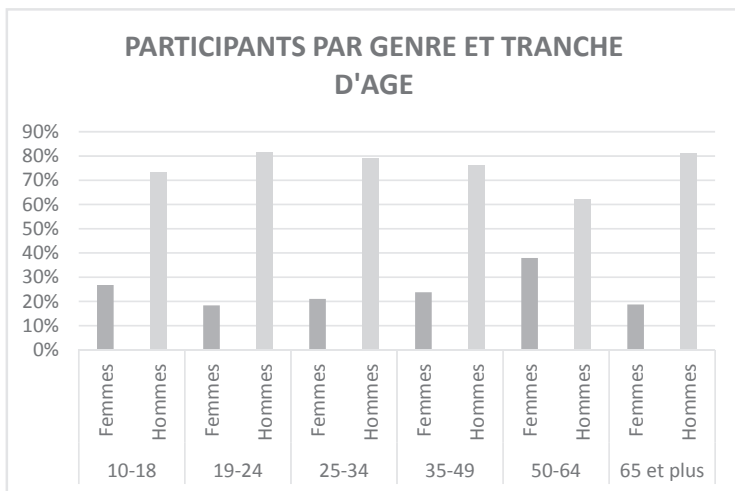
- Les jeunes représentent environ les deux tiers (490 participants soit 64%) des participants aux consultations.



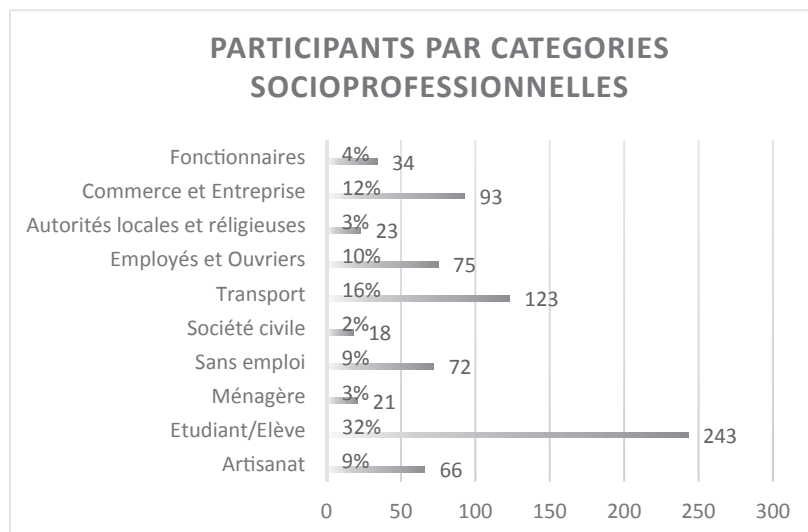
- Les femmes représentent un quart de l'ensemble des participants aux consultations.



- Quel que soit la tranche d'âge, la proportion des femmes varie autour d'un quart des participants total.
- Le nombre de femmes dans la tranche d'âge de 50 à 64 ans atteint plus de 38%.

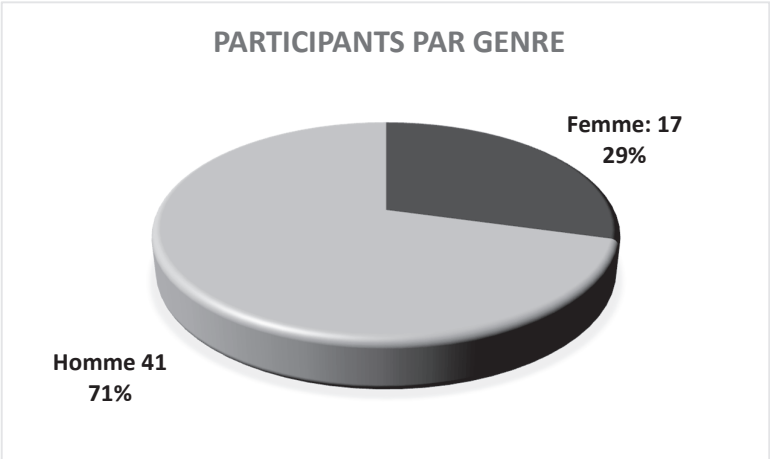
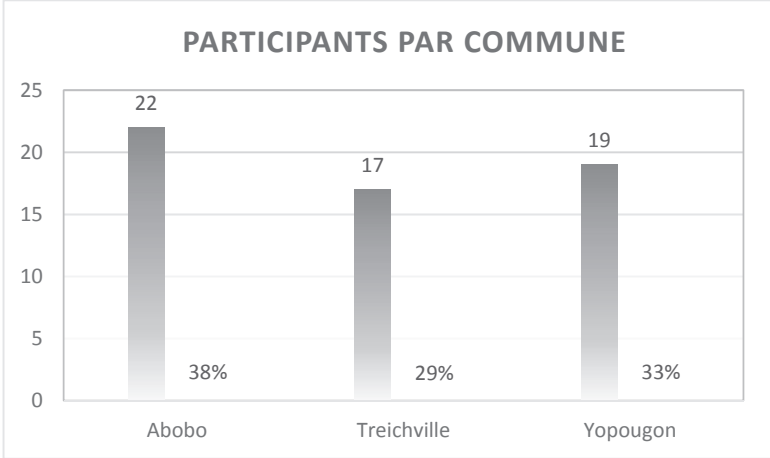
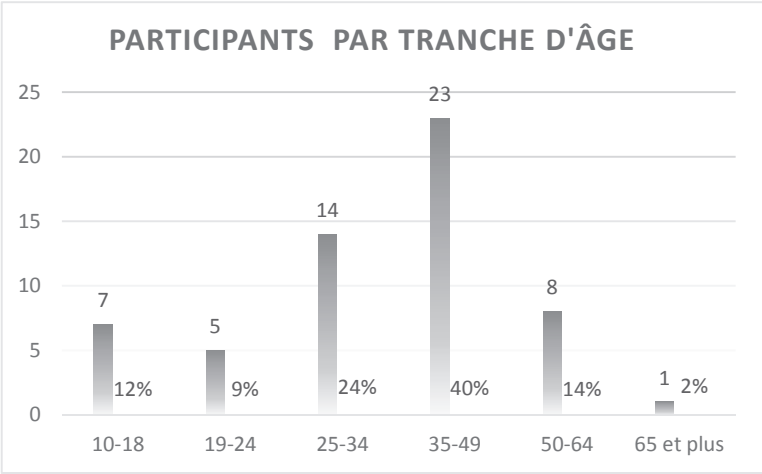


La composition ethnique des participants reflète quasiment la diversité ethnique spécifique à chaque commune.



- Diverses fonctions ou statuts socio-économiques ont été représentés dans les consultations
- Les élèves et étudiants sont les plus représentés dans les consultations. Ils constituent un tiers des participants, soit 32%
- 16% des participants exercent dans le milieu du transport.

Annexe 3 – Données statistiques de la répartition des participants au Groupe Urbain – 14 et 15 mai 2015



Annexe 4 – Une histoire de rapprochement, l'expérience d'un participant aux consultations

B.B. est un jeune qui réside depuis de longue date au quartier GESCO dans la commune de Yopougon. Comme bon nombre de ses pairs, il y a vécu depuis sa naissance. « *Je suis un ancien du quartier. On a grandi ici et on a fait notre jeunesse ici, même les jeunes du terminus, les cockseurs et autres, on se connaît, puisqu'on est parti [ensemble] à l'école* ». A la faveur de la crise post-électorale de 2011, il a voulu selon lui assurer la protection des biens et des personnes de son quartier en faisant des barrages empêchant ainsi les vols et autres actes de violence. Cependant, au lieu d'être reconnu pour cette initiative, il aurait été accusé d'être un milicien, à la solde de l'ex-pouvoir de La Majorité Présidentielle (LMP). De ce fait, il a été victime, au lendemain de la crise, de vols et de destruction de biens. Depuis cette période, il éprouvait assez de ressentiments et se méfiait des personnes du quartier, même celles avec qui, il avait des liens depuis longtemps. Les relations se sont dégradées, au point où, il ruminait de colère en lui et n'osait parler à personne.

Quand il a répondu à l'appel d'Indigo Côte d'Ivoire, c'était parce qu'il avait entendu parler de réconciliation. Il a donc voulu savoir le contenu donné par cette organisation à ce concept. M. B.B. affirme qu'au début de la rencontre, il était sceptique et sur ses gardes. Mais au fur et à mesure que les participants se sont exprimés, il était rassuré par leurs paroles : « *Oui, du fait que d'autres personnes soient dans le même cas que moi, et puis elles arrivent aussi à s'exprimer, ça m'a permis à ce que je parle aussi ; ça m'a motivé.* »

Il donnait des points de vue divergent sur certains sujets avec les perspectives défendues par les autres participants. Mais, pour lui, les autres semblaient respecter cette différence et l'encourager à aller plus loin dans sa pensée : « *Après les gens sont venus me voir aussi, ils ont dit ; ah vraiment, ce que tu as dit là, oui oui oui.* »

Ainsi, le dialogue a donné une occasion unique à B.B. d'ouvrir son cœur sur ce qu'il a subi : « *Ca m'a permis de m'ouvrir à vous. Sinon depuis tout le temps-là, on ne parle pas, on est dans notre coin, on se voit en chien de faïence* ».

Pour lui, il est important que ces initiatives soient entretenues, afin de permettre à tout le monde d'en faire l'expérience et dépasser les présupposés des uns sur les autres : « *Ça va changer les mentalités des gens. Parce que, ces genres de rencontre là, c'est vrai, c'est dur hein, mais chacun va exprimer son point de vue. On sera opposé mais on va toujours tomber d'accord. (...). En fait, les gens cherchent ces genres de rencontre. Ça va beaucoup plus nous aider.* »

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles scientifiques

Akindès F., « Racines des crises socio-politiques en Côte d'Ivoire et sens de l'histoire », in Ouédraogo J.-B. et Sall E. (sous la dir.), *Frontières de la citoyenneté et violence politique en Côte d'Ivoire*, Dakar, Codesria, 2008, p. 25-62.

Amondji M., *Félix Houphouët-Boigny et la Côte d'Ivoire, l'envers d'une légende*, Khartala, Paris, 1984, 320 p

Antoine Ph. et Coulibaly S., L'insertion urbaine des migrants en Afrique. Actes du séminaire "Insertion des migrants en milieu urbain en Afrique", Lomé 10-14 février 1987", Lomé, CRDI-ORSTOM-URD, Coll. Colloques et Séminaires, 1989, 243 p.

Antoine Ph., Dubresson Alain, Manou-Savina A., Abidjan «côté cours» : pour comprendre la question de l'habitat. Paris : ORSTOM ; Karthala, 1987, p. 145

Avod J., « *De la violence à l'école à l'école de la violence. Essai d'analyse de la pratique pédagogique comme forme de violence* », Sociétés et jeunesses en difficulté [En ligne], n°10 | Automne 2010, document 1, <http://sejed.revues.org/6813>

Babo A., « La politique publique de l'étranger et la crise sociopolitique en Côte d'Ivoire » in Francis Akindès (Dir.) Côte d'Ivoire : la réinvention de soi dans la violence, Dakar, Codesria, 2011, p 39-62

Balac R., « L'acheminement du système d'économie de plantation ivoirien vers un blocage structurel : analyse d'une crise » in Contamin B. et Harris Memel F., Le modèle ivoirien en question, Karthala-ORSTOM, 1997, p 312

Banque Mondiale, « Le système éducatif de la Côte d'Ivoire – Comprendre les forces et faiblesses du système pour identifier les bases d'une politique nouvelle et ambitieuse », République de Côte d'Ivoire, Education pour Tous, 2011, 236p

Bédé C., « *Enseignement privé laïc : la galère des enseignants* », in Notre Voie, rubrique Société, juillet 2011, <http://www.notrevoie.com/develop.asp?id=39527>.

Bonnassieux A., « Sawadogo à Vridi-canal (Abidjan) : la précarité à l'épreuve de la "conjoncture" » in *Politique Africaine* n°24, décembre 1986, p 68-78.

Bossart R., « En ville, chacun est dans son chacun ». Une étude anthropologique sur l'importance des relations sociales en cas de maladie à Abidjan (Côte d'Ivoire), Berne, Peter Lang, 2005, 406 p.

Capt V., Jacquin J. et Pahud S., « La figure de l'étranger dans les discours d'un parti politique suisse nationaliste: modes de désignation, traits stéréotypiques et émotions visées », *Revue Interdisciplinaire «Textes & contextes»* [en ligne], Numéro 5 (2010) : «Stéréotypes en langue et en discours», 29 mars 2011. Disponible sur Internet : <http://revuesshs.u-bourgogne.fr/textes&contextes/document.php?id=1242> ISSN 1961-991X.

Crubellier M. et Désalmand P., *Histoire de l'éducation en Côte d'Ivoire. T.1, Des origines à la conférence de Brazaville*, Abidjan, Éd. CEDA, 1983. In: Histoire de l'éducation, n°21, 1984, pp. 116-118.

Crubellier M., Désalman P., Histoire de l'éducation en Côte d'Ivoire. T.1, Des origines à la conférence de Brazaville (1944), Abidjan, Éd. CEDA, 1983. In: Histoire de l'éducation, n°21, 1984.

- Cyimpayé D., Migration, emploi et épargne en Afrique. Le cas migrants burkinabé à Abidjan (Côte d'Ivoire), Thèses pour l'obtention du Ph. D., Département de Sociologie, Université de Laval (Québec), 2001, 353 p.
- Debarbieux E., Climat scolaire et prévention de la violence, Cahiers de la sécurité/INHESJ, n°16 avril-juin 2011, 149 p.
- Di Méo G., Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités, Annales de Géographie, n° 638-639, 2004, p. 339-362.
- Durkheim E., Education et sociologie, Paris, PUF, Coll. « Quadrige », 2005.
- Ettien Ablan A-M. *et al.*, Corruption en milieu scolaire et éducation des filles, ROCARE / ERNWACA, 47 p. Disponible sur Internet : <http://www.rocare.org/smgrrt2006-ci-genre.pdf>
- Enquête démographique et de santé à indicateurs multiples 2011-2012. Disponible sur Internet : <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR272/FR272.pdf>
- IFAN, Bulletin, T.XXIV, série B, no 1-2, 1962.
- Grimm M., Guenard Ch. et Mesples-Somps S., Evolution de la pauvreté urbaine en Côte d'Ivoire : une analyse sur quinze ans d'enquêtes ménages, Document de travail DIAL / Unité de Recherche CIPRE, 2001.
- Kassi I., *Régulations des transports populaires et recomposition du territoire urbain d'Abidjan*, Thèse de doctorat de géographie, Université de Bordeaux 3, 2007, p.3.
- Koné G., « Logiques sociales et politiques des pillages et barrages dans la crise post-électorale en Côte d'Ivoire » in *Politique Africaine* n°122 juin 2011, p 145-160.
- Kouassi L. et Amani M., *Alphabétisation, niveau d'instruction et fréquentation scolaire*. RGPH 1998, Tome IV – Analyse des résultats. INS, Abidjan, 2001.
- Lanoué E., « L'école à l'épreuve de la guerre. Vers une territorialisation des politiques d'éducation en Côte d'Ivoire ? », *Politique africaine*, n°92, 2003, p. 129-143
- Mouiche I., « Mutations socio-politiques et replis identitaires en Afrique. Le cas du Cameroun. », *Afr. J. P. Sc.*, Vol. 1, N°2, 1996, 176-201.
- Proteau L., « La reproduction en question : école, université et mouvements sociaux en Côte d'Ivoire », in Collectif, *Questions sensibles*, Paris, Curap – PUF, 1998, p. 361-375
- Scheuer J. et al., *L'Education*, Paris, Editions de l'Atelier, Coll. « Ce qu'en disent les religions », 2003, 174 p.
- Soumahoro Ch., « Modèle et types d'habitat à loyers modérés à Abidjan : l'Etat propose, les habitants et les constructeurs disposent... », In Contamin B et Memel-Fotê H. [eds], *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions*, Paris, Editions Karthala/Orstom, Coll. Hommes et Sociétés, 1997, p. 515-528.
- Steck J.-F. (2008), « Yopougon, Yop City, Poy...Périphérie et modèle urbain ivoirien », *Revue Autrepart (Presses de Sciences Po)*, Vol. 3, n° 47, p. 227-244.
- Vianin P., *La motivation scolaire : comment susciter le désir d'apprendre*, Genève, De Boeck, Coll. « Pratiques pédagogiques », 2007.
- Yapi-Diahou A., *Les politiques urbaines en Côte d'Ivoire et leurs impacts sur l'habitat non planifié précaire. L'exemple de l'agglomération d'Abidjan*. Thèse Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis, 1994.

Zanou B., « L'orientation des élèves en classe de sixième : un aspect inexploré des migrations scolaires en Côte-d'Ivoire », in Patrick Livenais et Jacques Vaugelade (eds), Éducation, changements démographiques et développement: quatrièmes journées démographiques de l'ORSTOM, Paris, les 18 et 19 septembre 1991, Paris, Editions de l'ORSTOM, Coll. « Colloques et Séminaires », 1993, p. 107-118.

Articles de presse

AbidjanNet, Allocution de Monsieur Adama Toungara, maire de la commune d'Abobo, 23 avril 2013.
Disponible sur Internet : <http://news.abidjan.net/h/457739.html>

L'Arc-en-ciel, « Phénomène des 'gnambros', présidents, ministres, forces de l'ordre... tous coupables ? », 2 octobre 2014.

Le Monde d'Abidjan, « Affrontements entre les chauffeurs et les 'gnambros'. Des transporteurs attaquent. », Billon et Adama Touré, 2 octobre 2014.

L'Inter, « Dossier transport, 'Gnambros' un problème de sécurité publique. Un syndicaliste explique tout. », 2 octobre 2014.

Jeune Afrique Economie, Pour la Banque Mondiale, le niveau de pauvreté en Côte d'Ivoire reste « inquiétant », Rubrique Indicateurs sociaux, Nov. 2012. Disponible sur Internet : <http://economie.jeuneafrique.com/regions/afrique-subsaharienne/23499-pour-la-banque-mondiale-le-niveau-de-pauvrete-en-cote-d-ivoire-reste-inquietant.html>

Jeune Afrique Economie, Côte d'Ivoire : le FMI se montre réservé sur les prévisions de croissance, 18 juin 2015.
Soir Info, Treichville, Marcory, Koumassi, « Des brigades montées contre les 'gnambros' », 2 octobre 2014.

Rapports et documents officiels

AGEPE, Situation de l'emploi en Côte d'Ivoire en 2012, Rapport de synthèse, Abidjan, 2012.

Amnesty International, *La loi des vainqueurs : la situation des droits humains deux ans après la crise post-électorale*, 26 février 2013, AFR 31/001/2013.

APDH, Côte d'Ivoire : Une justice transitionnelle... piégée ?, Rapport sur la justice transitionnelle en Côte d'Ivoire, 2015.

Banque Mondiale, Rapport d'Etat du Système Educatif Ivoirien: Eléments d'analyse pour instruire une politique éducative nouvelle dans le contexte de l'EPT et du PRSP. Disponible sur Internet : http://siteresources.worldbank.org/intafrregtopeducation/Resources/444659-1210786813450/ED_CSR_Cote_d_Ivoire_fr.pdf

Banque Mondiale, Doing Business 2015: Going Beyond Efficiency, Washington DC, 2014.

CERFODES, ROCARE, Etude sur le bien-être et la sécurité des élèves de Côte d'Ivoire, 2014.

INS, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014.

Interpeace, Dynamiques et capacités de gestion des conflits à l'ouest de la Côte d'Ivoire, PNUD, Fonds de Consolidation de la Paix, Abidjan, Mars 2013.

MENET, DMOSS, Etude sur les IST et comportements sexuels en milieu scolaire, 2010.

PNUD, Fiche d'information pays, Côte d'Ivoire. Disponible sur Internet : http://www.ci.undp.org/content/cote_divoire/fr/home/countryinfo/

PNUD, Diagnostics et plans d'amélioration des quartiers précaires des 13 communes du district d'Abidjan, République de Côte d'Ivoire, UVICOCI, Cities Alliance, février 2014, 53p.

PNUD, Rapport d'évaluation rapide des besoins du Cluster Relèvement et Cohésion Sociale, juillet 2011.

PNUD, Réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire. Disponible sur Internet : http://www.ci.undp.org/content/cote_divoire/fr/homelibrary/poverty/,

République de Côte d'Ivoire, Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, Ministère d'État, Ministère du Plan et du Développement, Abidjan, 2009.

République de Côte d'Ivoire, Evaluation diagnostique de l'école primaire : Pistes d'action pour l'augmentation de la qualité, Rapport PASEC, Ministère de l'Éducation Nationale, 2012.

République de Côte d'Ivoire, Plan National de Développement, Tome 1.

République de Côte d'Ivoire, Programme d'Urgence d'Infrastructures Urbaines (PUIUR), 2011.

République de Côte d'Ivoire, Plan d'action à moyen terme du gouvernement, 2009. Disponible sur Internet : <http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Cote%20Ivoire/CotedIvoirePlandactions2009.pdf>

République de Côte d'Ivoire, Rapport PASEC – Côte d'Ivoire, Evaluation diagnostique de l'école primaire : pistes d'action pour une amélioration de la qualité, Ministère de l'Éducation, Abidjan, 2012. Disponible sur Internet : http://www.confemen.org/wp-content/uploads/2013/09/RAPPORT_CI-final.pdf

République de Côte d'Ivoire, Rapport du Programme National de la Santé Scolaire et Universitaire (PNSSU), Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida, 2013.

UNHABITAT, Côte d'Ivoire : profil urbain d'Abobo, Programme des Nations Unies pour les Établissements humains, Nairobi, 2012, 28 p.

UNHABITAT, Côte d'Ivoire : profil urbain de Treichville, 2012, 30 p.

UNICEF, L'analyse SITAN 2014, Disponible sur Internet : <https://cotedivoire.savethechildren.net/sites/cotedivoire.savethechildren.net/files/library/SITAN%20UNICEF%20OCT%202014.pdf>

UNICEF, Analyse de la Situation de l'enfant en Côte d'Ivoire, SITAN, 2014.

UNICEF, « Quand la guerre s'invite à l'école », Côte d'Ivoire, 2012.

Législation

Loi n°60-315, 21 septembre 1960 relative aux associations.

Loi n° 95-696, 7 septembre 1995 relative à l'Enseignement.

Loi n° 2000-513, 1er août 2000 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire.

Loi n°2013-33, 25 Janvier 2013, Loi n° 64-375, 7 Octobre 1964 et Loi n° 83-800, 2 août 1983 relatifs au mariage.

Ordonnance W 2015-174 du 24 mars 2015 portant création, attributions, composition et fonctionnement de la Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire, dénommée CONARIV.

